



CHAPITRE 6

Patrimoine, situation financière, résultats

6.1 Comptes consolidés	170	6.3 Comptes sociaux de la société Vallourec SA	236
6.1.1 Compte de résultat du groupe Vallourec	170	6.3.1 Bilan de la Société	236
6.1.2 État du résultat global	171	6.3.2 Compte de résultat de la Société	237
6.1.3 État des flux de trésorerie	172	6.3.3 Annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019	237
6.1.4 État de la situation financière du groupe Vallourec	173		
6.1.5 État de variation des capitaux propres, part du Groupe	175	6.4 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	251
6.1.6 État de variation des intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	176		
6.1.7 Annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019	177		
6.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	232		

6.1 Comptes consolidés

6.1.1 Compte de résultat du groupe Vallourec

En milliers d'euros	Notes	2018	2019
Chiffre d'affaires	2.2	3 920 677	4 173 047
Coûts industriels des produits vendus ^(a)	2.3	(3 342 399)	(3 435 289)
Coûts administratifs, commerciaux et de recherche ^(a)	2.3	(404 929)	(378 390)
Autres	2.3	(23 094)	(12 840)
Résultat brut d'exploitation	2.3	150 255	346 528
Amortissements	2.4	(299 789)	(307 303)
Dépréciations d'actifs et d'écarts d'acquisition	2.5	(53 249)	(29 920)
Cessions d'actifs, restructuration et éléments non récurrents	2.6	(74 356)	(26 250)
Résultat d'exploitation		(277 139)	(16 945)
Produits financiers		14 289	14 441
Charges d'intérêts		(189 490)	(188 232)
Coût financier net		(175 201)	(173 791)
Autres charges et produits financiers		(44 430)	(70 280)
Résultat financier	7.1.6	(219 631)	(244 071)
Résultat avant impôts		(496 770)	(261 016)
Impôts sur les bénéfices	3.1	(4 917)	(75 192)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence		1 320	(3 895)
Résultat net des activités poursuivies		(500 367)	(340 103)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(500 367)	(340 103)
Part des participations ne donnant pas le contrôle		2 088	(2 554)
Part du Groupe		(502 455)	(337 549)
Part du Groupe :			
Résultat net par action	6.4	(1,1)	(0,7)
Résultat net dilué par action	6.4	(1,1)	(0,7)

(a) Avant amortissements.

6.1.2 État du résultat global

En milliers d'euros

	2018	2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	(500 367)	(340 103)
Autres éléments du résultat global :		
Variation des écarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	(19 887)	(28 364)
Impôt correspondant à la variation des écarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	1 559	2 052
Éléments non recyclables en compte de résultat	(18 328)	(26 312)
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en devise étrangère	(86 168)	15 579
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(14 628)	12 745
Impôt correspondant à la variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(1 218)	(612)
Éléments recyclables en compte de résultat	(102 014)	27 712
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	(120 342)	1 400
Résultat global total	(620 709)	(338 703)
Part des participations ne donnant pas le contrôle	498	(401)
Part du Groupe	(621 207)	(338 302)

6.1.3 État des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2018	2019
Résultat net consolidé (y compris participations ne donnant pas le contrôle)		(500 367)	(340 103)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2.7	280 577	298 634
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		18 361	1 874
Plus ou moins-values de cessions		18 285	2 733
Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence		(1 320)	3 895
Autres flux opérationnels		(564)	(1 152)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		(185 028)	(34 119)
Coût de l'endettement financier net	7.1.6	175 201	173 790
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3.1	4 917	75 192
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(4 910)	214 863
Intérêts versés		(189 490)	(188 232)
Impôts payés		(29 932)	(46 583)
Intérêts encaissés		14 301	14 441
Capacité d'autofinancement		(210 031)	(5 511)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité du tableau de flux de trésorerie	2.8	(155 203)	124 321
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		(365 234)	118 810
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et biologiques	4.6	(129 221)	(158 677)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		12 343	11 540
Incidence des acquisitions (variations de périmètre)		(5 816)	803
Incidence des cessions (variations de périmètre)		38 227	5 435
Trésorerie des filiales cédées (variation de périmètre)		-	5
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(11 022)	1 283
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(95 489)	(139 611)
Remboursement du prêt d'actionnaire	7.4	(41 029)	(9 970)
Augmentation et diminution des fonds propres		-	51 705
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle des sociétés consolidées		(266)	(682)
Mouvements sur actions propres		-	(1 326)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	7.1.7	1 345 971	2 631 883
Remboursements d'emprunts	7.1.7	(1 081 420)	(1 546 011)
Remboursement des dettes de location		-	(32 757)
Autres flux liés aux opérations de financement		(3 760)	(7 397)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		219 496	1 085 445
Incidence de la variation des taux de change		(32 047)	(8 058)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		(273 274)	1 056 586
Trésorerie à l'ouverture		1 010 323	737 049
Trésorerie à la clôture		737 049	1 793 635
Variation		(273 274)	1 056 586

Le tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie en Note 7.1, nette des découverts et des concours bancaires courants dont l'échéance est inférieure à trois mois à l'origine.

Réconciliation de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie et du bilan – année 2019

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2018	Variation	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	7.1	739 576	1 054 267	1 793 843
Concours bancaires courants (2)	7.1	2 527	(2 319)	208
TRÉSORERIE (3) = (1) - (2)		737 049	1 056 586	1 793 635

Réconciliation de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie et du bilan – année 2018

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2017	Variation	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	7.1	1 021 035	(281 459)	739 576
Concours bancaires courants (2)	7.1	10 712	(8 185)	2 527
TRÉSORERIE (3) = (1) - (2)		1 010 323	(273 274)	737 049

6.1.4 État de la situation financière du groupe Vallourec

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	4.3	71 277	63 405
Écarts d'acquisition	4.1	358 416	363 983
Immobilisations corporelles nettes	4.4	2 690 639	2 642 079
Actifs biologiques	4.5	59 611	62 486
Sociétés mises en équivalence	5	134 358	129 421
Autres actifs financiers non courants	7.3	44 180	43 134
Autres actifs non courants	2.8.3	111 920	87 660
Impôts différés	3.2	250 215	248 582
Total		3 720 616	3 640 750
ACTIFS COURANTS			
Stocks	2.8.1	1 135 017	987 975
Clients et comptes rattachés	2.8.2	598 558	638 120
Autres actifs financiers courants	7.3	4 963	7 221
Autres actifs courants	2.8.3	214 315	237 527
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.1	739 576	1 793 843
Total		2 692 429	3 664 686
TOTAL ACTIFS		6 413 045	7 305 436

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres – part du Groupe	6.1	1 802 257	1 467 337
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	6.2	462 019	512 708
Total des capitaux propres		2 264 276	1 980 045
Prêt actionnaire	7.4	28 892	20 560
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	7.1	1 796 637	1 747 061
Engagements envers le personnel	8	214 359	227 787
Provisions	9	40 578	44 579
Impôts différés	3.2	15 313	9 499
Autres passifs financiers non courants	7.2	-	103 560
Autres passifs non courants	2.8.3	9 217	16 867
Total		2 076 104	2 149 353
PASSIFS COURANTS			
Emprunts et concours bancaires courants	7.1	1 000 872	2 077 321
Provisions	9	136 298	120 999
Fournisseurs		582 272	579 739
Autres passifs financiers courants	7.2	31 831	48 119
Autres passifs courants	2.8.3	292 500	329 300
Total		2 043 773	3 155 478
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		6 413 045	7 305 436

6.1.5 État de variation des capitaux propres, part du Groupe

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves – variations de juste valeur des instruments financiers – nettes d'impôt	Actions propres	Résultat net de la période	Total capitaux propres – part du Groupe	Total participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2017	915 976	1 417 897	1 190 448	(564 461)	6 694	(3 833)	(536 691)	2 426 030	458 545	2 884 575
Variation des écarts de conversion	-	-	-	(84 110)	-	-	-	(84 110)	(2 058)	(86 168)
Instruments financiers	-	-	-	-	(16 279)	-	-	(16 279)	433	(15 846)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	-	-	(18 363)	-	-	-	-	(18 363)	35	(18 328)
Autres éléments du résultat global	-	-	(18 363)	(84 110)	(16 279)	-	-	(118 752)	(1 590)	(120 342)
Résultat 2018							(502 455)	(502 455)	2 088	(500 367)
Résultat global	-	-	(18 363)	(84 110)	(16 279)	-	(502 455)	(621 207)	498	(620 709)
Affectation du résultat net 2017	-	-	(536 691)	-	-	-	536 691	-	-	-
Variation des actions propres	-	-	(1 799)	-	-	1 799	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-	(266)	(266)
Paiements en actions	-	-	(155)	-	-	-	-	(155)	-	(155)
Autres et variations de périmètre	-	-	(2 766)	112	243	-	-	(2 411)	3 242	831
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018	915 976	1 417 897	630 674	(648 459)	(9 342)	(2 034)	(502 455)	1 802 257	462 019	2 264 276
Variation des écarts de conversion	-	-	-	11 796	-	-	-	11 796	3 783	15 579
Instruments financiers	-	-	-	-	12 183	-	-	12 183	(50)	12 133
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	-	-	(24 732)	-	-	-	-	(24 732)	(1 580)	(26 312)
Autres éléments du résultat global	-	-	(24 732)	11 796	12 183	-	-	(753)	2 153	1 400
Résultat 2019							(337 549)	(337 549)	(2 554)	(340 103)
Résultat global	-	-	(24 732)	11 796	12 183	-	(337 549)	(338 302)	(401)	(338 703)
Affectation du résultat net 2018	-	-	(502 455)	-	-	-	502 455	-	-	-
Variation des actions propres	-	-	(2 202)	-	-	876	-	(1 326)	-	(1 326)
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-	(682)	(682)
Paiements en actions	-	-	2 506	-	-	-	-	2 506	-	2 506
Autres et variations de périmètre	-	-	2 209	(78)	71	-	-	2 202	51 772	53 974
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019	915 976	1 417 897	106 000	(636 741)	2 912	(1 158)	(337 549)	1 467 337	512 708	1 980 045

6.1.6 État de variation des intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

<i>En milliers d'euros</i>	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Réserves – variations de juste valeur des instruments financiers – nettes d'impôt	Résultat net de la période	Total Participations ne donnant pas le contrôle
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2017	453 702	27 283	598	(23 038)	458 545
Variation des écarts de conversion	-	(2 058)	-	-	(2 058)
Instruments financiers	-	-	433	-	433
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	35	-	-	-	35
<i>Autres éléments du résultat global</i>	35	(2 058)	433	-	(1 590)
Résultat 2018	-	-	-	2 088	2 088
<i>Résultat global</i>	35	(2 058)	433	2 088	498
Affectation du résultat net 2017	(23 038)	-	-	23 038	-
Dividendes distribués	(266)	-	-	-	(266)
Autres et variations de périmètre	3 593	(351)	-	-	3 242
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018	434 026	24 874	1 031	2 088	462 019
Variation des écarts de conversion	-	3 783	-	-	3 783
Instruments financiers	-	-	(50)	-	(50)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(1 580)	-	-	-	(1 580)
<i>Autres éléments du résultat global</i>	(1 580)	3 783	(50)	-	2 153
Résultat 2019	-	-	-	(2 554)	(2 554)
<i>Résultat global</i>	(1 580)	3 783	(50)	(2 554)	(401)
Affectation du résultat net 2018	2 088	-	-	(2 088)	-
Dividendes distribués	(682)	-	-	-	(682)
Autres et variations de périmètre	52 023	(251)	-	-	51 772
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019	485 875	28 406	981	(2 554)	512 708

6.1.7 Annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019

En milliers d'euros (K€) sauf indications contraires.

SOMMAIRE

Note 1	Référentiel comptable et base d'élaboration des états financiers consolidés	178	Note 7	Financement et instruments financiers	207
Note 2	Activités opérationnelles	180	Note 8	Engagements envers le personnel	221
Note 3	Impôts	188	Note 9	Provisions pour risques et charges et passifs éventuels	225
Note 4	Écarts d'acquisition, actifs incorporels et corporels et actifs biologiques	191	Note 10	Périmètre	226
Note 5	Titres mis en équivalence	198	Note 11	Autres informations et événements postérieurs à la clôture	229
Note 6	Capitaux propres, paiement en action et résultat par action	201	Note 12	Table de correspondance nouveau format des notes aux comptes	230

Note 1

Référentiel comptable et base d'élaboration des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire de Vallourec le 17 février 2020 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En application du Règlement n° 1606/2002 de la Commission européenne adopté le 19 juillet 2002 pour l'ensemble des sociétés cotées de l'Union européenne, les états financiers consolidés de la société Vallourec sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne, sur la base des normes et interprétations applicables au 31 décembre 2019 et sont disponibles sur le site internet de la Société www.vallourec.com.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS de l'IASB (*International Accounting Standards Board*), les normes IAS (*International Accounting Standard*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les principes comptables et méthodes d'évaluation sont appliqués de façon constante sur les périodes présentées à l'exception des évolutions normatives décrites ci-dessous :

1.1.1. NOUVELLES NORMES D'APPLICATION OBLIGATOIRE**IFRS 16 « Contrats de location »**

La norme IFRS 16 « Contrats de location » introduit un nouveau modèle de comptabilisation des contrats de location et est d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019. Cette norme impose aux preneurs de comptabiliser, pour les contrats éligibles à la norme, l'ensemble des loyers restant à payer sous forme d'un droit d'utilisation et d'une dette de location. Les principes de comptabilisation et d'évaluation désormais applicables aux contrats de location et les effets de son application sont détaillés ci-dessous.

Méthode comptable et règle d'évaluation

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ;
- d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

Les contrats de location du Groupe concernent principalement des biens immobiliers et du matériel industriels servant à la fabrication et au transport de produits.

Le Groupe utilise les exemptions suivantes permises par la norme :

- exclusion des contrats de location de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ;
- exclusion des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur (valeur unitaire à neuf inférieure à 5 000 dollars US) ;
- exclusion des contrats de location d'actif incorporel.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de la dette de location auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat et l'estimation des coûts de remise en état.

Le droit d'utilisation est amorti linéairement sur la durée du contrat de location.

Évaluation de la dette de location

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non-renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Les taux implicites utilisés sont calculés individuellement sur la durée *in fine* du contrat.

L'évolution de la dette de location est la suivante :

- elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux implicites utilisés à la dette, à l'ouverture de la période ;
- et diminuée du montant des paiements effectués.

Impact au 1^{er} janvier 2019

Dans le cadre de la première application de IFRS 16, le Groupe a retenu la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de la première application, sans retraitement des périodes comparatives.

Les actifs de location sont principalement des biens immobiliers et du matériel industriels servant à la fabrication et au transport de produits. L'impact sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 est une augmentation de 86 millions d'euros des immobilisations corporelles, en contrepartie de la reconnaissance d'une dette de location. Les exercices précédents ne sont pas retraités.

La réconciliation entre la dette de location et le montant des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple mentionnés en Note 34 du 31 décembre 2018 est présentée ci-dessous.

Le taux implicite moyen utilisé pour évaluer la dette de loyer sur l'année 2019 est de 11 %. Le Groupe a utilisé des taux implicites reflétant la maturité des contrats de location.

L'application de la nouvelle norme IFRS 16 n'a pas d'impact sur le ratio d'endettement selon la définition des contrats bancaires en cours, ces derniers excluant l'impact lié à l'application d'IFRS 16 du calcul des covenants (« covenant bancaire »).

En milliers d'euros

Montant des contrats de location à long terme publié au 31 décembre 2018	147 873
Contrats n'entrant pas dans le scope d'IFRS 16	(2 751)
Nouvelle dette de location brute au 1^{er} janvier 2019	145 122
Actualisation	(56 204)
Autres	(2 795)
Nouvelle dette de location actualisée au 1^{er} janvier 2019	86 123
Reclassement des dettes de location-financement au 1 ^{er} janvier 2019 en dette de location	59 157
DETTE DE LOCATION RECONNUE AU 1^{ER} JANVIER 2019	145 280

IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux »

Cette interprétation précise l'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt en présence d'une incertitude fiscale. Lorsqu'il est probable que l'administration fiscale n'acceptera pas un traitement fiscal, le Groupe comptabilise un passif d'impôt. Dans le cas où le Groupe estime probable que l'administration fiscale lui remboursera un impôt déjà acquitté, elle comptabilise un actif d'impôt. L'actif et le passif d'impôt relatifs à ces incertitudes sont évalués au cas par cas sur la base du montant le plus probable.

Ce texte n'a pas eu d'impact sur les comptes au 31 décembre 2019.

Autres textes d'applications obligatoires

Les autres textes d'application obligatoire concernent les :

- amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- amendements à IFRS 9 « Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative ».

Ces textes n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe.

1.1.2. NOUVEAUX TEXTES NON APPLIQUÉS PAR ANTICIPATION

Le Groupe n'applique pas par anticipation les autres normes ou interprétations d'application obligatoire pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2020 ou ultérieurement.

Les principaux cours de change utilisés (euro/devises) sont les suivants :

	USD	GBP	BRL	CNY
AU 31/12/2018				
Taux moyen	1,18	0,88	4,31	7,81
Taux clôture	1,15	0,89	4,44	7,88
AU 31/12/2019				
Taux moyen	1,12	0,88	4,41	7,74
Taux clôture	1,12	0,85	4,52	7,82

1.2. Base d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.2.1. CONVENTION DU COÛT HISTORIQUE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs biologiques, des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur ainsi que les actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat ou les capitaux propres.

1.2.2. OPÉRATION EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Conversion des états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro

La devise de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les actifs et passifs des filiales étrangères y compris les écarts d'acquisition sont convertis aux cours officiels de change à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat des filiales étrangères sont convertis aux cours de change moyen de la période.

Les écarts de change résultant de la conversion sont inscrits dans les capitaux propres, et sous la rubrique spécifique « Réserves de conversion » en ce qui concerne la part Groupe.

Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle. Elles sont converties au cours spot du jour de la mise en place de l'instrument de couverture lorsque la transaction fait l'objet d'une opération de couverture. En l'absence de couverture, les opérations en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la date de clôture au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change constatés par rapport au cours d'enregistrement initial des transactions concourent au résultat financier.

1.2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les filiales sont consolidées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

→ Définition

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

→ Mode de comptabilisation

Les comptes consolidés incluent 100 % des actifs, passifs, et du résultat global de la filiale.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe. Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'entraîneraient pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité.

Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en opérations de financement ou d'investissement suivant les cas.

Les résultats des sociétés acquises sont inclus dans le compte de résultat à compter des dates effectives de prise de contrôle. Ceux des sociétés cédées sont pris en compte jusqu'à la perte de contrôle.

Les flux sur le compte de résultat et le bilan relatifs aux transactions commerciales et financières intra-groupe sont éliminés.

Le périmètre de consolidation est présenté en Note 10.

1.2.4. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENT**Estimations**

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction de Vallourec à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que certaines informations données dans les notes annexes.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Dans un contexte économique actuel (incertitude sur l'évolution économique, environnement international fortement concurrentiel et volatilité des coûts des matières premières et de l'énergie), le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment l'évaluation des éléments suivants :

- la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles (cf. Note 4.1, Note 4.3 et Note 4.4) ;
- les provisions pour litiges, pour contrats onéreux et pour restructuration et passifs éventuels (cf. Note 9) ;
- les déficits reportables reconnus en actifs d'impôts différés (cf. Note 3.2).

Jugement

Le Groupe doit faire appel à des hypothèses et jugements pour évaluer le niveau de contrôle dans certaines participations notamment pour la définition des activités pertinentes et l'identification des droits substantiels, ainsi que le type de partenariat dont relève une entreprise contrôlée conjointement. Ces jugements sont revus si les faits et circonstances évoluent.

Note 2 Activités opérationnelles

Le groupe Vallourec est un leader mondial des solutions tubulaires premium destinées principalement aux marchés du Pétrole et gaz, de l'Industrie et de l'Énergie électrique. Implanté depuis ses origines en France et en Allemagne, Vallourec occupe des positions de tout premier plan aux États-Unis, au Brésil, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Le Groupe fournit une large gamme de solutions tubulaires premium, c'est-à-dire de haute performance et dont la fabrication requiert une maîtrise technologique et industrielle importante, accompagnée de services complémentaires spécialisés permettant aux clients de profiter d'une offre complète de solutions innovantes.

2.1. Information sectorielle

L'organisation du Groupe, orientée « Clients » et destinée à fournir un nombre croissant de service intégrés pour délivrer des solutions globales et clés en main, conduit à analyser l'information financière selon plusieurs axes (marchés, régions, sites, produits).

Aucun de ces axes pris indépendamment ne permet une mesure complète des résultats ou des actifs et passifs par segment.

Les secteurs présentés selon l'organisation interne du Groupe répondent à la définition des secteurs opérationnels identifiés et regroupés selon la norme IFRS 8. Cette information correspond à celle qui est examinée par le Comité Exécutif.

Le Groupe présente son information sectorielle sur la base des secteurs opérationnels suivants :

- « Tubes sans soudure ». Il regroupe l'ensemble des entités détenant les outils de production et de commercialisation dédiés à l'activité principale du Groupe de réalisation de tubes sans soudure en aciers au carbone et alliés laminés à chaud, soit lisses, soit filetés pour le pétrole ou le gaz. Cette activité se caractérise par une forte intégration du processus de fabrication depuis l'élaboration de l'acier et le laminage à chaud, jusqu'aux stades de parachèvement finaux qui permettent d'obtenir des produits s'adressant à des marchés variés (pétrole et gaz, énergie électrique, chimie et pétrochimie, automobile et mécanique...);
- « Specialty Products ». Ce secteur intègre des activités diverses dont les caractéristiques sont très différentes des précédentes, mais qui ne sont pas présentées à part du fait de leur poids relatif peu élevé, comme l'y autorise IFRS 8.

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur opérationnel, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs, aux passifs et aux investissements pour les exercices 2019 et 2018.

INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS, LES ACTIFS ET LES PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

2019	Tubes sans soudure	Speciality Products	Holdings & divers	Opérations intersecteurs	Total
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires ^(a)	4 143 131	28 778	1 138	-	4 173 047
Résultat brut d'exploitation	372 043	(7 498)	(18 017)	-	346 528
Amortissements industriels	(299 195)	(4 590)	(3 518)	-	(307 303)
Dépreciations d'actifs et d'écarts d'acquisition	(8 719)	(21 201)	-	-	(29 920)
Cessions d'actifs, restructuration et éléments non récurrents	(6 800)	-	(19 450)	-	(26 250)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	57 329	(33 289)	(40 985)	-	(16 945)
Produits non répartis					(44 731)
Charges non réparties					(199 339)
Résultat avant impôts					(261 016)
Impôts sur les bénéfices					(75 192)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence					(3 895)
Résultat net de l'ensemble consolidé					(340 103)
BILAN					
Actifs non courants	3 587 189	63 438	4 643 167	(4 653 044)	3 640 750
Actifs courants	1 815 154	47 777	45 558	(37 646)	1 870 843
Trésorerie et équivalents de trésorerie	565 237	379	1 643 115	(414 888)	1 793 843
TOTAL ACTIFS	5 967 580	111 594	6 331 840	(5 105 578)	7 305 436
FLUX					
Investissements incorporels, corporels et biologiques	(162 520)	(639)	(4 126)	-	(167 285)

(a) Ventés à des clients externes.

2018	Tubes sans soudure	Speciality Products	Holdings & divers	Opérations intersecteurs	Total
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires ^(a)	3 888 204	31 524	949		3 920 677
Résultat brut d'exploitation	198 089	(16 113)	(31 721)	-	150 255
Amortissements industriels	(285 746)	(13 695)	(744)	396	(299 789)
Dépréciations d'actifs et d'écarts d'acquisition	(16 458)	(36 791)	-	-	(53 249)
Cessions d'actifs, restructuration et éléments non récurrents	(48 108)	8 815	(35 053)	(10)	(74 356)
Résultat d'exploitation	(152 223)	(57 784)	(67 518)	386	(277 139)
Produits non répartis					(20 064)
Charges non réparties					(199 567)
Résultat avant impôts					(496 770)
Impôts sur les bénéfices					(4 917)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence					1 320
Résultat net de l'ensemble consolidé					(500 367)
BILAN					
Actifs non courants	3 660 758	89 214	4 182 105	(4 211 461)	3 720 616
Actifs courants	1 904 399	44 083	94 348	(89 977)	1 952 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie	395 074	2 592	642 944	(301 034)	739 576
TOTAL ACTIFS	5 960 231	135 889	4 919 397	(4 602 472)	6 413 045
FLUX					
Investissements incorporels, corporels et biologiques	(127 184)	(1 271)	(219)	-	(128 674)

(a) Ventes à des clients externes.

ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les tableaux suivants présentent, par zone géographique, des informations sur le chiffre d'affaires (par zones géographiques d'implantation des clients), les investissements ainsi que certaines informations relatives aux actifs (par zones d'implantation des sociétés).

2019	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes à des clients externes	594 597	1 215 343	702 456	1 222 035	438 616	4 173 047
BILAN						
Immobilisations incorporelles, corporelles, biologiques et écarts d'acquisition (nettes)	558 416	1 379 713	897 456	288 597	7 771	3 131 953
FLUX						
Investissements incorporels, corporels et biologiques	(57 245)	(35 149)	(60 548)	(14 133)	(210)	(167 285)

2018	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Reste du Monde	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes à des clients externes	586 579	1 280 853	625 558	1 087 991	339 696	3 920 677
BILAN						
Immobilisations incorporelles, corporelles, biologiques et écarts d'acquisition (nettes)	519 281	1 414 833	915 748	329 762	319	3 179 943
FLUX						
Investissements incorporels, corporels et biologiques	(50 535)	(32 818)	(27 476)	(17 695)	(150)	(128 674)

2.2. Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte de la vente de produits finis et de services. Le Groupe analyse les cinq étapes suivantes pour déterminer le principe de reconnaissance du chiffre d'affaires :

1. identification du contrat ;
2. identification des obligations de performance distincts au sein du contrat ;
3. évaluation du prix du contrat ;
4. allocation du prix global à chaque obligation de performance au prorata de leurs prix de vente spécifiques ;
5. comptabilisation du chiffre d'affaires lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

Le chiffre d'affaires est reconnu soit en une seule fois lorsque le Groupe a satisfait l'obligation de performance en transférant le contrôle du bien ou au prorata de l'état de l'avancement calculé sur la base des coûts engagés à la clôture.

Aucun produit n'est constaté s'il existe des incertitudes significatives quant au recouvrement de la contrepartie due.

Le chiffre d'affaires correspond principalement à la vente de tubes, reconnu en une seule fois lorsque le Groupe a satisfait l'obligation de performance en transférant le contrôle du bien, qui, dans la plupart des cas, correspond aux incoterms. Les contrats long terme qui concernent principalement les activités de soudage sont reconnus au prorata de l'avancement des coûts. Le chiffre d'affaires correspond également pour une part plus faible aux royalties, à la vente de minerais de fer...

La ventilation du chiffre d'affaires par segment et zone géographique est donnée en Note 2.1.

CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes, tel que requis par IFRS 15, correspond au chiffre d'affaires ferme contractualisé avec les clients et pour lequel les services ou prestations ne sont pas encore, ou sont partiellement, exécutés à la clôture de l'exercice. Le carnet de commandes du Groupe correspond pour l'essentiel au chiffre d'affaires issu des contrats de vente de tubes.

2.3. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer la performance récurrente du Groupe. Il est obtenu en partant du résultat d'exploitation avant amortissements et en excluant certains produits et charges d'exploitation non récurrents présentant un caractère inhabituel ou rare dans leur réalisation, à savoir :

- les dépréciations d'écarts d'acquisition et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 ;
- les charges de restructuration, notamment les mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure ;
- les plus-values ou moins-values de cessions ;
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'une matérialité très significative, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...).

La présentation du compte de résultat observe une classification par destination.

Le résultat brut d'exploitation se détaille comme suit :

	2018	2019
Chiffre d'affaires	3 920 677	4 173 047
Coûts industriels des produits vendus	(3 342 399)	(3 435 289)
dont coûts directs sur ventes	(207 456)	(238 137)
dont coûts des matières premières consommées	(1 485 316)	(1 440 917)
dont coûts de main-d'œuvre	(757 158)	(741 878)
dont autres coûts industriels ^(a)	(964 252)	(939 377)
dont variation de stocks part non-matière	71 783	(74 980)
Coûts administratifs, commerciaux et de recherche	(404 929)	(378 390)
dont frais de recherche et développement	(44 598)	(44 615)
dont frais commerciaux et dépenses de marketing	(76 724)	(76 027)
dont frais généraux et administratifs	(283 607)	(257 748)
Autres	(23 094)	(12 840)
dont intéressement, participation et autres	(14 995)	(27 637)
dont autres charges et produits	(8 099)	14 797
Total des coûts brut d'exploitation	(3 770 422)	(3 826 519)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	150 255	346 528

(a) Les « autres coûts industriels » sont constitués principalement des coûts d'énergie et des matières consommables, des coûts de sous-traitance et de maintenance, et des provisions.

CHARGES DE PERSONNEL

	2018	2019
Salaires et traitements	(750 266)	(738 045)
Intéressement et participation	(15 569)	(31 648)
Charges liées aux plans d'options d'achat et de souscription d'actions, et aux actions de performance ^(a)	155	(2 506)
Charges sociales	(192 107)	(183 613)
TOTAL	(957 787)	(955 812)

(a) Dont un produit de 0,1 million d'euros au titre de l'ensemble des plans de souscription d'actions et une charge de 2,6 millions d'euros au titre de l'ensemble des plans d'attribution d'actions de performance sur l'exercice 2019 (contre respectivement un produit de 1,3 million d'euros et une charge de 1,2 million d'euros sur l'exercice 2018).

En 2019, l'impact de la mise à jour des coefficients de performance sur les plans existants a conduit à augmenter le nombre d'actions de performance attribué et à constater un ajustement se traduisant par une charge.

Les engagements de retraite sont présentés en Note 8.

Effectif de clôture des sociétés intégrées	2018	2019
Cadres	3 116	3 130
Atam	2 703	2 595
Ouvriers	12 511	12 375
TOTAL	18 330	18 100

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2019 sont de 18 100 personnes contre 18 330 personnes au 31 décembre 2018.

2.4. Amortissements

Le détail des amortissements est le suivant :

	2018	2019
Amortissements industriels	(265 653)	(248 868)
Amortissements des droits d'utilisation	-	(30 823)
Amortissements des immobilisations affectées à la Recherche et Développement	(9 770)	(9 773)
Amortissements – contrats et départements commerciaux	(5 997)	(1 194)
Amortissements – frais généraux et administratifs	(18 369)	(16 645)
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	(299 789)	(307 303)

2.5. Dépréciations d'actif et d'écart d'acquisition

	2018	2019
Immobilisations corporelles	(51 586)	(29 920)
Autres actifs	(1 663)	-
TOTAL	(53 249)	(29 920)

En 2019, les dépréciations portent sur des actifs isolés, elles traduisent la constatation de leur perte de valeur (principalement 21 millions d'euros sur un actif isolé du fait de la dégradation de ses perspectives à moyen terme sur le marché nucléaire en Chine).

2.6. Cessions d'actif, restructuration et éléments non récurrents

	2018	2019
Mesures d'adaptation (net des dépenses et provisions)	(43 287)	(39 058)
Résultats de cessions d'actifs immobilisés et autres éléments non récurrents	(31 069)	12 808
TOTAL	(74 356)	(26 250)

Les mesures d'adaptation pour 39 millions d'euros (dont 29 millions d'euros de dotations aux provisions au cours de l'exercice 2019) correspondent principalement aux charges de restructuration en Allemagne (indemnités de licenciements et de fin de contrat, préretraite, diverses mesures sociales et indemnités de rupture de contrats versés aux fournisseurs).

Les autres éléments non récurrents sont constitués en 2019 des impacts des modifications de régime de retraite au Brésil et aux États-Unis pour 9 millions d'euros et des produits sur cessions d'actifs.

2.7. Réconciliation des dotations nettes avec le tableau de flux de trésorerie

	Notes	2018	2019
Amortissements	2.4	(299 789)	(307 303)
Dépréciations d'actifs et d'écarts d'acquisition	2.5	(53 249)	(29 920)
Dotations aux provisions nettes de reprises incluses dans le résultat brut d'exploitation		55 983	21 480
Dotations aux provisions nettes de reprises incluses dans les cessions d'actifs, restructuration et éléments non récurrents		22 366	24 760
Dotations aux provisions nettes de reprises incluses dans le résultat financier		(5 888)	(7 651)
Total		(280 577)	(298 634)
Dotations nettes aux amortissements et provisions du tableau de flux		280 577	298 634

2.8. Besoin en fonds de roulement

2.8.1. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le cas échéant des provisions pour dépréciation sont constituées.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats...). Ces stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué du prix de revient, frais financiers exclus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main-d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal. Les coûts administratifs et généraux sont exclus de cette valorisation.

À l'exception des stocks de sécurité comptabilisés en immobilisations corporelles, les pièces détachées et consommables sont comptabilisés en stocks, y compris en cas d'une prévision de consommation au-delà d'un an.

Le coût de la sous-activité éventuelle est exclu de la valeur des stocks. Les produits fabriqués à la commande sont dépréciés, le cas échéant, pour la partie non affectée et valorisés au prix de la ferraille (si applicable). Les stocks sont dépréciés en fonction de leurs valeurs nettes réalisables.

	2018			2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et marchandises	438 952	(55 578)	383 374	419 522	(60 508)	359 014
Produits en cours de production	383 351	(37 679)	345 672	347 461	(34 785)	312 676
Produits intermédiaires et finis	452 291	(46 320)	405 971	355 378	(39 093)	316 285
TOTAL	1 274 594	(139 577)	1 135 017	1 122 361	(134 386)	987 975
Dotations aux provisions		(50 162)			(40 020)	
Reprises de provisions		84 021			52 639	

Les matières premières et marchandises comprennent principalement des ferro-alliages, électrodes, réfractaires, des ronds d'acier/billettes, ferrailles, consommables... Les produits en-cours correspondent à des produits et services à des stades intermédiaires de transformation. Les produits intermédiaires sont des produits qui sont parvenus à un stade d'achèvement mais qui nécessitent des étapes de finition ultérieures.

2.8.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients sont enregistrées au prix de transaction. Pour évaluer les pertes de crédit attendues, le Groupe se fonde sur les taux de défaillance observés dans le passé par client, les conditions actuelles ainsi que les prévisions des conditions économiques futures.

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou dans le cas d'opérations de mobilisation de créances sans recours, lorsque les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

	2018			2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Avances et acomptes versés sur commandes	9 683		9 683	27 332		27 332
Créances clients et comptes rattachés	600 155	(11 280)	588 875	616 739	(5 951)	610 788
TOTAL	609 838	(11 280)	598 558	644 071	(5 951)	638 120
Dotations aux provisions		(11 792)			(2 322)	
Reprises de provisions		32 924			9 347	

En 2019, des opérations de mobilisation de créances sans recours ont été réalisées par le Groupe auprès d'établissements financiers à hauteur de 110 millions d'euros. Le montant des créances correspondantes ne figure donc plus dans le bilan consolidé du Groupe.

Le montant des créances client au 31 décembre 2019 couverts par l'assurance ou une lettre de crédit est inférieur à 20 % du total de l'encours client : la majorité des activités du Groupe sont conduites avec des opérateurs à forte qualité de crédit : compagnies pétrolières internationales et nationales ou leurs sous-traitants. Enfin une partie résiduelle du chiffre d'affaires est réalisée avec des clients industriels avec des profils de risques parfois plus élevés pour lesquels un dispositif d'assurance-crédit est mis en place.

En cas de risque de pays le Groupe prend des dispositions particulières au moment de la commande afin de se prémunir d'une éventuelle perte financière (par exemple via la mise en place de lettre de crédit confirmée ou de paiement en avance).

Les reprises sans objet ne sont pas significatives à l'échelle du Groupe.

Le Groupe ne suit pas spécifiquement de taux pertes historiques par pays de la contrepartie, l'analyse consolidée fait ressortir un taux de perte faible : de l'ordre de 0,5 % du CA en moyenne sur cinq ans.

2.8.3. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

	2018				2019			
	Actif		Passif		Actif		Passif	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Créances/dettes fiscales	6 376	133 779	703	59 205	5 684	141 415	7 991	78 848
Créances/dettes sociales	-	5 429	-	184 198	-	4 243	-	192 219
Autres	108 366	81 039	8 514	49 097	84 198	99 413	8 876	58 233
Provisions	(2 822)	(5 932)	-	-	(2 222)	(7 544)	-	-
TOTAL	111 920	214 315	9 217	292 500	87 660	237 527	16 867	329 300

Les autres actifs (courants et non courants) sont composés essentiellement de créances fiscales au Brésil et aux États-Unis, des dépôts et cautionnement au Brésil versés notamment dans le cadre de contentieux fiscaux (Voir Note 9) et de charges constatées d'avance.

2.8.4. RÉCONCILIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

L'évolution du besoin en fonds de roulement au cours de l'exercice 2019 est la suivante :

Valeurs brutes	31/12/2018	Écart de conversion	Variation	Reclassement et autres	31/12/2019
Stocks	1 274 594	8 917	(167 839)	6 689	1 122 361
Créances clients	609 838	3 142	37 301	(6 210)	644 071
Fournisseurs	(582 272)	(5 704)	3 992	4 245	(579 739)
Besoin en fonds de roulement	1 302 160	6 355	(126 546)	4 724	1 186 693
Autres créances et dettes	2 819	666	(1 723)	3 329	5 091
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	1 304 979	7 021	(128 269)	8 053	1 191 784
Impact des instruments financiers de couverture			3 948		
TOTAL			(124 321)		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité du tableau de flux de trésorerie			124 321		

L'évolution du besoin en fonds de roulement au cours de l'exercice 2018 est la suivante :

Valeurs brutes	31/12/2017	Écart de conversion	Variation	Reclassement et autres	31/12/2018
Stocks	1 183 837	(13 043)	136 876	(33 076)	1 274 594
Créances clients	603 653	(3 710)	17 008	(7 113)	609 838
Fournisseurs	(581 622)	(8 335)	(4 741)	12 426	(582 272)
Besoin en fonds de roulement	1 205 868	(25 088)	149 143	(27 763)	1 302 160
Autres créances et dettes	(70 877)	1 761	22 536	49 399	2 819
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	1 134 991	(23 327)	171 679	21 636	1 304 979
Impact des instruments financiers de couverture			(16 476)		
TOTAL			155 203		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité du tableau de flux de trésorerie			(155 203)		

Note 3 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

Conformément à IAS 12, des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux, dans les conditions énoncées ci-après.

Les principales natures d'impôts différés comptabilisés sont :

- les impôts différés actifs long terme (provisions pour retraite des sociétés françaises) qui présentent une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible ;
- les impôts différés actifs sur des éléments court terme récurrents (provision pour congés payés...) ou non récurrents (participation des salariés, provisions pour risques non déductibles fiscalement...) lorsqu'il existe une probabilité de recouvrement dans un avenir prévisible ;
- les impôts différés liés aux écritures de passage des comptes statutaires aux comptes IFRS et aux écritures de consolidation ;
- les déficits reportables.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date d'arrêt des comptes.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

L'impôt, différé et exigible, est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé en autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres (cf. notamment comptabilisation des instruments de couverture Note 7.5.3 et écarts actuariels sur engagements post-emplois Note 8).

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Les impôts différés actifs nets ne sont activés que pour les sociétés et les groupes fiscaux qui présentent une probabilité raisonnable de recouvrement dans un avenir prévisible examinée à chaque date de clôture.

3.1. Rapprochement impôt théorique et impôt réel

	2018	2019
Charge courante d'impôts	(36 577)	(80 695)
Impôts différés	31 660	5 503
Charge nette (-), Produit net (+)	(4 917)	(75 192)
Résultat des sociétés intégrées	(501 687)	(336 208)
Charge d'impôts	(4 917)	(75 192)
Résultat des sociétés intégrées avant impôts	(496 770)	(261 016)
Taux d'imposition légal société consolidante	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique	171 039	89 868
Impact des principaux déficits reportables	(133 021)	(135 726)
Impact des différences permanentes	(28 301)	(40 370)
Autres impacts	(10 713)	28 300
Impact des différences de taux d'imposition	(3 921)	(17 264)
Charge nette (-), Produit net (+)	(4 917)	(75 192)
Taux d'imposition réel	- 1 %	- 29 %

Le taux de 29 % s'explique principalement par des éléments détaillés ci-dessous :

- l'impact des déficits reportables et des différences temporaires s'analyse principalement par la non-reconnaissance des impôts différés actifs (IDA) de l'exercice en France, en Allemagne, en Chine et aux États-Unis ;
- les différences permanentes s'analysent par la réintégration des charges financières, l'IFRS 2 (Stocks options et plans actions gratuites) et par l'impact des retenues à la source ;
- les différences de taux d'imposition reflètent principalement la diversité des taux d'impôt appliqués dans chaque pays (France 34,4 %, Allemagne 31,6 %, États-Unis 21 %, Brésil 34,0 %, Chine 25,0 % et Arabie saoudite 20 %).

3.2. Impôts différés actif et passif

Les impôts différés sont reconnus selon la méthode du report variable.

Les taux utilisés sont les taux de recouvrement connus à la date d'arrêté des comptes.

	2018	2019
Impôts différés actifs	250 215	248 582
Impôts différés passifs	15 313	9 499
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS / (IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS) NETS	234 902	239 083

2019	Actifs	Passifs	Net impôts différés passif
Immobilisations	-	137 820	
Autres actifs et passifs	31 028	-	
Stocks	15 910	-	
Engagements envers le personnel	5 287	-	
Instruments dérivés	170	-	
Réserves distribuables et de conversion	-	-	
Solde net	52 395	137 820	(85 425)
Activation des déficits ordinaires	324 508	-	324 508
TOTAL	376 903	137 820	239 083

2018	Actifs	Passifs	Net impôts différés passif
Immobilisations	-	124 453	
Autres actifs et passifs	25 243	-	
Stocks	16 930	-	
Engagements envers le personnel	3 824	-	
Instruments dérivés	987	-	
Réserves distribuables et de conversion	-	-	
Solde net	46 984	124 453	(77 469)
Activation des déficits ordinaires	312 371	-	312 371
TOTAL	359 355	124 453	234 902

Les impôts différés en valeur brute du Groupe au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 s'analysent comme suit :

2019	Valeur brute	Impôt différé correspondant	Impôt différé reconnu	Impôt différé non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	3 827 886	1 017 355	324 508	692 847
Autres actifs d'impôts	-	-	(75 926)	385 119
Total actifs d'impôts	-	1 017 355	248 582	(1 077 966)
Passifs d'impôts	-	-	(9 499)	-
Total passifs d'impôts	-	-	(9 499)	-
TOTAL	-	-	239 083	(1 077 966)

Les impôts différés non reconnus concernent principalement la France, l'Allemagne et la Chine en raison d'un historique récent de pertes et l'absence de perspectives de recouvrement à brève échéance.

2018	Valeur brute	Impôt différé correspondant	Impôt différé reconnu	Impôt différé non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	3 699 145	975 797	312 372	663 425
Autres actifs d'impôts	-	-	(62 157)	297 949
Total actifs d'impôts	-	975 797	250 215	(961 374)
Passifs d'impôts	-	-	(15 313)	-
Total passifs d'impôts	-	-	(15 313)	-
TOTAL	-	-	234 902	(961 374)

Les reports fiscaux déficitaires concernent principalement Vallourec Soluções Tubulares do Brasil, le Groupe d'intégration fiscale France, Vallourec Star et Vallourec Deutschland.

Les impôts différés actifs sont reconnus lorsqu'il existe une assurance raisonnable de récupération de ces actifs d'impôts différés dans un futur prévisible (entre cinq et dix ans). Lorsqu'il est estimé que l'imputation de ces déficits sur les bénéfices imposables futurs présente un caractère incertain, aucun impôt différé actif n'est reconnu, et le cas échéant, ceux existant à l'ouverture sont dépréciés.

Les variations d'impôts différés se décomposent comme suit :

	2018	2019
Au 1^{er} janvier	224 156	234 902
Effet des variations de change	(21 029)	(2 499)
Comptabilisé en résultat	31 660	5 503
Comptabilisé en autres éléments du résultat global	204	1 439
Variation de périmètre	(138)	31
Autres	49	(293)
AU 31 DÉCEMBRE	234 902	239 083

Le montant de l'impôt différé comptabilisé en autres éléments du résultat global correspond principalement à la variation des impôts différés calculés sur les instruments dérivés et les écarts actuariels des engagements de retraites et assimilés envers le personnel.

Note 4 Écarts d'acquisition, actifs incorporels et corporels et actifs biologiques

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont évalués comme étant l'excédent entre :

- d'une part le total de :
 - la juste valeur de la contrepartie transférée,
 - le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise,
 - la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes ;
- et d'autre part la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Cette évaluation à la juste valeur est réalisée, pour les acquisitions significatives, avec l'aide d'experts indépendants et reflète les meilleures estimations du management.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle peuvent être évalués soit à la quote-part de l'actif net identifiable de la société acquise, soit à la juste valeur.

Lors de transactions avec les intérêts ne conférant pas le contrôle, le Groupe comptabilise dans les capitaux propres part du Groupe, la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part de minoritaires acquises ou cédées dans des sociétés contrôlées.

Les frais d'acquisition que le Groupe encourt pour effectuer un regroupement d'entreprises tels que les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de juristes, de due diligences, et les autres honoraires professionnels ou de conseil sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Risques de pertes de valeur :

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché l'écart d'acquisition est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. Note 4.2). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur la ligne « Dépréciation d'actifs et écarts d'acquisition ».

	2018			2019		
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette
Écarts d'acquisition	553 088	(194 672)	358 416	560 612	(196 629)	363 983

RÉPARTITION DES ÉCARTS D'ACQUISITION PAR UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

	Vallourec do Brasil	Vallourec North America	Vallourec Europe	Total
Au 31/12/2017	38 027	296 501	13 672	348 200
Effet des variations de change	(3 722)	14 061	(123)	10 216
Au 31/12/2018	34 305	310 562	13 549	358 416
Effet des variations de change	(498)	5 971	94	5 567
AU 31/12/2019	33 807	316 533	13 643	363 983

4.2. Tests de pertes de valeur

→ Dépréciation d'actifs

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition ont été alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Lorsqu'un actif au sein d'une UGT est arrêté ou mis en vente et ne contribue plus aux flux de trésorerie de l'UGT il est testé séparément.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre :

- sa valeur d'utilité, qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, sans tenir compte des investissements de capacité prévus et des gains de productivité attendus ;
- sa juste valeur diminuée des coûts de cession.

La base testée d'une UGT est composée des actifs nets d'exploitation non courants et courants.

Un test de dépréciation est effectué :

- au minimum une fois par an pour les UGT comprenant des actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire des écarts d'acquisition dans le cas du groupe Vallourec ;
- pour les autres UGT, en cas d'apparition d'indices de pertes de valeur.

Une valeur boursière du Groupe inférieure à l'actif net consolidé sur un cycle d'activité, des perspectives négatives liées à l'environnement économique, législatif, technologique, ou au secteur d'activité constituent des indices généraux de perte de valeur susceptibles d'entraîner des tests de dépréciation de l'ensemble des UGT du Groupe.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est comptabilisée et présentée sur la ligne dépréciation d'actifs et d'écart d'acquisition en résultat d'exploitation. Lorsqu'une UGT contient un écart d'acquisition, la perte de valeur réduit en priorité l'écart d'acquisition, puis le cas échéant les autres immobilisations de l'UGT.

UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSorerIE

Le Groupe comprend principalement trois UGT qui regroupent les actifs de plusieurs filiales intervenant dans le cycle de production des produits commercialisés par ces UGT et représentent 99 % de l'actif net du Groupe et la totalité des écarts d'acquisition :

- Vallourec Europe : l'UGT regroupe des tuberies (France, Allemagne et Chine) et les lignes de finition qu'elles approvisionnent (en France, en Allemagne, au Moyen Orient et en Asie) ;
- Vallourec North America : l'UGT regroupe une aciérie et des tuberies aux États-Unis, ainsi que les lignes de finition qu'elles approvisionnent (aux États-Unis, au Mexique et au Canada) ;
- Vallourec do Brasil : l'UGT regroupe au Brésil une aciérie, intégrant une mine et des forêts qui lui fournissent la matière première nécessaire à son fonctionnement, les tuberies, ainsi que les lignes de finition qu'elles approvisionnent.

INDICES DE PERTES DE VALEUR

Au 31 décembre 2019, les tests de dépréciations ont été réalisés sur les UGT auxquelles des écarts d'acquisition ont été alloués (UGT Vallourec Europe, UGT Vallourec North America, UGT Vallourec do Brasil) ainsi qu'aux actifs isolés pour lesquels un indice de perte de valeur a été identifié, notamment Valinox Nucléaire Chine, les actifs liés aux activités « Énergie Électrique » dédiées aux centrales conventionnelles au charbon (usine de Reisholz en Allemagne) et VCHA (Chine).

VALEUR RECOUVRABLE

Pour chaque UGT testée, la valeur recouvrable a été considérée comme égale à la valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie prévisionnels actualisés qu'elle génère.

Pour les actifs isolés, la valeur recouvrable a été considérée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession ou la valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie prévisionnels actualisés qu'elle génère.

FLUX FUTURS DE TRÉSorerIE

Sur la durée des BP, soit cinq ans

Les prévisions retenues sont celles du plan stratégique à cinq ans qui s'appuie sur des hypothèses macroéconomiques par marché, basées sur des sources externes (prévisions d'investissements E&P Oil & Gas par régions, prix du baril et du gaz, devises, matières premières, inflation...). Il est notamment tenu compte de plusieurs sources externes telles qu'AIE, IHS ou encore Wood Mackenzie qui permettent d'estimer les volumes d'investissements E&P Oil & Gas par régions. Sur la base de ces éléments, les régions, sous la coordination des Départements Centraux Développement et Innovation (D&I) et Technologie et Industrie (T&I) établissent leurs prévisions de ventes (volumes et prix).

Il convient de noter que la majeure partie de notre chiffre d'affaires est issue de la vente de tubes sans soudure et de connexions pour l'industrie pétrolière (tubing et casing pour les puits de pétrole et de gaz, pipelines, tubes de raffinage et pétrochimie...). Le comportement de nos clients peut différer en fonction de leur propre business model et de la manière dont ils s'adaptent structurellement à l'évolution des prix (structure de coûts, politique de stocks, aversion au risque, portefeuille de projet, capacité de financement). L'expérience et la connaissance de nos équipes sont déterminantes dans l'élaboration de nos prévisions.

Le plan stratégique à cinq ans du Groupe a été présenté au Conseil de Surveillance en décembre 2019. Dans ce plan, le Groupe a retenu pour 2019 des hypothèses cohérentes avec les données constatées fin 2019 et une reprise progressive de l'activité.

Vallourec considère sur l'horizon du plan stratégique une évolution progressive des investissements pétroliers et des bénéfices des plans de compétitivité et des nouvelles routes industrielles lancés par le Groupe.

Les hypothèses de taux de change sont cohérentes pour l'ensemble de la période avec celles retenues dans le cadre du plan stratégique à cinq ans.

Les UGT sont testées dans la principale devise constituant les flux futurs de trésorerie, à savoir :

- en EUR pour les UGT Vallourec Europe ;
- en USD pour l'UGT Vallourec North America ;
- en BRL pour l'UGT Vallourec do Brasil.

Une période d'extrapolation de trois ans entre 2025 et 2027

Le principe d'une extrapolation de trois ans au-delà du plan stratégique a été maintenu en 2019 pour tenir compte des effets de cycle qui impactent les investissements pétroliers et donc l'activité de Vallourec. Le niveau normatif correspond à des niveaux d'investissements des opérateurs pétroliers cohérents avec les perspectives à long terme du marché O&G (déplétion des champs existants et hausse de la demande de pétrole et de gaz). Ils peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction du contexte économique.

Une telle période permet en outre de faire converger progressivement les taux de croissance des chiffres d'affaires de la dernière année du plan stratégique vers le taux de croissance à l'infini.

Les taux de croissance à l'infini ont été revus au 31 décembre 2019 afin de mettre en cohérence ces derniers avec la devise dans laquelle le coût moyen pondéré du capital (« WACC ») et les flux futurs de trésorerie ont été calculés. Ces taux découlent des prévisions d'inflation long terme de la devise retenue pour chaque UGT.

Si la projection à l'infini avait été réalisée à partir de la dernière année du BP (versus la prise en compte d'une période d'extrapolation de trois ans), il n'y aurait pas eu de dépréciation à comptabiliser.

TAUX D'ACTUALISATION

Les taux d'actualisation des UGT correspondent à leur Coût Moyen Pondéré du Capital (« CMPC » ou « WACC ») défini comme la moyenne pondérée du coût des fonds propres et du coût de la dette après impôt. Les taux d'actualisation sont estimés à l'aide du Modèle d'Évaluation Des Actifs Financiers (« MEDAF »).

Les principales composantes du coût des fonds propres sont :

- un taux sans risque estimé à partir du rendement observé de l'OAT 10 ans ;
- une prime de risque systématique obtenue en appliquant à la prime de risque du marché actions de l'UGT un bêta calculé à partir des données boursières d'un échantillon de sociétés cotées réalisant une activité comparable ;
- une prime de risques spécifiques au titre notamment des risques pays de l'UGT.

Le coût de la dette après impôt de chaque UGT est calculé en majorant le taux sans risque d'un *spread* de crédit calculé à partir des données moyennes des sociétés cotées de l'échantillon mentionné ci-dessus.

Le *gearing* (ou ratio Dettes sur Fonds propres) permet de pondérer le coût des fonds propres et le coût de la dette après impôt. Il correspond à la médiane de la dette financière nette/capitalisation boursière des entreprises de l'échantillon de sociétés cotées retenu à titre de référence.

Les paramètres exprimés ci-dessus sont calculés sur une durée moyenne de deux ans.

Le taux d'actualisation de chaque UGT est calculé en cohérence avec la principale devise dans laquelle sont libellés les flux futurs de trésorerie.

La mise en œuvre de cette approche aboutit à des taux d'actualisation de 8,4 % pour l'UGT Vallourec Europe, 8,8 % pour Vallourec North America et 11,1 % pour Vallourec do Brasil.

RÉSULTATS DES TESTS DE DÉPRÉCIATIONS

Au-delà des dépréciations d'actifs isolés liées aux adaptations des unités de production (30 millions d'euros) principalement Valinox Nucléaire en Chine (21 millions d'euros), les tests réalisés conduisent à ne pas comptabiliser de dépréciations pour perte de valeur sur l'exercice.

Les UGT présentant la sensibilité la plus forte aux hypothèses concernent Vallourec Europe et Vallourec North America, et les analyses de sensibilité sont présentées ci-après.

Pour l'UGT Vallourec do Brasil, la valeur recouvrable excède fortement la valeur comptable et aucune variation raisonnablement possible des hypothèses du test ne conduirait à une dépréciation au 31 décembre 2019.

TESTS DE SENSIBILITÉ

Les analyses de sensibilité présentées dans le tableau ci-dessous ont été calculées en faisant varier un paramètre unique.

Analyse des sensibilités des UGT (en millions d'euros)		Vallourec Europe	Vallourec North America ^(a)
Actifs nets			
• Dont courants		798	1 379
• Dont non courants		163	143
Bases testées au 31 décembre 2019		961	1 522
Valeur d'utilité de l'UGT		961	1 580
Sensibilité au taux d'actualisation	+ 0,5 pt	931	1 461
	- 0,5 pt	1 102	1 719
Sensibilité du RBE	- 10 % par an	847	1 275
	+ 10 % par an	1 173	1 879
Sensibilité au taux EUR/USD	+ 5 cts	506	1 530
	- 5 cts	1 506	1 630
Sensibilité sur le taux de croissance à l'infini	+ 0,5 pt	1 067	1 670
	- 0,5 pt	961	1 503
Perte de valeur sur tests d'impairment		-	-

(a) Tests réalisés en dollars et convertis en euros au taux de clôture.

Le tableau ci-dessus fait apparaître que les flux de l'UGT sont sensibles aux variations de la valeur de leurs transactions à l'export libellées dans une autre monnaie que celle du pays de leur implantation (Principalement USD).

4.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Elles comprennent essentiellement des brevets et marques qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées séparément de l'écart d'acquisition si leur juste valeur peut être évaluée lors de la phase d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation par l'entreprise lorsqu'elles ont une durée de vie finie.

	2018			2019		Valeur nette
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Pertes de valeur	
Immobilisations incorporelles	566 096	(494 819)	71 277	576 645	(513 240)	63 405

Les immobilisations incorporelles correspondent à la technologie, logiciels, brevets et licences, ainsi qu'aux savoir-faire et relations clients acquis notamment à l'occasion de regroupements d'entreprises.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie autres que les écarts d'acquisition.

4.4. Immobilisations corporelles

→ Évaluation au coût net d'amortissement et de dépréciation

Hormis le cas où elles sont acquises lors d'un regroupement d'entreprises, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. À chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et le cas échéant, des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

→ Approche par composants

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale (fours, équipements industriels lourds...) sont identifiés par les services techniques, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre.

Lors du remplacement du composant, la dépense (soit le coût du nouveau composant) est immobilisée à condition que des avantages économiques futurs soient toujours attendus de l'actif principal.

L'approche par composants est également appliquée aux dépenses de grandes révisions, planifiées et d'une périodicité supérieure à un an. Ces dépenses sont identifiées comme une composante du prix d'acquisition de l'immobilisation et amorties sur la période séparant deux révisions.

→ Frais d'entretien et de réparation

Les frais d'entretien et de réparation récurrents ne répondant pas aux critères de l'approche par composants sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

→ Immobilisations acquises dans le cadre d'une acquisition d'entreprises

Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. Elles sont amorties selon le mode linéaire et sur la durée d'utilité résiduelle à la date d'acquisition.

→ Droit d'utilisation

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ;
- d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

Les contrats de location du Groupe concernent principalement des biens immobiliers et du matériel industriels servant à la fabrication et au transport de produits.

Le Groupe utilise les exemptions suivantes permises par la norme :

- exclusion des contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois) ;
- exclusion des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur (valeur unitaire à neuf inférieure à 5 000 dollars US) ;
- exclusion des contrats de location d'actif incorporel.

→ Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat et l'estimation des coûts de remise en état.

Le droit d'utilisation est amorti linéairement sur la durée du contrat de location.

→ Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

Principales catégories d'immobilisations	Durée d'utilité
Constructions	
Bâtiments	30-40
Agencements et aménagements	10
Installations techniques, matériel et outillage	
Installations industrielles	20-25
Autres (automates...)	5-10
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport et mobilier de bureau	5-10
Matériel informatique	3

Les dotations aux amortissements des nouveaux sites industriels en phase de démarrage sont calculées compte tenu de la méthode des unités de production pour les actifs directement utilisés dans le processus de production et de la méthode de l'amortissement linéaire pour l'amortissement des autres actifs.

	2018			2019		
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains	127 786	(32 042)	95 744	137 341	(35 235)	102 106
Constructions	807 997	(366 010)	441 987	901 100	(414 036)	487 064
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 248 591	(2 321 945)	1 926 646	4 361 899	(2 557 631)	1 804 268
Immobilisations corporelles en cours	101 889	(3 341)	98 548	124 500	(3 356)	121 144
Autres immobilisations corporelles	322 043	(194 329)	127 714	325 381	(197 884)	127 497
TOTAL	5 608 306	(2 917 667)	2 690 639	5 850 221	(3 208 142)	2 642 079

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS DROITS D'UTILISATION)

	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Au 31/12/2017	5 734 621	(2 757 732)	2 976 889
Acquisitions	121 480	-	121 480
Cessions	(129 151)	108 594	(20 557)
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	-	(269 248)	(269 248)
Pertes de valeur	-	(51 586)	(51 586)
Effet des variations de change	(65 156)	15 479	(49 677)
Reclassement et autres variations	(53 488)	36 826	(16 662)
Au 31/12/2018	5 608 306	(2 917 667)	2 690 639
Acquisitions	157 181	-	157 181
Cessions	(77 620)	61 239	(16 381)
Impact d'ouverture d'IFRS 16 ^(a)	(106 538)	55 139	(51 399)
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	-	(249 189)	(249 189)
Pertes de valeur	-	(29 920)	(29 920)
Effet des variations de change	31 252	(15 240)	16 012
Reclassement et autres variations	31 589	(32 324)	(735)
AU 31/12/2019	5 644 170	(3 127 962)	2 516 208

(a) Reclassement des immobilisations corporelles des locations-financements (IAS 17) en droit d'utilisation au 1^{er} janvier 2019.

Les « Pertes de valeurs » comptabilisées au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019 sont liées aux dépréciations d'actifs isolés principalement localisés en Europe et en Chine.

DROITS D'UTILISATION

	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette
Acquisitions	19 349	-	19 349
Cessions	(1 751)	958	(793)
Impact d'ouverture d'IFRS 16	193 151	(55 139)	138 012
Dotations nettes aux amortissements de l'exercice	-	(30 823)	(30 823)
Effet des variations de change	(6 295)	2 986	(3 309)
Autres	1 598	1 837	3 435
AU 31/12/2019	206 052	(80 181)	125 871

Les droits d'utilisation incluent le contrat de location-financement signé en 2010 portant sur la construction d'un équipement de traitement de l'eau chez Vallourec Soluções Tubulares do Brasil qui présente une valeur nette comptable de 92,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

4.5. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques au Brésil constitués de forêts d'eucalyptus exploitées pour les besoins internes en coke. Ces derniers sont évalués selon les principes définis par la norme IAS 41 « Agriculture ». La présence d'un marché actif au Brésil conduit le Groupe à évaluer ces actifs à leur juste valeur, diminuée des coûts de cession, lors de la comptabilisation initiale ainsi qu'à chaque date de clôture.

	2018	2019
AU 1^{er} JANVIER	71 494	59 611
Investissements	6 209	9 677
Évaluation à la juste valeur	3 293	10 343
Dotations nettes aux amortissements de la période	(8 870)	(8 334)
Pertes de valeur	(1 663)	-
Reclassement vers stocks	(3 171)	(4 990)
Effet des variations de change	(7 444)	(1 035)
Autres variations	(237)	(2 786)
AU 31 DÉCEMBRE	59 611	62 486

La filiale brésilienne Vallourec Florestal exploite des forêts d'eucalyptus principalement destinés à produire le charbon de bois utilisé dans les hauts fourneaux de Vallourec Soluções Tubulares do Brasil.

Au 31 décembre 2019, la Société exploitait environ 108 672 hectares d'eucalyptus sur une surface totale de 224 686 hectares.

Le chiffre d'affaires de Vallourec Florestal s'élève à 29,1 millions d'euros en 2019 contre 45,6 millions d'euros en 2018.

4.6. Réconciliation des décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations du tableau de flux

	2018		2019	
	Incorporels et corporels	Biologiques	Incorporels et corporels	Biologiques
Acquisition d'immobilisations incorporelles	985		427	
Acquisition d'immobilisations corporelles	121 480	6 209	157 181	9 677
Total des investissements industriels	122 465	6 209	157 608	9 677
Variation des dettes sur immobilisations et des apports des partenaires	547		(8 608)	
TOTAL	123 012	6 209	149 000	9 677
Tableau de trésorerie : investissements décaissés au cours de l'année s'élèvent à :	129 221		158 677	

4.7. Engagements hors bilan opérationnels

Les engagements hors bilan reçus s'élevaient à 14 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 16 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ils correspondent principalement à des commandes d'immobilisations...

ENGAGEMENTS DONNÉS PAR ÉCHÉANCE

	2018	2019	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrat de location à long terme ^(a)	147 873	-	-	-	-
Créances clients	5 462	6 005	6 005	-	-
Autres engagements	77 397	51 063	36 796	12 587	1 680
TOTAL	230 732	57 068	42 801	12 587	1 680

(a) Sur 2019, l'application de la norme IFRS 16 a conduit à la reconnaissance de l'essentiel des contrats de location au bilan, aucun autre contrat n'étant individuellement significatif.

Note 5 Titres mis en équivalence

→ Définition

Les entreprises associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les participations du Groupe dans des co-entreprises et entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

→ Mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée soit initialement comptabilisée au coût, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Les quotes-parts dans les résultats nets des entreprises associées sont intégrées au sein du résultat net des activités poursuivies, que leurs activités s'inscrivent ou non dans le prolongement des activités du Groupe.

→ Test de dépréciation

En cas d'indice de perte de valeur, la valeur comptable totale de la participation (y compris goodwill) fait l'objet d'un test de dépréciation selon les dispositions prévues par la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs.

→ Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

→ Prise de contrôle d'une activité conjointe ou d'une mise en équivalence

Conformément à la norme IFRS 3, les participations antérieurement détenues sont réévaluées à leur juste valeur conduisant à un résultat de cession (« Cessions d'actifs, restructuration et éléments non récurrents ») et les actifs acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

Les principales sociétés mises en équivalence (valeur comptable individuelle supérieure à 25 millions d'euros) sont listées ci-dessous.

	HKM	Autres	Total entreprises associées	Vallourec Umbilicals	Autres	Total co-entreprises	Total
Activité	Aciérie			Tubes Soudés			
Lieu d'implantation	Allemagne			France			
Au 31/12/2018	80 690	25 614	106 304	25 419	2 635	28 054	134 358
AU 31/12/2019	80 690	22 020	102 710	23 595	3 116	26 711	129 421

Depuis le 16 novembre 2018, Vallourec exerce un contrôle conjoint sur Vallourec Umbilicals suite à l'augmentation de capital souscrite par la Banque Publique d'Investissement (BPI) destinée à financer son projet de développement industriel et est consolidée selon la méthode de

la mise en équivalence à partir de la date de l'opération. Vallourec et BPI détiennent respectivement 51 % et 49 % de la société à la suite de l'opération.

5.1. Données relatives aux entreprises associées

Les informations financières (à 100 %) résumées de la société HKM sont présentées ci-dessous.

HKM	31/12/2018	31/12/2019
Actifs non courants	634 955	627 837
Actifs courants	661 185	662 722
Passifs non courants	493 865	464 474
Passifs courants	398 825	422 636
Actif net	403 450	403 449
Ventes	2 474 027	2 503 257
Résultat d'exploitation	9 308	9 652
Résultat net des activités poursuivies	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-
Total résultat global	-	-
Dividendes versés au Groupe	-	-

La réconciliation des informations financières résumées de l'entreprise associée HKM avec la valeur comptable des intérêts du Groupe dans cette entreprise associée s'établit de la manière suivante :

HKM	31/12/2018	31/12/2019
Actif net	403 450	403 449
Pourcentage de détention du Groupe dans HKM	20 %	20 %
Écarts d'acquisition	-	-
Autres	-	-
Valeur titres mis en équivalence	80 690	80 690
Résultat HKM	-	-
Pourcentage de détention du Groupe dans HKM	20 %	20 %
Quote-part de résultat net	-	-

Le Groupe détient également des intérêts dans d'autres entreprises associées (qui, considérées individuellement, ne sont pas significatives) pour une valeur comptable globale de 22 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 26 millions d'euros au 31 décembre 2018.

5.2. Données relatives aux coentreprises

Les informations financières (à 100 %) résumées de la société Vallourec Umbilicals sont présentées ci-dessous.

Vallourec Umbilicals	31/12/2018	31/12/2019
Actifs non courants	19 204	30 332
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	3 514	3 254
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 479	18 069
Autres passifs non courants	1 232	969
Dettes financières non courantes	-	-
Autres passifs courants	2 126	4 423
Dettes financières courantes	-	-
Actif net	49 839	46 263

Vallourec Umbilicals	Q4 2018	2019
Ventes	38	6 801
Résultat d'exploitation	(1 158)	(3 425)
Résultat financier	(4)	(113)
Charge d'impôts	(3)	-
Résultat net des activités poursuivies	(1 165)	(3 538)
Autres éléments du résultat global	-	-
Total résultat global	(1 165)	(3 538)
Dividendes versés au Groupe	-	-

La réconciliation des informations financières résumées de la coentreprise Vallourec Umbilicals avec la valeur comptable des intérêts du Groupe dans cette coentreprise s'établit de la manière suivante :

Vallourec Umbilicals	31/12/2018	31/12/2019
Actif net	49 839	46 263
Pourcentage de détention du Groupe	51 %	51 %
Écarts d'acquisition	-	-
Autres	-	-
Valeur titres mis en équivalence	25 418	23 595
Résultat de Vallourec Umbilicals	(1 165)	(3 538)
Pourcentage de détention du Groupe	51 %	51 %
Quote-part de résultat net	(594)	(1 804)

5.3. Opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises associées	Coentreprises
	HKM	Vallourec Umbilicals
Ventes aux parties liées	2 459	1 299
Achats auprès des parties liées	308 318	2
Créances sur les parties liées	166	381
Dettes envers les parties liées	88 945	2

Les achats concernent principalement les achats de ronds d'acier à HKM, produits utilisés comme matières premières dans la fabrication par les laminoirs européens de Vallourec Deutschland et Vallourec Tubes France.

5.4. Rémunération des organes de direction et de surveillance

Le montant global des rémunérations aux membres du Comité Exécutif dans sa composition au 31 décembre 2019 (10 personnes en 2019 contre 10 personnes en 2018) ainsi que les engagements de retraite à la clôture s'établissent comme suit :

	2018	2019
Rémunérations et avantages en nature	6 670	6 019
Paiements fondés sur des actions ^(a)	1 421	612
Engagement de départ en retraite	716	870
Engagement de retraite complémentaire	5 797	6 061

(a) Information fournie à partir des Plans 2019, 2018, 2017, 2016, 2015, 2014, 2013 et 2012 d'option de souscription d'actions, d'actions de performance et d'actionnariat salarié.

Concernant les engagements de retraite accordés aux dirigeants, il n'existe pas de régime spécifique ; les dirigeants bénéficient du régime de retraite complémentaire du groupe Vallourec (régime à prestations définies instauré en 2005 et fermé au 31 décembre 2015), ainsi que des régimes type Articles 83 et 82 mis en place au 1^{er} avril 2016, ces régimes n'entraînant pas d'engagements.

Il n'y avait au 31 décembre 2019 ni prêt ni caution accordée aux dirigeants par la société mère Vallourec et ses filiales contrôlées.

Le montant des jetons de présence et autres rémunérations perçus par les membres s'élevait à 0,9 million d'euros en 2019, contre 0,9 million d'euros en 2018.

Note 6 Capitaux propres, paiement en action et résultat par action

6.1. Capitaux propres – part du Groupe

CAPITAL

Le capital de Vallourec est composé de 457 987 760 actions ordinaires au nominal de 2 euros entièrement libérées. Aucune modification du capital n'a eu lieu sur les exercices 2019 et 2018.

RÉSERVES, INSTRUMENTS FINANCIERS

Ces réserves de variation de juste valeur des instruments de couverture (nettes d'impôt) sont alimentées principalement par deux types d'opérations :

- les opérations de couverture de change efficaces affectées au carnet de commandes et aux offres commerciales. Les variations des effets de change constatées à la clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres ;

- les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt (à taux fixe) ont été contractés. Ils font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions des taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres.

RÉSERVES DE CONVERSION

Les réserves de conversion résultent de la conversion des capitaux propres des filiales hors zone euro. Leur variation correspond aux changements de taux des devises sur l'évaluation des capitaux propres et du résultat de ces sociétés. Ces réserves ne sont reprises en résultat qu'en cas de cession partielle ou totale et perte de contrôle de l'entité étrangère.

	USD	GBP	BRL	CNY	Autres	Total
Au 31/12/2017	193 059	(12 107)	(738 432)	19 532	(26 513)	(564 461)
Variation	57 963	76	(142 280)	(3 340)	3 583	(83 998)
Au 31/12/2018	251 022	(12 031)	(880 712)	16 192	(22 930)	(648 459)
Variation	26 526	(263)	(21 354)	518	6 291	11 718
AU 31/12/2019	277 548	(12 294)	(902 066)	16 710	(16 639)	(636 741)

6.2. Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont essentiellement détenues par Sumitomo Corp. et Nippon Steel Sumitomo Metal Corp.

CONTRIBUTIONS DANS LES INTÉRÊTS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

	2018	2019
Principales entités américaines (Vallourec Star et VAM USA)	286 234	337 314
Vallourec Soluções Tubulares do Brasil – Brésil	134 499	130 757
Autres	41 286	44 637
TOTAL	462 019	512 708

CONTRIBUTIONS DANS LE RÉSULTAT

	2018	2019
Principales entités américaines (Vallourec Star et VAM USA)	(5 057)	4 990
Vallourec Soluções Tubulares do Brasil – Brésil	2 497	1 178
Autres	472	(3 614)
TOTAL	(2 088)	2 554

6.3. Paiements en actions (options et actions de performance)

La norme IFRS 2 « Paiements en actions » requiert l'évaluation et la comptabilisation des avantages résultant des plans d'options et d'attributions d'actions de performance qui équivalent à une rémunération des bénéficiaires : ils sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale de l'option. Le nombre d'options pris en compte pour valoriser le plan est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires à la fin de la période d'indisponibilité des droits.

- Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'options d'achat ou de souscription d'actions, leur conférant le droit d'acheter une action existante ou de souscrire à une augmentation de capital à un prix convenu.
- Les options sont évaluées à la date d'octroi, selon le modèle Black & Scholes.
- Certains dirigeants et salariés bénéficient de plans d'attributions d'actions dans lesquels les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de performance (pourcentage du résultat brut d'exploitation consolidé). Ces plans sont évalués selon un modèle de type binomial de projection de cours.

Vallourec propose à ses salariés de participer à des plans d'actionnariat réservés. Ces plans sont évalués selon un modèle de type binomial de projection de cours.

L'impact dans le compte de résultat des plans d'actionnariat salariés est présenté à la Note 2.3.

Plans de souscription d'actions

CARACTÉRISTIQUES DES PLANS

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans de souscription d'actions de 2009 à 2019 au profit de certains dirigeants et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres du plan 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action du 9 juillet 2010 et de la multiplication par deux consécutive du nombre d'actions) :

	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Plan 2012	Plan 2013
Date d'attribution	01/09/2009	01/09/2010	01/09/2011	31/08/2012	02/09/2013
Date de maturité	01/09/2013	01/09/2014	01/09/2015	01/03/2017	03/03/2018
Date d'expiration	01/09/2019	01/09/2020	01/09/2021	30/08/2020	01/09/2021
Prix d'exercice en euros	31,0	42,7	36,4	22,2	27,7
Nombre d'options attribuées	964 107	853 641	1 140 431	883 602	1 003 746

	Plan 2014	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017	Plan 2018	Plan 2019
Date d'attribution	15/04/2014	15/04/2015	18/05/2016	18/05/2017	15/06/2018	17/06/2019
Date de maturité	15/04/2018	15/04/2019	18/05/2020	18/05/2021	15/06/2022	17/06/2023
Date d'expiration	15/04/2022	15/04/2023	18/05/2024	18/05/2025	15/06/2026	17/06/2027
Prix d'exercice en euros	23,13	13,57	3,90	6,02	5,50	2,20
Nombre d'options attribuées	622 261	683 413	537 895	292 500	354 220	354 220

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPTIONS EN COURS DE VALIDITÉ

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

<i>En nombre d'options</i>	2018	2019
Options en circulation au 1^{er} janvier	4 013 201	3 674 986
Options exercées	-	-
Options devenues caduques	-	(487 437)
Options radiées	(692 435)	(361 430)
Options distribuées sur l'exercice	354 220	354 220
OPTIONS EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE	3 674 986	3 180 339
Dont options pouvant être exercées	2 110 179	1 771 883

Les chiffres reportés correspondent aux nombres d'options avec un coefficient de performance 1 pour les plans en cours d'acquisition et aux nombres réels attribués pour les plans arrivés à maturité.

Au 31 décembre 2019, le prix d'exercice moyen des actions est de 17,93 euros.

VALORISATION DES PLANS ^(a)

	Plan 2018	Plan 2019
Prix de l'action à la date d'attribution	5,33 €	2,23 €
Volatilité ^(b)	30,00 %	32,00 %
Taux sans risque ^(c)	0,42 %	0,10 %
Prix d'exercice	5,50 €	2,20 €
Taux de dividendes ^(d)	3,00 %	3,00 %
Juste valeur de l'option ^(e)	1,02 €	0,48 €

(a) Pour évaluer la juste valeur des options accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé.

(b) La volatilité correspond à une volatilité historique observée sur une période correspondant à la durée de vie des plans.

(c) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupon (source : Institut des Actuaire).

(d) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes et de la politique de dividendes du Groupe.

(e) La juste valeur pour le Directoire et l'Operational Committee est de 0,48 euro pour le plan 2019.

Plans d'attribution d'actions de performance

CARACTÉRISTIQUES DES PLANS

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans d'attribution d'actions de performance de 2014 à 2019 au profit de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

Plans d'attribution d'actions de performance	Plan 2014	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017	Plan 2018	Plan 2019
Date d'attribution	16/12/2014	15/04/2015	18/05/2016	18/05/2017	15/06/2018	17/06/2019
Durée d'acquisition	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)
Durée de conservation	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)
Conditions de performance	Oui ^(a)	Oui ^(b)	Oui ^(c)	Oui ^(d)	Oui ^(e)	Oui ^(f)
Nombre théorique d'actions attribuées	661 861	388 583	610 001	820 275	842 630	836 630

(a) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2017 pour les résidents français et les membres du Directoire, et en 2018 pour les résidents non français. Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire), elle sera fonction de la performance du RBE (résultat brut d'exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2014, 2015 et 2016. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,25. Pour les membres du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des quatre critères suivants appréciés sur les années 2014, 2015 et 2016 : le taux de rendement du capital investi sur une base consolidée (ROCE) comparé au ROCE au budget, le chiffre d'affaires (CA) consolidé à taux de change et périmètre constant comparé au CA au budget, la performance boursière relative de l'action Vallourec sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris par rapport à un panel de référence et la performance relative du résultat brut d'exploitation (RBE) par rapport au même panel que le critère précédent. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(b) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2018 pour les résidents français et les membres du Directoire, et en 2019 pour les résidents non français. Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire), elle sera fonction de la performance du RBE (résultat brut d'exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2015, 2016 et 2017. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,25. Pour les membres du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants appréciés sur les années 2015, 2016 et 2017 : le taux de rendement du capital investi sur une base consolidée (ROCE) comparé au ROCE au plan stratégique, le taux de rendement global de l'actionnaire (Total Shareholder Return – TSR) sur 2015, 2016 et 2017. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(c) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2019 pour les résidents français et les membres du Directoire, et en 2020 pour les résidents non français. Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire), elle sera fonction de la performance du RBE (résultat brut d'exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le groupe Vallourec en 2016, 2017 et 2018. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,25. Pour les membres du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants appréciés sur les années 2016, 2017 et 2018 : le taux de rendement du capital investi sur une base consolidée (ROCE) comparé au ROCE au plan stratégique, le taux de rendement global de l'actionnaire (Total Shareholder Return – TSR) sur 2016, 2017 et 2018. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(d) Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire et Comité Exécutif), elle sera fonction de la réduction des coûts des années 2017, 2018 et 2019 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et le Free Cash Flow (FCF) cumulé du Groupe pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,4. Pour les membres du Directoire et du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants : la réduction des coûts des années 2017, 2018 et 2019 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2017 et 2019 par rapport à un panel de sociétés comparables. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2.

(e) Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire et Comité Exécutif), elle sera fonction de la réduction des coûts des années 2018, 2019 et 2020 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et le Free Cash Flow (FCF) cumulé du Groupe pour les exercices 2018, 2019 et 2020. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2. Pour les membres du Directoire et du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants : la réduction des coûts des années 2018, 2019 et 2020 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2018 et 2020 par rapport à un panel de sociétés comparables. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2.

(f) Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire et Comité Exécutif), elle sera fonction de la réduction des coûts des années 2019, 2020 et 2021 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et le Free Cash Flow (FCF) cumulé du Groupe pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2. Pour les membres du Directoire et du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants : la réduction des coûts des années 2019, 2020 et 2021 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2019 et 2021 par rapport à un panel de sociétés comparables. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2.

Plans internationaux d'attribution d'actions de performance

Plan « 2-4-6 » 2014

Date d'attribution	15/04/2014
Durée d'acquisition	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)
Durée de conservation	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)
Conditions de performance	Résultat brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires (2014, 2015 et 2016)
Nombre théorique d'actions attribuées	208 100

**Plans d'attribution gratuite d'actions
(sans condition de performance)**

	Plan Value 13	Plan Value 14	Plan Value 15	Plan Value 16	Plan Value 17
Date d'attribution	10/12/2013	16/12/2014	15/12/2015	14/12/2016	14/12/2017
Durée d'acquisition	4,6 ans	4,6 ans	4,6 ans	4,6 ans	4,6 ans
Nombre théorique d'actions attribuées	6 445	6 336	2 744	3 344	3 409

Sur 2019, afin de satisfaire aux exigences légales et fiscales de chaque pays, le plan d'actionnariat salarié se compose des différentes formules suivantes :

- FCPE levier : les salariés souscrivent par l'intermédiaire d'un FCPE à un nombre d'actions Vallourec décotées de 15 % leur permettant de bénéficier, à l'échéance de la durée de blocage de leurs avoirs, d'un multiple de performance sur les actions Vallourec et d'une protection sur leur investissement initial hors effet de change. Le multiple de la hausse est obtenu grâce au transfert de la décote, des dividendes et autres droits financiers liés à la détention des actions à la banque structurant l'opération au travers d'un contrat d'échange ;
- FCPE classique : les salariés souscrivent par l'intermédiaire d'un FCPE des actions Vallourec à un cours décoté de 20 % et bénéficient des dividendes éventuels ;
- action et *Stock Appreciation Rights* (SAR) : les salariés, par l'acquisition d'un titre à un prix décoté de 15 %, bénéficient d'un SAR (protection sur leur investissement initial, hors effet de change, et multiple de performance sur ce titre) qui sera versé par l'employeur, en trésorerie, à l'expiration de la période de blocage. La dette qui en résulte (SAR) est couverte par des warrants fournis à l'employeur par la banque structurant l'opération. L'émission des warrants a été obtenue en contrepartie de l'émission d'actions, réservées à la banque, à un prix décoté de 15 % ;
- cash et *Stock Appreciation Rights* (SAR) : les salariés, par un placement sur un compte bancaire rémunéré, bénéficient de SAR (multiple de performance sur ce placement) qui seront versés au salarié par l'employeur, en trésorerie, à l'expiration de la période de

blocage. La dette qui en résulte (SAR) est couverte par des warrants fournis à l'employeur par la banque structurant l'opération. L'émission des warrants a été obtenue en contrepartie de l'émission d'actions, réservées à la banque, à un prix décoté de 15 %.

La charge IFRS 2 résultant de l'avantage accordé au salarié dans le cadre du plan d'actionnariat salarié est évaluée à la date d'attribution. La juste valeur de l'avantage correspond, pour la formule classique, à la valeur de l'avantage économique octroyé diminué du coût d'incessibilité pour le salarié, et, pour les formules à levier, à l'espérance de la valeur actuelle des montants versés à terme au salarié. Pour la formule « action et SAR » viennent s'ajouter la décote du titre détenu par le salarié et la valorisation de l'option le protégeant sur son investissement initial.

En 2019 et en 2018, aucune décote n'a été octroyée.

La charge IFRS 2 résultant des *Stock Appreciation Rights* (SAR) est réévaluée à chaque arrêté trimestriel par référence à la juste valeur correspondant à l'espérance de la valeur actuelle des montants versés à terme au salarié. La dette envers les salariés résultant des SAR a donné lieu à une charge incluse dans les charges de personnel de 0,2 million d'euros.

Le produit résultant des warrants est réévalué à chaque arrêté trimestriel par référence à la juste valeur de l'instrument dérivé conformément à la norme IFRS 9.

Le produit correspondant aux warrants versés par la banque ayant complété l'investissement des salariés à l'employeur est comptabilisé dans les charges de personnel pour 0,2 million d'euros en 2019 dans la mesure où il est destiné à couvrir le produit lié aux SAR (voir ci-dessus).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D' ACTIONS

Pour l'ensemble des plans, l'évolution du nombre d'actions en cours d'acquisition est la suivante :

En nombre d'actions	2018	2019
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 1^{er} janvier	2 208 468	2 251 685
Actions livrées sur l'année	(83 238)	(178 126)
Actions annulées	(716 175)	(304 200)
Actions attribuées sur l'année	842 630	836 630
NOMBRE D' ACTIONS EN COURS D' ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE	2 251 685	2 605 989

Les chiffres reportés correspondent aux nombres d'actions avec un coefficient de performance 1 pour les plans en cours d'acquisition et aux nombres réels attribués pour les plans arrivés à maturité.

Valorisation des plans ^(a)	Plan 2018	Plan 2019
Prix de l'action à la date d'attribution	5,33 €	2,23 €
Taux sans risque ^(b)	- 0,07 % (France), - 0,30 % (étranger)	- 0,25 % (France), - 0,36 % (étranger)
Taux de dividendes ^(c)	3,00 %	3,00 %
Juste valeur de l'action	4,57 € (résidents français) ou 4,72 € (résidents non français)	1,93 € (résidents français) ou 1,97 € (résidents non français)

(a) Pour évaluer la juste valeur des actions accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé. L'avantage du salarié correspond à la juste valeur de l'action attribuée, tenant compte de l'impossibilité de percevoir les dividendes pendant la période d'acquisition et du coût pour le salarié induit par l'incessibilité du titre pendant la période de conservation.

(b) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupon (source : Institut des Actuares).

(c) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

6.4. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires (options, actions de performance) et selon la méthode du « rachat d'actions » définie dans IAS 33 « Résultat par action ».

Sont présentés, ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

	2018	2019
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action	(502 455)	(337 549)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	457 987 760	457 987 760
Nombre moyen pondéré d'actions propres pour le résultat de base par action	(117 878)	(494 306)
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat de base par action	457 869 882	457 493 454
Résultat par action (en euros)	(1,1)	(0,7)
Résultat par action comparable à 2018 (en euros)	-	-
Effet de la dilution – options d'achat, de souscription d'actions et actions de performance	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	457 869 882	457 493 454
Résultat dilué par action (en euros)	(1,1)	(0,7)
Résultat par action comparable à 2018 (en euros)	-	-
Dividendes versés au cours de l'exercice	2018	2019
au titre de l'exercice précédent (en euros)	-	-
au titre d'acompte sur l'exercice en cours (en euros)	-	-

Note 7 Financement et instruments financiers

7.1. Endettement financier net

Les « emprunts et dettes financières » comprennent les emprunts bancaires portant intérêts, les emprunts obligataires et les obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE).

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction associés dès lors qu'ils sont directement rattachables. De tels coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont constatés dans le résultat financier de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture (cf. ci-après), les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) disponibles immédiatement (non nantées), non risquées et de volatilité négligeable.

	31/12/2018			31/12/2019		
	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant
Emprunts obligataires	2 117 352	1 717 647	399 705	1 726 538	1 726 538	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	117 415	27 564	89 851	1 737 712	20 142	1 717 570
Autres emprunts et dettes assimilées	560 215	51 426	508 789	359 924	381	359 543
Concours bancaires courants	2 528	-	2 527	208	-	208
Total emprunts et dettes financières courant et non courant	2 797 509	1 796 637	1 000 872	3 824 382	1 747 061	2 077 321
Valeurs mobilières de placement	401 896	-	401 896	925 505	-	925 505
Disponibilités	337 681	-	337 681	868 338	-	868 338
Trésorerie et équivalents de trésorerie	739 576	-	739 576	1 793 843	-	1 793 843
ENDETTEMENT FINANCIER NET	2 057 933	1 796 637	261 296	2 030 539	1 747 061	283 478

7.1.1. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les OCEANE sont comptabilisées initialement en distinguant deux composantes dès lors que la parité de conversion est respectée : une composante dette comptabilisée au coût amorti calculé à l'aide d'un taux d'intérêt de marché estimé pour un emprunt obligataire non convertible équivalent et une composante option de conversion comptabilisée en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre la valeur d'émission de l'OCEANE et la composante dette. Les frais d'émission sont alloués entre les deux composantes au prorata de leurs valeurs respectives.

Emprunt obligataire (en millions d'euros)	Montant nominal	Échéance	Taux facial	Valeur de marché au 31 décembre 2019	Montant dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2019
Emprunt obligataire – Août 2012	55	août 2027	4,125 %	64	54
Emprunt obligataire – Septembre 2014	500	sept. 2024	2,250 %	532	499
OCEANE – Septembre 2017	250	oct. 2022	4,125 %, prime de conversion 37,5 % et strike 6,89	-	233
Emprunt obligataire – Octobre 2017 ^(a)	550	oct. 2022	6,625 %	558	545
Emprunt obligataire – Avril 2018 ^(a)	400	oct. 2023	6,375 %	409	396
TOTAL	1 755				1 727

(a) Emprunts remboursables par anticipation aux conditions contractuelles à partir du 15 octobre 2020.

Ces emprunts obligataires ont permis de diversifier et d'augmenter le montant et la maturité des ressources financières du Groupe.

Ces emprunts obligataires comportent notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire à la demande de chaque porteur d'obligations en cas de changement de contrôle de la Société (au profit d'une personne ou d'un Groupe de personnes agissant de concert) entraînant une dégradation de la notation financière du groupe Vallourec.

En outre, ces obligations peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé en cas de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction, ainsi que des demandes de remboursement anticipées au gré de la Société ou du porteur, dans certains cas notamment de changement de situation de Vallourec ou de fiscalité.

7.1.2. EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les emprunts auprès des établissements de crédit se composent principalement des tirages sur les lignes de crédit de Vallourec S.A. (1 702 millions d'euros) qui sont détaillées en Note 7.1.5 et des emprunts au Brésil pour 20 millions d'euros.

7.1.3. AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les autres emprunts et dettes financières assimilées correspondent principalement à l'en-cours des billets de trésorerie (110 millions d'euros) et aux ACC ACE au Brésil (207 millions d'euros).

En effet, le groupe Vallourec a souhaité diversifier ses sources de financement en faisant appel aux financements de marché. Ainsi Vallourec S.A. a mis en place le 12 octobre 2011 un programme de billets de trésorerie pour satisfaire ses besoins à court terme. Le plafond du programme est de 1 milliard d'euros. Au 31 décembre 2019, Vallourec S.A. avait un encours de 110 millions d'euros pour des maturités d'un an au plus. Ce programme de billets de trésorerie était noté B par Standard & Poor's.

Par ailleurs, Vallourec & Sumitomo Tubos do Brasil et dans une moindre mesure Vallourec Transportes e Serviços do Brasil bénéficient d'un programme d'ACC ACE, finançant leurs besoins d'exploitation à l'export. Au 31 décembre 2019, le montant des ACC ACE est de 207 millions d'euros.

7.1.4. ANALYSE EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES PAR DEVISE, TAUX ET ÉCHÉANCE

Endettement par devise

	31/12/2018	%	31/12/2019	%
USD	284 678	10 %	182 861	5 %
EUR	2 398 712	86 %	3 605 087	94 %
BRL	88 019	3 %	20 580	1 %
Autres	26 100	1 %	15 854	0 %
TOTAL	2 797 509	100 %	3 824 382	100 %

Analyse par échéance des emprunts et dettes financières

	31/12/2018	31/12/2019
< 3 mois	339 812	1 011 739
> 3 mois et < 1 an	661 060	1 065 582
> 1 an	11 011	1 723
> 2 ans	11 736	781 368
> 3 ans	784 995	399 722
> 4 ans	407 474	502 211
5 ans et plus	581 421	62 037
TOTAL	2 797 509	3 824 382

L'endettement par taux

	31/12/2018	%	31/12/2019	%
Taux fixe	2 654 662	95 %	3 819 201	100 %
Taux variable	142 847	5 %	5 181	0 %
TOTAL	2 797 509	100 %	3 824 382	100 %

7.1.5. LIGNES DE CRÉDIT ET COVENANTS

Lignes de crédit

Lignes de crédit confirmées (en millions d'euros)	Montant	Échéance initiale	Échéance étendue	Montant tiré au 31 décembre 2019
Ligne de 1,1 milliard € – Février 2014	1 078	févr. 2019	fév. 2020 pour 44 M€ fév. 2021 pour 1 034 M€	1 021
Bilatérale de 90 millions € – Juin 2015	90	févr. 2019	fév. 2021 pour 90 M€	89
Ligne de 400 millions € – Septembre 2015	400	juil. 2019	juil. 2020 pour 100 M€ fév. 2021 pour 300 M€	296
Ligne de 450 millions € – Mai 2016	450	févr. 2020	fév. 2020 pour 150 M€ fév. 2021 pour 300 M€	296
Bilatérale de 110 millions € – Mai 2018 – BEI en faveur des projets de R&D et de Digitalisation	110	avril 2027	-	-
TOTAL	2 128			1 702

Covenant

L'ensemble de ces contrats de financements bancaires, par ligne de crédit, prévoit le respect par le groupe Vallourec d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés (« covenant ») inférieur ou égal à 100 %, calculé au 31 décembre de chaque année. Tel que défini dans les contrats bancaires, le ratio de covenant bancaire est le rapport entre l'endettement net consolidé du Groupe (y inclus la dette de location financement et le prêt d'actionnaire

au Brésil) sur les capitaux propres du Groupe retraités des gains et pertes sur produits dérivés et des réserves de conversion (gains et pertes sur les filiales consolidées en devises).

Au 31 décembre 2019, le ratio d'endettement retraité (« covenant bancaire ») tel que défini dans les contrats bancaires s'élève à 81 %. L'entrée en vigueur d'IFRS 16 est sans effet sur le ratio « covenant bancaire ».

Covenant bancaire	31/12/2018	31/12/2019
Dettes nettes (hors dette de location-financement)	1 998 776	2 030 539
Dettes de location-financement ^(a)	59 157	50 042
Dettes nettes	2 057 933	2 080 581
Prêt actionnaire	28 892	20 560
Dettes nettes retraitées (1)	2 086 825	2 101 141
Capitaux propres	2 264 276	1 980 045
Réserves de conversion – part du Groupe ^(b)	623 585	608 335
Réserves – variations de juste valeur des instruments financiers ^(b)	9 279	(3 893)
Capitaux propres retraités (2)	2 897 140	2 584 487
Ratio du covenant bancaire retraité (1)/(2)	72 %	81 %

(a) Inclus dans la dette nette au 31 décembre 2018.

(b) Y compris minoritaires.

7.1.6. RÉSULTAT FINANCIER

	2018	2019
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus de valeurs mobilières de placement	14 768	14 425
Produits sur cessions de valeurs mobilières de placement	(479)	16
Total	14 289	14 441
Charges d'intérêts ^(a)	(189 490)	(188 232)
Coût financier net	(175 201)	(173 791)
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Revenu des titres, prêts et créances	1 989	3 581
Pertes (-) ou profits (+) de change et variation du report / déport	(40 303)	(36 044)
Dotations aux provisions, nettes de reprises	(532)	1 542
Autres charges et produits financiers	4 493	6 452
Total	(34 353)	(24 469)
Charges d'intérêt sur contrats de location	-	(34 704)
AUTRES CHARGES D'ACTUALISATION		
Charges financières d'actualisation sur retraites	(5 356)	(9 193)
Produits financiers d'actualisation des éléments d'actifs et de passifs	(4 721)	(1 914)
Total	(10 077)	(11 107)
RÉSULTAT FINANCIER	(219 631)	(244 071)

(a) Les charges d'intérêts sur contrats de location-financement sont comptabilisées en « charges d'intérêts » sur 2018, puis incluses dans les charges d'intérêts sur contrats de location à partir du 1^{er} janvier 2019.

7.1.7. RÉCONCILIATION DES PASSIFS FINANCIERS AVEC LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2018	Écart de conversion	Encaissements liés aux nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts	Reclassement courant/non courant et autres	31/12/2019
Passifs financiers non courant	1 796 637	3 281	9 936	(3 455)	(59 338)	1 747 061
Passifs financiers courant	1 000 872	1 932	2 613 726	(1 542 556)	3 347	2 077 321
Passifs financiers (1)	2 797 509	5 213	2 623 662	(1 546 011)	(55 991)	3 824 382
Impact des instruments financiers de couverture et autres (2)			8 221	-		
TOTAL (1) + (2)			2 631 883	(1 546 011)		
Variation des passifs financiers du Tableau de trésorerie			2 631 883	(1 546 011)		

	31/12/2107	Écart de conversion	Encaissements liés aux nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts	Reclassement courant/non courant et autres	31/12/2018
Passifs financiers non courant	1 817 119	(10 052)	403 324	(1 160)	(412 594)	1 796 637
Passifs financiers courant	746 220	(22 212)	945 827	(1 069 144)	400 181	1 000 872
Passifs financiers (1)	2 563 339	(32 264)	1 349 151	(1 070 304)	(12 413)	2 797 509
Impact des instruments financiers de couverture et autres (2)			(3 180)	(11 116)		
TOTAL (1) + (2)			1 345 971	(1 081 420)		
Variation des passifs financiers du Tableau de trésorerie			1 345 971	(1 081 420)		

Les encaissements et remboursements des passifs financiers concernent principalement des tirages et des remboursements de billets de trésorerie et de lignes de crédit court terme.

7.1.8. ENGAGEMENTS HORS BILAN FINANCIERS

Les engagements financiers hors bilan reçus s'élevaient à 61 millions d'euros au 31 décembre 2019, contre 64 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ils correspondent principalement à des cautionnements reçus.

	2018	2019	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Cautions de marché et lettres de crédit données	90 296	107 475	64 207	42 119	1 149
Autres cautionnements, hypothèques et nantissements donnés	1 401	782	197	584	1
TOTAL	91 697	108 257	64 404	42 703	1 150

7.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont essentiellement constitués des dettes de location et d'instruments dérivés (dont les principes de comptabilisation sont présentés en Note 7.5.3).

La dette de location, à la prise d'effet du contrat, est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Les taux d'actualisation sont calculés individuellement sur la durée *in fine* du contrat.

L'évolution de la dette de location est la suivante :

- elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période ;
- et diminuée du montant des paiements effectués.

	31/12/2018			31/12/2019		
	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant
Dette de location	-	-	-	133 684	103 560	30 124
Instruments dérivés	31 831		31 831	17 995		17 995
TOTAL	31 831	-	31 831	151 679	103 560	48 119

Au cours de l'exercice 2010, Vallourec Soluções Tubulares do Brasil a souscrit un contrat de location-financement d'une valeur nominale de 570 millions de reais brésiliens (126,2 millions d'euros) et portant sur des installations nécessaires au fonctionnement de l'usine située sur

le site de Jeceaba. Au 31 décembre 2019, le montant résiduel de ce contrat de location-financement est de 216 millions de reais brésiliens (47,8 millions d'euros).

ÉCHÉANCIER

	> 1 an	> 2 ans	> 3 ans	> 4 ans	5 ans et plus	Total
Dette de location	21 829	19 169	16 638	14 028	31 896	103 560

7.3. Autres actifs financiers

	31/12/2018			31/12/2019		
	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant
Prêts	3 558	2 930	628	3 311	2 866	445
Autres immobilisations financières	39 985	39 092	893	35 943	35 106	837
Instruments dérivés	3 347		3 347	5 847		5 847
Autres actifs financiers	2 252	2 158	95	5 254	5 162	92
TOTAL	49 142	44 180	4 963	50 355	43 134	7 221

7.4. Prêt d'actionnaire

Vallourec Soluções Tubulares do Brasil bénéficie d'un prêt d'actionnaire consenti par NSSMC. Au cours de l'exercice 2019, il a été amorti à hauteur de 10 millions d'euros. Ce prêt s'amortit progressivement jusqu'en 2022, la prochaine échéance en août 2020 s'élèvera à 44 millions de BRL (environ 10 millions d'euros).

	31/12/2018	31/12/2019
Prêt actionnaire	28 892	20 560

7.5. Instruments financiers

7.5.1. MODÈLE DE COMPTABILISATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : autres titres de participation et créances rattachées, des prêts de participation à l'effort construction, des cautions ;
- des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, des instruments financiers dérivés court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

➔ Évaluation initiale

L'évaluation initiale des actifs financiers non dérivés s'effectue à leur juste valeur à la date de la transaction majorée des coûts de transaction excepté pour la catégorie d'actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat.

Dans la plupart des cas, la juste valeur à la date de la transaction est le coût historique (soit le coût d'acquisition de l'actif).

➔ Classification et évaluation lors des arrêtés comptables

Les actifs financiers (hors instruments dérivés de couverture) sont classés selon IFRS 9 dans l'une des trois catégories ci-après :

- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers mesurés à leur juste valeur en autres éléments du résultat global ;
- actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat.

La classification est déterminée en fonction des deux paramètres suivants :

- le modèle économique suivi par le Groupe pour la gestion de l'actif financier ;
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

➔ Actifs financiers au coût amorti

Ils correspondent aux actifs financiers qui remplissent les deux conditions suivantes :

- le modèle économique de l'actif financier est de percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Dans le Groupe, cette catégorie regroupe :

- les créances rattachées, les prêts long terme et les prêts de participation à l'effort de construction ;
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Le coût amorti des créances à court terme telles les créances clients équivaut le plus souvent à leur coût historique.

Les prêts aux salariés sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance des prêts.

→ Actifs financiers mesurés à leur juste valeur en autres éléments du résultat global

Il s'agit des actifs financiers suivants :

1. Les instruments donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt sur le capital restant dû (instruments SPPI) et dont la détention s'inscrit dans un modèle économique mixte de collecte et de vente.

Cette rubrique reprend essentiellement des titres obligataires et des placements financiers à terme.

Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le gain ou la perte cumulée qui était précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en compte de résultat.

Les intérêts calculés selon la méthode du coût amorti et les dépréciations sont enregistrés en résultat.

2. Les titres de capitaux propres, sur option à la Juste Valeur par les Autres Éléments du Résultat Global.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres et sont non recyclables. Les intérêts calculés selon la méthode du coût amorti et les dépréciations sont enregistrés en résultat.

Dans le groupe Vallourec, on retrouve notamment dans cette catégorie les placements en titres de capitaux propres. Il s'agit généralement :

- de titres non cotés dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable. Ils sont enregistrés à leur coût et font l'objet de tests de dépréciation lors des arrêts des comptes consolidés ;
- de titres cotés évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture.

→ Actifs financiers mesurés à leur juste valeur par le résultat

Cette catégorie d'actifs comprend les actifs financiers qui ne sont pas évalués au coût amorti ou mesurés à leur juste valeur en autres éléments du résultat global.

Il s'agit principalement de certains actifs de trésorerie (valeurs mobilières de placement, disponibilités...) et des instruments dérivés actifs non expressément désignés comme des instruments de couverture (dépôts de garantie et cautions).

Ces actifs de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont pas soumises à un test de dépréciation. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

→ Modèle d'évaluation des pertes des actifs financiers

Dès la comptabilisation initiale, les actifs évalués au coût amorti et les actifs mesurés à leur juste valeur en autres éléments du résultat global (instruments de dettes) sont dépréciés en fonction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif. À chaque date de clôture, il convient d'apprécier si le risque de crédit associé à un instrument financier a augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale. L'entité doit fonder son appréciation sur la variation du risque de crédit sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

Vallourec utilise plusieurs critères pour déterminer si le risque de crédit a augmenté : rating de la contrepartie, évaluation du niveau de risque.

Les montants inscrits au bilan sont détaillés en fonction des modalités de valorisation retenues pour chaque instrument financier.

2019	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Juste valeur instruments de couverture	Total	Juste valeur
ACTIFS						
Créances clients et comptes rattachés	616 739	-	-	-	616 739	616 739
Autres actifs financiers courants et non courants	39 146	-	5 362	5 847	50 355	50 355
Autres actifs courants et non courants	325 187	-	-	-	325 187	325 187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1 793 843	-	-	1 793 843	1 793 843
Total actifs financiers	981 072	1 793 843	5 362	5 847	2 786 124	2 786 124
Total actifs non financiers					4 519 312	4 519 312
TOTAL ACTIFS					7 305 436	7 305 436
PASSIFS						
Dettes financières	3 824 382	-	-	-	3 824 382	3 893 382
Fournisseurs	579 739	-	-	-	579 739	579 739
Autres passifs financiers courants et non courants	133 684	-	-	17 995	151 679	151 679
Autres passifs courants et non courants	346 166	-	-	-	346 166	346 166
Total passifs financiers	4 883 971	-	-	17 995	4 901 966	4 970 966
Total passifs non financiers					2 403 470	2 403 470
TOTAL PASSIFS					7 305 436	7 374 436

2018	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Juste valeur instruments de couverture	Total	Juste valeur
ACTIFS						
Créances clients et comptes rattachés	600 155	-	-	-	600 155	600 155
Autres actifs financiers courants et non courants	40 153	-	5 642	3 347	49 142	49 142
Autres actifs courants et non courants	326 234	-	-	-	326 234	326 234
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	739 576	-	-	739 576	739 576
Total actifs financiers	966 542	739 576	5 642	3 347	1 715 107	1 715 107
Total actifs non financiers					4 697 937	4 697 937
TOTAL ACTIFS					6 413 045	6 413 045
PASSIFS						
Dettes financières	2 797 509	-	-	-	2 797 509	2 857 909
Fournisseurs	582 272	-	-	-	582 272	582 272
Autres passifs financiers courants et non courants	-	-	-	31 831	31 831	31 831
Autres passifs courants et non courants	301 717	-	-	-	301 717	301 717
Total passifs financiers	3 681 498	-	-	31 831	3 713 329	3 773 729
Total passifs non financiers					2 699 716	2 699 716
TOTAL PASSIFS					6 413 045	6 473 445

7.5.2. NIVEAU DE JUSTE VALEUR

Les instruments financiers mesurés à leur juste valeur sont classés par catégorie en fonction de la méthode de valorisation. La juste valeur est déterminée :

- niveau 1 : en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : à partir de méthodes et de données observables et faisant référence sur les marchés financiers (courbe de taux, cours à terme, etc.) ;
- niveau 3 : à partir d'un modèle interne avec paramètres non observable.

	31/12/2018			31/12/2019		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
ACTIFS						
Autres actifs financiers courants et non courants (Autres placements en titres de capitaux propres)	5 642	5 642	2	5 362	5 362	2
Autres actifs financiers courants et non courants (Instruments dérivés)	3 347	3 347	2	5 847	5 847	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	739 576	739 576	1	1 793 843	1 793 843	1
PASSIFS						
Autres passifs financiers courants et non courants (Instruments dérivés)	31 831	31 831	2	17 995	17 995	2

7.5.3. COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers sont régies par la norme IFRS 9.

➔ Exposition du Groupe aux risques de change sur les transactions commerciales

En dehors de la couverture de certains passifs financiers, le Groupe est essentiellement engagé dans des contrats de couverture en vue de contrôler son exposition aux risques de change induits par les prises de commandes et ventes réalisées par certaines filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie de fonctionnement. Notamment, une part significative du chiffre d'affaires de Vallourec est facturée par les sociétés européennes en dollars US. Les fluctuations de change entre l'euro et le dollar peuvent modifier à ce titre la marge opérationnelle du Groupe.

Le Groupe gère son exposition au risque de change en mettant en place des couvertures sur la base de prévisions de prises de commandes des clients régulièrement mises à jour. Les créances et produits d'exploitation qui seront générés par les commandes sont de ce fait couverts par des instruments financiers qui sont principalement des ventes à terme de devises.

Dans une moindre mesure, le Groupe peut être amené à conclure des achats à terme de devises pour couvrir des engagements d'achats en devises.

➔ Évaluation et présentation des instruments dérivés

Les variations de valeurs des instruments dérivés par rapport à leur date de mise en place sont évaluées à chaque clôture.

La juste valeur des contrats à terme en devises est calculée à partir des conditions et données du marché. Couvrant des opérations commerciales, ces dérivés sont présentés au bilan dans les actifs et passifs courants.

➔ Comptabilisation des opérations de couverture

Les opérations de couverture sur les opérations commerciales entrent dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture dans le respect des critères d'IFRS 9 :

- documentation de la relation de couverture : nature du sous-jacent couvert, durée de la couverture, instrument de couverture utilisé, taux spot de la couverture, points de terme ;
- réalisation du test d'efficacité à la mise en place de l'instrument dérivé et actualisation du test au minimum à chaque fin de trimestre, pour les couvertures de flux de trésorerie.

La comptabilisation des opérations de couverture au sein du Groupe est la suivante :

À la clôture, la variation de l'instrument de couverture par rapport à sa date de mise en place est évaluée à sa juste valeur et comptabilisée au bilan dans des comptes d'instruments dérivés actif ou passif. Sont distinguées :

- la variation de l'effet change de l'instrument de couverture (différence entre le cours spot à la date de mise en place de la couverture et le cours spot à la date de valorisation, c'est-à-dire à la clôture) :
 - si la couverture est efficace et tant que le chiffre d'affaires (ou l'achat) couvert n'est pas comptabilisé, les variations de l'effet change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, conformément aux principes de comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie futurs (« cash flow hedge »),
 - si l'instrument de couverture n'est pas efficace (cas rare compte tenu des procédures mises en place par le Groupe), la variation de l'effet change de l'instrument dérivé est enregistrée dans le résultat financier ;
- la variation de l'effet taux (report/déport). Le Groupe a choisi de comptabiliser cette variation en résultat financier, cette composante n'étant pas intégrée dans la relation de couverture.

Le chiffre d'affaires (l'achat), correspondant aux prévisions (ordres d'achat) couvertes, est enregistré au cours spot de la date de la mise en place du contrat de couverture. La créance client (la dette fournisseur) est enregistrée initialement à ce même cours spot.

À chaque arrêté, les créances clients et dettes fournisseurs en devises couvertes sont évaluées et comptabilisées au cours de la devise à la date de clôture. La différence par rapport au cours d'enregistrement initial (cours spot à la date de mise en place de la couverture) ou au cours de la dernière clôture constitue un écart de change (perte ou gain) comptabilisé dans le résultat financier de la période.

À partir du moment où l'élément couvert (la créance ou la dette en devise) est enregistré au bilan, la variation de l'effet change de l'instrument de couverture précédemment constatée dans les capitaux propres est enregistrée en résultat financier. Les variations de valeurs de l'instrument de couverture et de la créance ou de la dette couverte impactent alors symétriquement le résultat financier.

Les instruments de couverture passent d'une position nette passive de 28,5 millions d'euros au 31 décembre 2018 à une position nette passive de 12,1 millions d'euros au 31 décembre 2019.

La variation de l'euro face au dollar américain au cours de l'exercice 2019 explique l'essentiel des + 12,4 millions d'euros de variation de l'effet change des couvertures affectées aux prévisions de ventes et d'achats en devise.

Les instruments financiers à caractère spéculatif restent exceptionnels et s'expliquent par la non-efficacité d'une relation de couverture au regard de la norme IFRS 9. Leurs variations de valeur n'impactent pas le résultat de change de manière significative.

	Qualification comptable	Réserve OCI	31/12/2019 ^(a)	31/12/2018 ^(a)
Contrats à terme de devise sur opérations commerciales	Cash flow hedge	12 490	2 126	(11 495)
Contrats à terme de devise sur opérations commerciales	Fair value hedge	8	(15 177)	(18 413)
Contrats à terme de devise sur opérations financières	Fair value hedge	-	497	380
Instruments dérivés mis en place dans le cadre de l'actionnariat salarié	Fair value hedge	778	406	1 044
Sous-total Instruments dérivés		13 277	(12 148)	(28 484)
<i>Dont instruments dérivés – actifs</i>			5 847	3 347
<i>Dont instruments dérivés – passifs</i>			17 995	31 831
Créances (dettes) utilisées pour la couverture d'opérations commerciales	Cash flow hedge	(531)	1 747	2 278
Créances (dettes) utilisées pour la couverture d'opérations commerciales	Fair value hedge	-	(1 129)	(1 644)
TOTAL		12 746	(11 530)	(27 850)

(a) Présentation compensée sur ce tableau : + = position active, () = position passive.

La variation de juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change qui impactait les capitaux propres au 31 décembre 2018 était de - 11,5 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2019, environ 85 % de la variation de juste valeur négative attachée au carnet de commandes et aux offres commerciales fin 2018 a été transférée des capitaux propres vers le résultat, sur le poste perte ou profit de change du Groupe. Ce montant matérialise l'impact des variations de valeur des couvertures

de change sur le carnet de commandes et les offres commerciales au 31 décembre 2018 qui ont été soit totalement ou partiellement dénouées, soit transformées en créances au cours de l'exercice 2019.

Cet impact correspond aux couvertures de créances en dollar US qui représentent la quasi-totalité des couvertures impactant les capitaux propres au 31 décembre 2019.

	Qualification comptable	Réserve OCI	31/12/2018 ^(a)	31/12/2017 ^(a)
Contrats à terme de devise sur opérations commerciales	Cash flow hedge	(19 025)	(11 495)	9 302
Contrats à terme de devise sur opérations commerciales	Fair value hedge	2	(18 413)	3 879
Contrats à terme de devise sur opérations financières	Fair value hedge	33	380	4 555
Instruments dérivés mis en place dans le cadre de l'actionnariat salarié	Fair value hedge		1 044	1 821
Sous-total Instruments dérivés		(18 990)	(28 484)	19 557
<i>Dont instruments dérivés – actifs</i>			3 347	32 451
<i>Dont instruments dérivés – passifs</i>			31 831	12 894
Créances (dettes) utilisées pour la couverture d'opérations commerciales	Cash flow hedge	4 362	2 278	(2 084)
Créances (dettes) utilisées pour la couverture d'opérations commerciales	Fair value hedge		(1 644)	(2 842)
TOTAL		(14 628)	(27 850)	14 631

(a) Présentation compensée sur ce tableau : + = position active, () = position passive.

La variation de juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change qui impactait les capitaux propres au 31 décembre 2017 était de 9,3 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2018, environ 82 % de la variation de juste valeur positive attachée au carnet de commandes et aux offres commerciales fin 2017 a été transférée des capitaux propres vers le résultat, sur le poste perte ou profit de change du Groupe. Ce montant matérialise l'impact des variations de valeur des couvertures

de change sur le carnet de commandes et les offres commerciales au 31 décembre 2017 qui ont été soit totalement ou partiellement dénouées, soit transformées en créances au cours de l'exercice 2018.

Cet impact correspond aux couvertures de créances en dollar US qui représentent la quasi-totalité des couvertures impactant les capitaux propres au 31 décembre 2018.

7.5.4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les risques de marché sont composés des risques de taux, de change (conversion et transaction), de liquidité, de crédit et du risque actions.

Risque de conversion

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont exprimés en différentes devises. Les comptes du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges libellés dans des monnaies autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux applicable afin d'être intégrés dans ces comptes.

Si l'euro s'apprécie (ou se déprécie) par rapport à une autre devise, la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euros des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

En 2019, le résultat net part du Groupe était généré pour une part significative par des filiales qui établissent des comptes en une devise autre que l'euro (principalement en dollars US et en réaux brésiliens). Une variation de 10 % des parités aurait eu un impact à la hausse ou à la baisse sur le résultat net part du Groupe d'environ 4,5 millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité du Groupe au risque de change long terme est reflétée par l'évolution historique des réserves de conversion imputées dans les capitaux propres (- 636,7 millions d'euros au 31 décembre 2019) qui, au cours des derniers exercices, a été essentiellement liée à l'évolution du dollar US et du réal brésilien.

Les réserves de conversion sont détaillées en Note 6.1.

Risque de liquidité

Les ressources financières du Groupe se répartissent entre des financements bancaires et des financements de marchés.

La majeure partie du financement bancaire long terme et moyen terme a été mis en place en Europe, sur Vallourec SA et pour une moindre mesure sur des filiales au Brésil.

Les lignes de crédit de Vallourec SA (2 128 millions d'euros) ne bénéficient pas de sûreté, ou de garantie.

Le financement de marché est exclusivement mis en place par Vallourec SA.

Au 31 décembre 2019, le Groupe respectait ses engagements et conditions concernant l'obtention et le maintien de l'ensemble des moyens financiers précités et l'ensemble des dispositions susvisées suffisait au 31 décembre 2019 aux besoins du Groupe en matière de liquidité.

Au 31 décembre 2019, le Groupe disposait de lignes de crédit bancaires confirmées d'un montant de 2 128 millions d'euros, dont 426 millions d'euros non-utilisées, et de la trésorerie à hauteur de 1 794 millions d'euros. Ainsi, le Groupe disposait de liquidité à hauteur de 2 220 millions d'euros.

Comme mentionné en Note 7.1.5., 194 millions d'euros de lignes de crédit viennent à échéance en février 2020, 100 millions d'euros en juillet 2020 et 1 724 millions d'euros sont à échéance en février 2021. Les lignes de crédit tirées devront donc être remboursées à ces échéances.

Dans ce contexte, le Groupe a annoncé le 19 février 2020 (Note 11.2) qu'il lançait une augmentation de capital de 800 millions d'euros.

Bpifrance et Nippon Steel, actionnaires de référence de Vallourec, se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital, pour i) Bpifrance au prorata de sa part du capital et ii) pour Nippon Steel pour un montant

lui permettant de détenir environ 10% du capital de Vallourec après réalisation de l'augmentation de capital.

Vallourec a obtenu l'engagement d'un syndicat bancaire de garantir la souscription du solde de l'augmentation de capital, sous réserve des conditions usuelles.

Le Groupe a également annoncé avoir conclu un accord avec plusieurs banques pour la mise en place d'une ligne bancaire à moyen-terme confirmée de 800 millions d'euros conditionnée à la réalisation de l'augmentation de capital. Ce crédit syndiqué remplacera l'ensemble du dispositif de lignes bancaires à échéance février 2021.

La réalisation de ces opérations pour un montant total cumulé de 1 600 millions d'euros ajouté au montant du cash disponible au bilan de 1 794 millions d'euros et à une ligne de crédit de la BEI de 110 millions à échéance 2027 permettra au Groupe de faire face à ses besoins de liquidité des 12 prochains mois. En cas de non-réalisation de l'opération le Groupe étudierait d'autres moyens de financement.

Risque de transaction

Le Groupe est soumis à des risques de change en raison de ses expositions commerciales liées à des opérations de ventes et d'achats conclues par certaines de ses filiales dans une monnaie autre que leur devise fonctionnelle.

La principale devise étrangère traitée est le dollar US (USD) : une part significative des opérations du groupe Vallourec (environ 37 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2019) est facturée en dollar US par des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar US.

Les fluctuations de change entre l'euro, le réal brésilien (BRL) et le dollar US peuvent donc modifier la marge opérationnelle du Groupe. Leur impact est cependant très difficilement quantifiable pour deux raisons :

1. il existe un phénomène d'ajustement sur les prix de vente libellés en dollar US, qui dépend des conditions de marché dans les différents secteurs d'activité où opère Vallourec ;
2. certaines ventes et certains achats, même s'ils sont libellés en euros ou en réal brésilien, sont influencés par le niveau du dollar US. Ils sont donc impactés indirectement et à une échéance plus ou moins lointaine par l'évolution de la devise américaine.

Le Groupe gère activement son exposition au risque de change afin de réduire la sensibilité du résultat à des variations de cours, en mettant en place des couvertures dès la commande et parfois dès l'offre commerciale.

Les commandes, puis les créances, les dettes et les flux d'exploitation sont ainsi couverts avec des instruments financiers qui sont principalement des ventes et des achats à terme.

Des annulations de commandes pourraient donc provoquer des annulations de couvertures en place, avec pour conséquence une comptabilisation des gains ou pertes attachés à ces couvertures annulées dans le compte de résultat consolidé.

Nous estimons que l'impact d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des devises traitées sur l'ensemble des couvertures mises en place par le Groupe provoquerait une diminution ou une augmentation de 84 millions d'euros de l'effet change comptabilisée dans les fonds propres consolidés au 31 décembre 2019. L'essentiel de ces montants proviendrait des évolutions du dollar US contre l'euro et dans une moindre mesure du réal brésilien contre le dollar US.

Pour être éligible à la comptabilité de couverture au sens de la norme IFRS 9, le groupe Vallourec a développé des systèmes de gestion de trésorerie et de facturation afin de permettre la traçabilité tout au long de la durée de vie des instruments de couverture au regard des transactions couvertes.

Au 31 décembre 2019, les contrats à terme fermes en cours qui permettent de couvrir les transactions sur achats et ventes en devises portent sur les montants suivants :

Contrats de couverture d'opérations réalisées sur transactions commerciales – Risque de change	2018	2019
Contrat de change à terme : ventes à terme	1 158 870	1 118 676
Contrat de change à terme : achats à terme	30 339	37 729
TOTAL	1 189 209	1 156 405

Échéances des contrats au 31 décembre 2019

Contrats sur transactions commerciales	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrat de change à terme : ventes à terme	1 118 676	1 103 091	15 585	-
Contrat de change à terme : achats à terme	37 729	37 729	-	-
TOTAL	1 156 405	1 140 820	15 585	-

Les ventes à terme (1 119 millions d'euros sur les 1 156 millions d'euros) correspondent principalement à des ventes de dollars US. Ces dernières ont été réalisées à un cours moyen à terme EUR/USD de 1,16 et USD/BRL de 4,09.

Les couvertures ont généralement été réalisées, en 2019, comme en 2018, sur une durée moyenne d'environ dix mois et couvraient principalement les transactions futures hautement probables et les créances en devises.

En complément des couvertures des opérations commerciales, le groupe Vallourec a mis en place des contrats de couverture des prêts et créances financières libellés en devises étrangères :

- des ventes à terme pour 24,1 millions de dollars US (21,7 millions d'euros) ;
- des ventes à terme pour 22,6 millions de livres sterling (26,5 millions d'euros) ;
- ces instruments sont destinés à couvrir soit l'endettement libellé en USD, soit les prêts en devises étrangères mis en place par la holding de financement Vallourec Tubes dans la devise des filiales qui en bénéficient. Les échéances des achats et ventes à terme s'échelonnent en 2019 en fonction des échéances des prêts et dettes couverts.

En dehors des emprunts et dettes financières libellés en devises, le groupe Vallourec ne couvre pas ses autres actifs et passifs financiers du bilan consolidé en devises (risques de conversion).

Risques de taux d'intérêt

La gestion du financement long terme et moyen terme de la zone euro est regroupée autour de la société Vallourec S.A. et de la sous-holding Vallourec Tubes.

La répartition de la dette entre taux fixe et taux variable est présentée en Note 7.1.4.

Le montant des emprunts à taux fixe à l'origine s'analyse principalement par des emprunts obligataires et billets de trésorerie émis par Vallourec S.A. décrit en Note 7.1.

L'endettement contracté à un taux supérieur à 6 % provient des emprunts obligataires de 550 millions d'euros et de 400 millions d'euros.

L'endettement à taux fixe à l'origine à un taux inférieur à 3 % concernent essentiellement les billets de trésorerie et l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros.

Le Groupe est faiblement exposé à un risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable. La dette financière exposée à une variation des taux d'intérêt à taux variable se situe à 5,2 millions d'euros (environ 0,1 % de la dette brute totale) au 31 décembre 2019.

Compte tenu de la politique de couverture du risque de taux d'intérêt du Groupe, l'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % appliquée aux taux courts de la zone euro, aux taux brésiliens et chinois et aux taux monétaires britanniques et américains se traduirait par une hausse de 0,05 million d'euros de la charge financière annuelle du Groupe, sur la base d'une hypothèse d'une totale stabilité de la dette financière et à taux de change constant, et après prise en compte des effets des éventuels instruments de couverture. Cet impact ne tient pas compte du risque de taux sur les billets de trésorerie émis au plus à un an et sur les liquidités, celles-ci étant placées à court terme (au plus à trois mois).

Risques de crédit

Le groupe Vallourec est soumis au risque de crédit au titre de ses actifs financiers non dépréciés dont le non-recouvrement pourrait impacter les résultats et la situation financière de la Société.

Le Groupe a principalement identifié quatre types de créances répondant à ces caractéristiques :

- les prêts 1 % construction octroyés aux salariés du Groupe ;
 - les dépôts de garantie versés dans le cadre de contentieux fiscaux et les créances fiscales sur le Brésil ;
 - les créances clients et comptes rattachés ;
 - les dérivés qui ont une juste valeur positive.
1. Concernant les prêts 1 % construction octroyés aux salariés du Groupe, ils ne présentent pas de risque de crédit dans la mesure où l'intégralité du prêt est dépréciée dès lors qu'un retard dans le recouvrement des sommes à recevoir est constaté. Il est rappelé que ces prêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué aux flux de trésorerie attendus jusqu'à la date d'échéance de ces prêts (le taux d'intérêt des contrats pouvant être inférieur).

2. Concernant les dépôts de garantie et les créances fiscales sur le Brésil, il n'existe pas de risque particulier sur ces créances puisqu'en cas de dénouement défavorable de ces contentieux, le risque est déjà appréhendé, ces créances faisant l'objet d'une provision, et les fonds ayant déjà été versés pour tout ou partie.
 3. Concernant les dérivés qui ont une juste valeur positive, le Groupe ne traite qu'avec des contreparties de premier rang. Le risque de crédit est considéré comme non significatif.
 4. Concernant les créances clients et les comptes rattachés, la politique du Groupe en matière de dépréciation des créances clients est de constater une provision dès lors que des indices de perte de valeur ont été identifiés. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie.
- Au 31 décembre 2019, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de présumer de risque sur ses créances non dépréciées et échues

depuis moins de 90 jours. Le montant total des créances clients échues depuis plus de 90 jours et non dépréciées s'élève à 12,4 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit 2 % des créances clients nettes totales du Groupe.

Le groupe Vallourec considère que le risque est limité compte tenu des procédures existantes en matière de gestion du risque client avec :

- l'utilisation d'assurances crédit et le recours à des crédits documentaires ;
- l'ancienneté des relations commerciales avec de grands clients du Groupe ;
- la politique de recouvrement commercial.

Le groupe Vallourec reste soumis aux risques pays qui pourraient conditionner le règlement de certaines de ses créances.

Par ailleurs, les créances clients non échues au 31 décembre 2019 s'élevaient à 502,5 millions d'euros, soit 82 % du total des créances clients nettes.

Les échéances de ces créances clients sont les suivantes (en milliers d'euros) :

Au 31/12/2019	0 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 180 jours	> à 180 jours	Total
Non échues	393 085	57 152	17 090	25 812	9 404	502 543

Risques actions

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

Les actions propres détenues par le groupe Vallourec au 31 décembre 2019 comprennent les actions affectées à des opérations d'attribution en faveur de certains membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe.

Dans ce cadre, Vallourec S.A. détient :

- 155 actions propres acquises en 2011 dans le cadre du plan de rachats d'actions du 7 juin 2011, après attribution définitive de 27 534 actions en 2012, de 86 377 actions en 2013, de 91 929 actions en 2014, de 108 600 actions en 2015, de 30 524 actions en 2016, de 54 871 actions en 2017 et de 10 actions en 2018 au titre des différents plans d'actions de performance ;
- 1 099 actions propres acquises en 2014 après attribution définitive de 128 689 actions en 2017, de 81 558 actions en 2018 et de 88 654 actions en 2019 au titre des différents plans d'actions de performance ;
- 522 249 actions propres acquises en 2019 après attribution définitive de 92 751 actions en 2019 au titre des différents plans d'actions de performance.

Le Directoire, en consultation avec le Conseil de Surveillance, a décidé d'affecter ces actions auto-détenues à la couverture des plans d'actions de performance et d'actionnariat salarié du Groupe.

À sa connaissance, le Groupe n'était pas, au 31 décembre 2019, autrement exposé au risque d'actions.

Note 8 Engagements envers le personnel

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de la période. Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de l'exercice sont provisionnées.

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an par des actuaires indépendants. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...). L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les principaux engagements de retraite et assimilés concernent les filiales françaises du Groupe ainsi que celles implantées en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Brésil.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail ;
- pour certaines filiales implantées aux États-Unis et au Brésil, la couverture des frais médicaux.

L'obligation est présentée au bilan, nette, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

	Allemagne		France		Royaume-Uni		Autres		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Retraite	247 092	270 764	31 096	34 865	106 328	115 065	89 949	83 903	474 465	504 597
Engagements de préretraite	57 762	57 729	-	-	-	-	-	-	57 762	57 729
Médailles du travail et avantages médicaux	16 528	17 386	1 438	1 611	-	-	3 230	22 256	21 196	41 253
Valeur actualisée de l'obligation	321 382	345 879	32 534	36 476	106 328	115 065	93 179	106 159	553 423	603 578
Juste valeur des actifs du régime	(176 331)	(193 392)	(5 116)	(5 518)	(120 572)	(130 317)	(37 045)	(46 564)	(339 064)	(375 791)
PROVISION	145 051	152 487	27 418	30 958	(14 244)	(15 253)	56 134	59 595	214 359	227 787

Évolution de l'obligation	Allemagne		France		Royaume-Uni		Autres		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Au 1^{er} janvier	328 112	321 382	37 637	32 534	117 940	106 328	92 776	93 179	576 465	553 423
Coût des services rendus	13 920	12 599	1 254	1 288	966	641	3 582	3 031	19 722	17 560
Charges d'intérêt sur l'obligation	4 858	5 193	511	660	2 742	2 978	5 186	5 614	13 297	14 445
Cotisations du personnel	-	-	-	-	151	-	42	28	193	28
Réévaluations :										
Ajustements liés à l'expérience	1 602	5 033	57	(427)	9 593	(2 420)	2 172	750	13 424	2 936
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(3 046)	-	-	453	1 555	(1 450)	(242)	(4)	(1 733)	(1 001)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(4 337)	28 561	(253)	2 594	(4 511)	14 962	(6 216)	14 716	(15 317)	60 833
Acquisitions / cessions	-	-	(2 558)	-	-	-	-	-	(2 558)	-
Versement des prestations	(26 013)	(31 799)	(3 593)	(598)	(20 099)	(11 536)	(4 462)	(4 365)	(54 167)	(48 298)
Modification du régime	(2 992)	-	-	-	1 065	-	-	(8 505)	(1 927)	(8 505)
Écart de change	-	-	-	-	(845)	5 562	(453)	921	(1 298)	6 483
Autres ^(a)	9 278	4 910	(521)	(28)	(2 229)	-	794	795	7 322	5 676
AU 31 DÉCEMBRE	321 382	345 879	32 534	36 476	106 328	115 065	93 179	106 159	553 423	603 578

(a) Comprend essentiellement les restructurations en Allemagne (augmentation du régime des préretraites).

Les variations de l'actif liées à ces avantages sont les suivantes :

Valeur de l'actif	Allemagne		France		Royaume-Uni		Autres		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Valeur de l'actif	179 974	176 331	8 106	5 116	143 486	120 571	36 334	37 045	367 900	339 063
Rendement constaté des actifs	(8 243)	15 561	168	413	(4 423)	12 416	(2 156)	6 865	(14 654)	35 255
Cotisations	4 600	1 500	-	-	2 538	2 563	3 009	4 080	10 147	8 144
Prestations payées	-	-	(2 960)	(11)	(20 099)	(11 536)	(1 582)	(2 040)	(24 641)	(13 587)
Acquisitions, cessions, liquidations	-	-	(198)	-	-	-	-	-	(198)	-
Écart de change	-	-	-	-	(930)	6 302	1 440	614	510	6 916
VALEUR DE L'ACTIF	176 331	193 392	5 116	5 518	120 572	130 317	37 045	46 564	339 064	375 791

CHARGE DE L'EXERCICE

	Allemagne		France		Royaume-Uni		Autres		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Coût des services rendus	13 920	12 599	1 254	1 288	966	641	3 582	3 031	19 722	17 560
Charges d'intérêt sur l'obligation	4 858	5 193	511	660	2 742	2 978	5 186	5 614	13 297	14 445
Rendement à long terme des actifs du régime	(2 804)	(2 997)	(126)	(51)	(3 502)	(3 403)	(1 453)	(1 731)	(7 885)	(8 182)
Pertes (+)/Gains (-) actuariels nets de l'exercice	(571)	7 401	(8)	141	-	-	(149)	498	(728)	8 040
Coût des services passés	(2 992)	-	-	-	1 065	-	-	(8 505)	(1 927)	(8 505)
Gains/(Pertes) de réduction ou liquidation	9 278	4 909	(1 474)	-	(2 230)	-	(741)	-	4 833	4 909
CHARGE NETTE COMPTABILISÉE	21 689	27 105	157	2 038	(959)	216	6 425	(1 092)	27 312	28 267
RENDEMENT RÉEL DES ACTIFS DU RÉGIME	(8 243)	15 561	168	413	(4 423)	12 416	(2 156)	6 865	(14 654)	35 255

Les mouvements au cours de l'exercice du passif net comptabilisé au bilan sont les suivants :

	Allemagne		France		Royaume-Uni		Autres		Total	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Provision / (Actif) à l'ouverture	148 138	145 051	29 531	27 418	(25 547)	(14 244)	56 442	56 134	208 565	214 359
Charge totale de l'exercice	21 689	27 105	157	2 038	(959)	216	6 425	(1 092)	27 312	28 267
Montants reconnus en OCI – Réévaluation	5 836	13 630	(159)	2 117	14 562	2 078	(351)	10 522	19 887	28 347
Prestations ou contributions aux fonds	(30 613)	(33 299)	(165)	(587)	(2 386)	(2 563)	(5 849)	(6 379)	(39 013)	(42 828)
Écart de change	-	-	-	-	86	(740)	(1 634)	307	(1 549)	(433)
Variation de périmètre et autres	-	-	(1 946)	(28)	-	-	1 101	103	(843)	75
PROVISION / (ACTIF) À LA CLÔTURE	145 051	152 487	27 418	30 958	(14 244)	(15 253)	56 134	59 595	214 359	227 787

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des obligations des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, compte tenu de la durée des régimes, sont les suivantes :

Principales hypothèses actuarielles	Allemagne	France	Royaume-Uni	Autres
AU 31/12/2018				
Taux d'actualisation	1,70 %	1,70 %	2,80 %	de 4 % à 9,09 %
Rendement calculé des actifs du régime	1,70 %	1,70 %	2,80 %	de 4 % à 9,09 %
Augmentation des salaires	2,00 %	1,14 %	n/a	de 3 % à 10 %
AU 31/12/2019				
Taux d'actualisation	0,75 %	0,75 %	2,00 %	de 3,25 % à 7,81 %
Rendement calculé des actifs du régime	0,75 %	0,75 %	2,00 %	de 3,25 % à 7,81 %
Augmentation des salaires	2,00 %	1,07 %	n/a	de 4 % à 10 %

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les écarts d'expérience générés courant 2019 représentent pour le Groupe des pertes de 2,9 millions d'euros (13,4 millions d'euros de gains en 2018).

Le Groupe prévoit de verser en 2020 un montant de 43,2 millions d'euros de prestations au titre des régimes à prestations définies dont 30,8 millions d'euros en Allemagne, 3,5 millions d'euros au Royaume-Uni, 4,8 millions d'euros en France et 2,1 millions d'euros au Brésil.

Les régimes qui sont totalement ou partiellement externalisés représentent un engagement total de 517 millions d'euros au 31 décembre 2019 pour des actifs de 376 millions d'euros.

Pour la zone euro, le taux d'actualisation repose sur l'indice iBoxx, obligations d'entreprises notées AA pour une maturité supérieure à 10 ans, estimé à la date de l'évaluation des engagements. Cet indice reprend un panier d'obligations composé de valeur financières et non financières. Les taux n'ont pas été retraités pour tenir compte d'un risque crédit spécifique non intégré dans les paniers d'obligation choisis.

Les actifs de couverture offrent une performance supérieure aux prévisions de 27 millions d'euros. En 2019, une diminution générale des taux d'actualisation a entraîné une augmentation globale des engagements générant des pertes actuarielles sur l'exercice pour 60,8 millions d'euros.

Le Groupe a poursuivi les efforts de restructuration démarrés dans les exercices précédents, ce qui affecte les engagements envers le personnel notamment en Allemagne et dans une moindre mesure en France et au Brésil.

France

Les engagements en France correspondent aux indemnités de fin de carrière, au régime de retraite supplémentaire et à des régimes de type médailles du travail.

Au 31 décembre 2019 un test de sensibilité au taux d'actualisation a été effectué : une augmentation de ce taux de 1 % entraînerait une baisse d'environ 3,3 millions d'euros de ces engagements.

Le 14 septembre 2005, un régime de retraite complémentaire a été institué en faveur de cadres dirigeants avec constitution d'un actif de couverture. Le régime est partiellement externalisé auprès d'une compagnie d'assurance. S'agissant d'un régime à prestations définies, ce plan fait l'objet d'une évaluation actuarielle et d'une comptabilisation selon IAS 19 pour les salariés en activité.

Le plan a été fermé et les droits gelés.

Au 31 décembre 2019, l'engagement s'élève à 9,4 millions d'euros pour un actif de 5,5 millions d'euros.

Allemagne

Les salariés du Groupe en Allemagne bénéficient de divers dispositifs (retraite, rémunération différée, primes de jubilés, préretraite) qui constituent des engagements long terme pour le Groupe.

Au 31 décembre 2019 un test de sensibilité au taux d'actualisation a été effectué : une augmentation de ce taux de 1 % entraînerait une baisse d'environ 29,9 millions d'euros de ces engagements.

Les actifs de couverture se détaillent ainsi :

	Royaume-Uni		États-Unis		Allemagne	
	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019
	Part	Part	Part	Part	Part	Part
Action	47,24 %	21,00 %	49,60 %	54,52 %	22,24 %	18,08 %
Obligation	0,00 %	0,00 %	42,00 %	37,52 %	77,76 %	79,34 %
Immobilier	8,52 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Autres	44,24 %	79,00 %	8,40 %	7,96 %	0,00 %	2,58 %

Les « Autres » du Royaume Uni concernent du Cash & Index Linked Gilts.

En France, 100 % des actifs sont placés dans l'actif général d'une compagnie d'assurance.

Royaume-Uni

Le Groupe participe au financement d'un régime de retraite à prestations définies au profit des salariés du Groupe. Les engagements sont externalisés et gérés par des acteurs reconnus sur les marchés financiers.

Au 31 décembre 2019 un test de sensibilité au taux d'actualisation a été effectué : une augmentation de ce taux de 1 % entraînerait une baisse d'environ 22,5 millions d'euros de ces engagements.

Brésil

Au Brésil, le Groupe participe au financement d'indemnités de fin de carrière, de primes de jubilés et d'un régime de frais de santé des retraités (fermé).

Les indemnités de fin de carrière sont partiellement externalisées dans un fonds dont le total des actifs s'élève à 2,3 millions d'euros en 2019 (1,7 million d'euros en 2018). Le Groupe a payé une cotisation de 0,5 million d'euros cette année (0,6 million d'euros en 2018).

Mexique / Indonésie / Arabie Saoudite

Les engagements au Mexique, en Indonésie et en Arabie Saoudite restent peu significatifs pour le Groupe.

États-Unis

L'hypothèse d'augmentation des prestations médicales est dégressive : de 6,75 % à 4,5 % en 2030 puis stable.

Autres pays

Les engagements des autres pays sont provisionnés selon les normes locales. Ils sont jugés non significatifs au niveau du Groupe.

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice comprennent les droits supplémentaires acquis au titre d'une année supplémentaire de présence, la variation des droits existants en début d'exercice du fait de l'actualisation financière, les coûts des services passés enregistrés dans la période, le rendement attendu des actifs de régime, les effets des réductions ou liquidations de plans, l'amortissement des écarts actuariels. La part relative à l'actualisation des droits est enregistrée en résultat financier et le rendement des actifs de régime est enregistré dans les produits financiers.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses indiquées ci-dessus.

Une variation d'un point de pourcentage des hypothèses respectives aurait les impacts suivants sur l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture :

En millions d'euros	Augmentation d'un point	Diminution d'un point
Taux d'actualisation	(68)	85
Taux d'augmentation des salaires	8	(7)
Taux de revalorisation des prestations de retraite	41	(32)

Le Groupe a également mis en place des régimes à cotisations définies pour un montant de 17,1 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 17,9 millions d'euros au 31 décembre 2018. Il s'agit principalement de la part employeur des cotisations de retraite et des assurances vies à 60 % pour la Direction, les cadres et les ATAM et à 40 % pour les ouvriers.

Note 9 Provisions pour risques et charges et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux ou pour remise en état de sites). L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, les charges afférentes ne sont provisionnées que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillés ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (techniques, garanties, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

	31/12/2018			31/12/2019		
	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant
Litiges et engagements commerciaux	22 555	1 088	21 467	18 264	277	17 987
Commandes en carnet – Pertes à terminaison	28 098	88	28 010	34 060	759	33 301
Mesures d'adaptation et restructuration	62 655	7 046	55 609	52 378	9 602	42 776
Risques fiscaux (impôts, taxes, contrôles...)	15 293	15 284	9	13 810	13 810	-
Autres	48 275	17 072	31 203	47 066	20 131	26 935
TOTAL	176 876	40 578	136 298	165 578	44 579	120 999
Au 1^{er} janvier	199 351	50 552	148 799	176 876	40 578	136 298
Dotations de l'exercice	135 174	6 045	129 129	91 467	2 457	89 009
Utilisations	(131 612)	(8 824)	(122 788)	(92 427)	(4 742)	(87 685)
Autres reprises	(7 669)	(1 254)	(6 415)	(5 228)	(2 153)	(3 075)
Effet des variations de change	(7 960)	(3 061)	(4 899)	(898)	(489)	(409)
Reclassement et autres variations	(10 408)	(2 880)	(7 528)	(4 211)	8 928	(13 139)
AU 31 DÉCEMBRE	176 876	40 578	136 298	165 578	44 579	120 999

PROVISIONS POUR LITIGES, ENGAGEMENTS COMMERCIAUX ET PERTES SUR COMMANDES EN CARNET

Les litiges sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

PROVISIONS POUR MESURES D'ADAPTATION ET RESTRUCTURATION

Les coûts des plans sociaux et des mesures d'adaptation sont provisionnés lorsque ces mesures ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce avant la date de clôture des comptes ou d'un début d'exécution. Ces coûts concernent principalement l'Europe. Elles incluent les coûts suivants :

- indemnités de licenciement et de fin de contrat de travail versées au personnel dont la Société n'attend plus de contrepartie ;
- coûts de maintien du personnel après l'arrêt d'activité et jusqu'à la fermeture du site (indemnités de préavis non effectués par exemple) ;
- indemnités pour rupture de contrats versées aux fournisseurs ;
- loyers restant à courir après l'arrêt de l'activité jusqu'à l'échéance du contrat de location.

PROVISION POUR RISQUES FISCAUX

Cette provision couvre essentiellement des risques consécutifs à des contentieux fiscaux au Brésil, certains couverts par des dépôts de garantie (voir Note 2.8.3).

Note 10 Périmètre

Le Groupe est constitué de la société holding Vallourec S.A. et de ses filiales consolidées conformément aux principes décrits en Note 1.2.3.

	31/12/2018	31/12/2019
Sociétés intégrées globalement	58	55
Co-entreprises	3	3
Entreprises associées	2	2
TOTAL	63	60

Il n'existe pas de filiale ou de participation significative non consolidée.

Sur 2019, le Groupe n'a pas eu de variation de périmètre significative.

AUTRES PROVISIONS COURANTES

Elles sont constituées de provisions diverses au titre de remises clients, pénalités de retard et divers risques identifiés à la clôture, aucune n'étant individuellement significative.

Pour 2019 et 2018, les émissions réelles annuelles de gaz à effet de serre sont inférieures aux quotas alloués par l'État, et en conséquence aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

PASSIFS ÉVENTUELS

Par communiqué de presse en date du 8 décembre 2018 le groupe Eramet a indiqué que « dans le cadre d'une revue interne des processus qualité au sein de sa branche Alliages, réalisée sous l'impulsion du nouveau management mis en place, Eramet a constaté des non-conformités dans le système de management de la qualité au sein de cette branche. ».

Vallourec s'approvisionne auprès d'Aubert et Duval en aciers spéciaux destinés à la fabrication de tubes pour les générateurs de vapeur à destination de centrales nucléaires. Chaque non-conformité identifiée à ce jour a été analysée en profondeur par les équipes d'experts techniques de Vallourec.

Aucune situation à risques en matière de sûreté nucléaire n'a été mise en évidence à ce jour au travers de l'ensemble des investigations menées avec nos clients ou avec le groupe Eramet. La tenue mécanique des tubes Vallourec n'a pas été mise en cause.

Les analyses et discussions se poursuivent avec les clients et le groupe Eramet quant aux conséquences de ces non-conformités.

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

	Activités	% intérêt	Pays
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT			
Europe			
Serimax Angola Ltd.	Services	80,0	Royaume-Uni
Serimax Field Joint Coating Ltd.	Services	80,0	Royaume-Uni
Serimax Holdings S.A.S.	Services	80,0	France
Serimax Ltd.	Services	80,0	Royaume-Uni
Serimax S.A.S.	Services	80,0	France
Valinox Nucléaire S.A.S.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	France
Vallourec Bearing Tubes	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	France
Vallourec Deutschland GmbH	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Allemagne
Vallourec Oil & Gas France S.A.S.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	France
Vallourec Oil & Gas Nederland B.V.	Vente de produits, Services	100,0	Pays-Bas
Vallourec Oil & Gas UK Ltd.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Royaume-Uni
Vallourec One S.A.S.	Holding	100,0	France
Vallourec S.A.	Holding	100,0	France
Vallourec Services S.A.	Holding	100,0	France
Vallourec Tubes France S.A.S.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	France
Vallourec Tubes S.A.S.	Holding	100,0	France
Amérique du Nord			
Serimax North America LLC	Services	80,0	États-Unis
Vallourec Canada Inc.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Canada
Vallourec Holdings Inc.	Holding	100,0	États-Unis
Vallourec Industries Inc.	Holding	100,0	États-Unis
Vallourec Oil and Gas Mexico S.A. de CV	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Mexique
Vallourec Star, LP	Production et Ventes de Produits, Services	80,5	États-Unis
Vallourec Tube-Alloy LP	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	États-Unis
Vallourec USA Corporation	Ventes de produits, Services	100,0	États-Unis
VAM USA	Production et Ventes de Produits, Services	51,0	États-Unis
Amérique du Sud			
Serimax Do Brasil Serviços de Soldagem e Fabricação Ltda	Services	80,0	Brésil
Tubos Soldados Atlântico	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Brésil
Vallourec Florestal Ltda	Production et Ventes de Produits	100,0	Brésil
Vallourec Mineração Ltda	Production et Ventes de Produits	100,0	Brésil
Vallourec Soluções Tubulares do Brasil	Production et Ventes de Produits, Services	84,6	Brésil
Vallourec Transportes e Serviços do Brasil Ltda	Services	100,0	Brésil
Vallourec Tubos do Brasil S.A.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Brésil
Vallourec Uruguay S.A.	Ventes de produits, Services	100,0	Uruguay
Asie			
Kestrel Wave Investment Ltd.	Holding	100,0	Hong Kong
P.T. Citra Tubindo Tbk	Production et Ventes de Produits, Services	81,72	Indonésie
Serimax South East Asia Pte Ltd.	Services	80,0	Singapour
Serimax Welding Services Malaysia sdn bhd	Services	80,0	Malaysia
Valinox Nucléaire Tubes Guangzhou Co. Ltd.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Chine
Vallourec Al Qahtani Tubes Llc	Ventes de produits, Services	75,0	Arabie Saoudite
Vallourec Asia Pacific Corp Pte Ltd.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Singapour

Vallourec Beijing Co. Ltd.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Chine
Vallourec Changzhou Co. Ltd.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Chine
Vallourec Middle East FZE	Ventes de produits, Services	100,0	Émirats arabes unis
Vallourec Oil & Gas (China) Co., Ltd.	Ventes de produits, Services	100,0	Chine
Vallourec Saudi Arabia Ltd.	Production	80,0	Arabie Saoudite
Vallourec Tianda (Anhui) Co., Ltd.	Production et Ventes de Produits, Services	99,7	Chine
VAM Changzhou Oil & Gas Premium Equipments	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Chine
VAM Far East	Services	51,0	Singapour
Reste du monde			
Serimax Australia Pty Ltd.	Services	80,0	Australie
Serimax OOO	Services	80,0	Russie
Vallourec Nigeria Ltd.	Production et Ventes de Produits, Services	100,0	Nigéria
Vallourec Oil and Gas Nigeria Ltd.	Ventes de produits, Services	100,0	Nigéria
Vallourec Oil & Gas Kenya Limited	Ventes de produits, Services	100,0	Kenya
Vallourec Russia	Ventes de produits, Services	100,0	Russie
VAM Field Services Angola	Ventes de produits, Services	100,0	Angola
CO-ENTREPRISES			
Vallourec Umbilicals S.A.S.	Production et Ventes de Produits	51,0	France
Vallourec Niko Tube Holding GmbH	Holding	50,1	Allemagne
Vallourec Niko Tube Llc	Production	50,1	Ukraine
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Hüttenwerke Krupp Mannesmann (HKM)	Production	20,0	Allemagne
Ascoval	En liquidation	40,0	France

Note 11 Autres informations et événements postérieurs à la clôture

11.1. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux

	KPMG		Deloitte	
	Montant (HT)		Montant (HT)	
	2018	2019	2018	2019
CERTIFICATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS				
Émetteur	242	246	242	246
%	16 %	15 %	20 %	18 %
Filiales intégrées globalement	1 206	1 027	888	764
%	77 %	62 %	75 %	57 %
Sous-total	1 448	1 273	1 130	1 010
SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES ^(a)				
Émetteur	106	279	35	205
%	7 %	17 %	3 %	15 %
Filiales intégrées globalement	5	111	21	117
%	0 %	7 %	2 %	9 %
Sous-total	111	390	56	322
TOTAL	1 559	1 663	1 186	1 332

(a) Les prestations fournies couvrent les SACC requis par les textes légaux et réglementaires ainsi que les SACC fournis à la demande du Groupe. Pour Deloitte & Associés, elles correspondent pour l'exercice 2019 principalement à la réalisation des diligences réalisées dans le cadre de (i) la revue des comptes au 30 septembre 2019, (ii) la revue des coûts R&D de Vallourec Oil & Gas France et (iii) la certification des attestations carbone. Pour KPMG, elles correspondent pour l'exercice 2019 principalement à la réalisation des diligences réalisées dans le cadre de (i) la revue des comptes au 30 septembre 2019, (ii) la mission d'organisme tiers indépendant relative aux informations RSE du rapport de gestion et (iii) de revues de conformité de déclarations fiscales sur des filiales hors Union européenne.

11.2. Événements postérieurs à la clôture

Le communiqué de presse du 19 février 2020 a annoncé le projet de lancer une augmentation de capital et le refinancement des lignes de crédit pour sécuriser le redressement et la mise en œuvre de la stratégie de Vallourec :

Vallourec se propose de renforcer la structure de son bilan et sa position de liquidité par le biais d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et du refinancement de ses lignes de crédit. Le produit de l'émission sera utilisé pour réduire son endettement financier net.

AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Vallourec a annoncé son projet de lancer une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant d'environ 800 millions d'euros, qui permettra de désendetter le Groupe de manière significative, de réduire ses frais financiers par rapport à 2019 et de gagner en flexibilité pour réussir la mise en œuvre de sa stratégie.

Bpifrance et Nippon Steel, actionnaires de référence de Vallourec, se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital, pour i) Bpifrance au prorata de sa part du capital et ii) pour Nippon Steel pour un montant lui permettant de détenir environ 10% du capital de Vallourec après réalisation de l'augmentation de capital ⁽¹⁾.

Vallourec a obtenu l'engagement d'un syndicat bancaire de garantir la souscription du solde de l'augmentation de capital, sous réserve des conditions usuelles.

Les résolutions relatives à l'augmentation de capital seront soumises au vote des actionnaires réunis en assemblée générale le 6 avril 2020. Bpifrance et Nippon Steel se sont engagés à voter en faveur des résolutions relatives à l'augmentation de capital.

Il est prévu que l'augmentation de capital soit lancée au cours du second trimestre 2020, sous réserve des conditions de marché et de l'approbation du prospectus par l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF).

REFINANCEMENT DES LIGNES DE CRÉDIT

Vallourec a annoncé également le refinancement de ses lignes de crédit, pour un montant de 800 millions d'euros, pour lequel il a obtenu un engagement de ses banques partenaires, conditionné à la réalisation de l'augmentation de capital.

Ce nouveau refinancement apportera à Vallourec une source de liquidité long-terme grâce à une maturité de quatre ans jusqu'en 2024 et une extension optionnelle d'un an. La nouvelle ligne de crédit comportera un Covenant tel que défini en Note 7.1.5 que Vallourec devra maintenir en dessous d'un maximum de 100%, comme pour ses lignes de crédit actuelles.

(1) Le montant total pouvant être investi par Nippon Steel, sous réserves de conditions usuelles, ne pourra excéder un montant de 35 millions d'euros et un montant de 120 millions d'euros pour Bpifrance.

Note 12 Table de correspondance nouveau format des notes aux comptes

Anciennes notes	Référence	Nouvelles notes	Référence
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	Note 1	Écarts d'acquisition	Note 4.1
		Immobilisations incorporelles	Note 4.3
Immobilisations corporelles	Note 2.1	Immobilisations corporelles	Note 4.4
Actifs biologiques	Note 2.2	Actifs biologiques	Note 4.5
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	Note 2.3	Tests de pertes de valeur	Note 4.2
Sociétés mises en équivalence	Note 3	Titres mis en équivalence	Note 5
Autres actifs non courants	Note 4	Autres actifs et passifs	Note 2.8.3
		Autres actifs financiers	Note 7.3
Impôts différés	Note 5	Impôts différés actif et passif	Note 3.2
Stocks et en-cours	Note 6	Stocks et en-cours	Note 2.8.1
Clients et comptes rattachés	Note 7	Clients et comptes rattachés	Note 2.8.2
Incidence des normes IAS 32 et IFRS 9 sur les capitaux propres et le résultat	Note 8.1	Comptabilité de couverture	Note 7.5.3
Information sur la nature et l'étendue du risque de marché et la manière dont il est géré par le Groupe	Note 8.2	Gestion des risques financiers	Note 7.5.4
Classement et évaluation des actifs et passifs	Note 8.2	Modèle de comptabilisation des actifs et passifs financiers / Niveau de juste valeur	Note 7.5.1 / 7.5.2
		Autres actifs et passifs	Note 2.8.3
Autres actifs courants	Note 9	Autres actifs financiers	Note 7.3
		Endettement financier net	Note 7.1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	Endettement financier net	Note 7.1
Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées	Note 11	NA pour 2019	
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 12	Réconciliation du besoin en fonds de roulement	Note 2.8.4
Variation des passifs financiers	Note 12	Réconciliation des passifs financiers avec le tableau des flux de trésorerie	Note 7.1.7
Capitaux propres	Note 13	Capitaux propres – part du Groupe	Note 6.1
Résultat par action	Note 14	Résultat par action	Note 6.4
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Note 15	Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Note 6.2
Emprunts et dettes financières	Note 16	Endettement financier net	Note 7.1
Provisions	Note 17	Provisions pour risques et charges et passifs éventuels	Note 9
Autres passifs long terme	Note 18	Autres actifs et passifs	Note 2.8.3
		Autres passifs financiers	Note 7.2
Provision retraites	Note 19	Engagements envers le personnel	Note 8
Autres engagements envers le personnel (options et actions de performance)	Note 19	Paiements en actions (options et actions de performance)	Note 6.3
Autres passifs courants	Note 20	Autres actifs et passifs	Note 2.8.3
		Autres passifs financiers	Note 7.2
Opérations avec les mises en équivalence	Note 21	Opérations réalisées avec les parties liées	Note 5.3
Rémunération des organes de direction et de surveillance	Note 21	Rémunération des organes de direction et de surveillance	Note 5.4
Prêt d'actionnaire	Note 22	Prêt d'actionnaire	Note 7.4
Chiffres d'affaires	Note 23	Chiffres d'affaires	Note 2.2
Coûts industriels des produits vendus	Note 24	Résultat brut d'exploitation	Note 2.3
Coûts administratifs, commerciaux et de recherche	Note 25	Résultat brut d'exploitation	Note 2.3
Autres	Note 26	Résultat brut d'exploitation	Note 2.3
Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	Note 27	Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	Note 11.1
Amortissements	Note 28	Amortissements	Note 2.4

Anciennes notes	Référence	Nouvelles notes	Référence
Dépréciation d'actifs et d'écarts d'acquisition, cessions d'actifs, restructuration et éléments non récurrents	Note 29	Dépréciations d'actif et d'écart d'acquisition	Note 2.5
		Cessions d'actif, restructuration et éléments non récurrents	Note 2.6
Résultat financier	Note 30	Résultat financier	Note 7.1.6
Rapprochement impôt théorique et impôt réel	Note 31	Rapprochement impôt théorique et impôt réel	Note 3.1
Information sectorielle	Note 32	Information sectorielle	Note 2.1
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	Note 33	Information non significative non reprise	
Engagements et éventualités	Note 34	Engagements hors bilan opérationnels	Note 4.7
		Engagements hors bilan financiers	Note 7.1.8
Événements postérieurs à la clôture	Note 35	Événements postérieurs à la clôture	Note 11.2

6.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'Assemblée générale de la société VALLOUREC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VALLOUREC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité financier et d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés, qui expose les effets de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », norme adoptée par l'Union européenne et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Appréciation du risque de liquidité

Notes 7.1.5 « Lignes de crédit et covenants », 7.5.4 « Gestion des risques financiers - Risque de liquidité » et 11.2 « Événements postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes consolidés

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Le paragraphe « Risque de liquidité » de la note 7.5.4 « Gestion des risques financiers » indique que le Groupe disposait au 31 décembre 2019 de lignes de crédits bancaires confirmées pour 2.128 millions d'euros dont 1.702 millions d'euros utilisés à fin décembre 2019. En outre à cette date, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevait à 1.794 millions d'euros. La note 7.1.5 précise que des lignes de crédit viennent à échéance en 2020 pour 294 millions d'euros (194 millions d'euros en février 2020 et 100 millions d'euros en juillet 2020) et en février 2021 pour 1.724 millions d'euros. Les lignes de crédit tirées devront donc être remboursées aux échéances.</p> <p>Comme mentionné en note 11.2, le Groupe a annoncé le 19 février 2020 :</p> <p>(i) le projet de lancer une augmentation de capital de 800 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription, bénéficiant d'engagements de souscription reçus des actionnaires de référence, Bpifrance et Nippon Steel et d'un syndicat bancaire pour le solde non souscrit, sous réserve notamment des conditions de marché et des conditions usuelles, et</p> <p>(ii) un accord pour la mise en place d'une ligne de crédit bancaire confirmée de 800 millions d'euros, à échéance 2024 avec une option d'extension d'un an, destinée au refinancement des lignes de crédit existantes et conditionnée à la réalisation de l'augmentation de capital.</p> <p>Le Directoire estime que la réalisation de ces opérations permettra au Groupe de renforcer la structure de son bilan et sa position de liquidité, et ainsi de faire face à ses besoins de liquidité des 12 prochains mois. En cas de non réalisation de ces opérations, le Groupe étudierait d'autres moyens de financement.</p> <p>Nous avons considéré l'appréciation du risque de liquidité comme un point clé de l'audit, compte tenu des échéances à venir des lignes de crédit existantes.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les besoins de liquidité du Groupe au regard des ressources actuelles et des projets d'augmentation du capital et de refinancement des lignes de crédit existantes.</p> <p>Nous avons pris connaissance, dans cet objectif des documents relatifs à (i) l'augmentation du capital de 800 millions d'euros et (ii) la mise en place de la ligne de crédit bancaire à moyen terme de 800 millions d'euros, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les engagements de souscription des actionnaires Bpifrance et Nippon Steel, • l'engagement du syndicat bancaire de souscrire le solde non placé de l'augmentation du capital et plus particulièrement, les conditions relatives à cet engagement, et • l'engagement de mise en place d'une ligne de crédit bancaire à moyen terme de 800 millions d'euros conditionnée à la réalisation de l'augmentation du capital. <p>Nos travaux ont également consisté à obtenir les prévisions de flux de trésorerie et prendre connaissance (i) des procédures mises en œuvre pour les élaborer et (ii) des principales hypothèses retenues pour leur établissement. Nous avons apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques. Ces prévisions ont été réalisées sous le contrôle de la direction et approuvées par le Conseil de surveillance.</p> <p>Par ailleurs, nous avons interrogé la direction sur les événements ou circonstances postérieurs à la clôture qui seraient susceptibles de remettre en cause ces prévisions et la réalisation des opérations envisagées. Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la description des lignes de crédit et covenants de la note 7.1.5 de l'annexe aux comptes consolidés, • au risque de liquidité dans le paragraphe concerné de la note 7.5.4 de l'annexe aux comptes consolidés, et • aux informations relatives à l'augmentation du capital et à la mise en place de la ligne de crédit bancaire à moyen terme qui figurent dans la note 11.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et corporelles

Notes 2.5 « Dépréciations d'actif et d'écart d'acquisition » et 4.2 « Tests de pertes de valeur » de l'annexe aux comptes consolidés

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Au 31 décembre 2019, les valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe s'élèvent respectivement à 364 millions d'euros, à 63 millions d'euros et à 2 642 millions d'euros, représentant 42% du total bilan consolidé. Comme indiqué en note 4.2.1 de l'annexe, les tests de pertes de valeur ont été réalisés sur les unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles des écarts d'acquisition ont été alloués, à savoir les UGT « Vallourec Europe », « Vallourec North America » et « Vallourec do Brasil », ainsi qu'aux actifs isolés pour lesquels un indice de perte de valeur a été identifié, notamment Valinox Nucléaire Chine.</p> <p>Les modalités de mise en œuvre des tests de pertes de valeur, ainsi que les hypothèses retenues, sont décrites en note 4.2 de l'annexe.</p> <p>Ces tests ont donné lieu, comme indiqué en note 2.5 de l'annexe, à la comptabilisation d'une dépréciation de 30 millions d'euros en 2019 sur des actifs isolés.</p> <p>Nous avons considéré que l'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et corporelles est un point clé de l'audit en raison du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et du fait que la détermination de leur valeur recouvrable requiert de la part de la direction l'exercice de jugements et l'utilisation d'estimations dans l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés utilisés pour la réalisation des tests.</p> <p>Il est à noter que les UGT « Vallourec Europe » et « Vallourec North America » font l'objet d'une attention particulière en raison des réalisations passées, des perspectives de croissance attendues et de la sensibilité aux hypothèses de change.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance (i) du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et hypothèses retenues par la direction dans le cadre des tests de dépréciation, (ii) des modalités d'approbation des résultats de ces tests par les organes de gouvernance, et enfin (iii) apprécié le caractère approprié du modèle retenu pour déterminer la valeur recouvrable des UGT ou actifs isolés testés. Nous avons obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation de chaque UGT ou actif isolé, établies par la Société, et vérifié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, réalisés sous le contrôle de la direction et approuvées par le conseil de surveillance.</p> <p>Nous avons, avec le support de nos experts en évaluation, apprécié au regard de données internes au Groupe et de données externes sectorielles et macroéconomiques le caractère approprié des différentes hypothèses sous-jacentes sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie et notamment (i) les hypothèses de prix et de volumes par régions qui dépendent notamment des dépenses d'investissements dans les domaines de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz naturel, et (ii) les taux de change, taux de croissance et taux d'actualisation retenus. Ont aussi été analysées la cohérence des prévisions de trésorerie avec les performances passées, les perspectives de marché, et les données prévisionnelles présentées au conseil de surveillance de la Société.</p> <p>Enfin, nous avons effectué nos propres analyses de sensibilité et vérifié le caractère approprié des informations présentées dans la note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**Désignation des Commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société VALLOUREC par l'Assemblée générale du 1er juin 2006 pour les deux cabinets.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG S.A. était dans la 14ème année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la 18ème année sans interruption, compte tenu de la succession de mandats intervenue entre entités juridiques du réseau Deloitte.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité financier et d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité financier et d'audit

Nous remettons au Comité financier et d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité financier et d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité financier et d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité financier et d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 28 février 2020

Les Commissaires aux comptes

KPMG S.A.
Alexandra Saastamoinen

Deloitte & Associés
Véronique Laurent

6.3 Comptes sociaux de la société Vallourec SA

6.3.1 Bilan de la Société

Actif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2019
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	414	414
Immobilisations corporelles	88	88
Titres de participations	3 856 429	3 856 429
Créances, prêts, autres immobilisations financières	1 700 000	1 700 000
Total I	5 556 931	5 556 931
ACTIF CIRCULANT		
Créances d'exploitation	1 710	2 710
Autres créances	913 436	2 112 345
Valeurs mobilières de placement	7 034	6 158
Disponibilités	131	37
Charges constatées d'avance	7 427	6 155
Charges à répartir	18 200	13 626
Total II	947 938	2 141 031
TOTAL DE L'ACTIF (I + II)	6 504 869	7 697 962

Passif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	915 976	915 976
Primes	1 421 586	1 421 586
Écart de réévaluation	634	634
Réserves	85 886	85 886
Report à nouveau	1 745 588	1 710 870
Résultat d'exploitation	(34 718)	(63 648)
Total I	4 134 952	4 071 304
Provisions pour risques et charges	3 065	3 298
Dettes financières	2 341 546	3 607 966
Dettes d'exploitation	5 045	5 871
Autres dettes	20 261	9 523
Total II	2 369 917	3 626 658
TOTAL DU PASSIF (I + II)	6 504 869	7 697 962

6.3.2 Compte de résultat de la Société

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2019
Chiffre d'affaires	2 335	5 381
Reprises sur provisions, transferts de charges	10 287	2 118
Autres produits	-	31
Services extérieurs	(15 427)	(10 073)
Impôts taxes et versements assimilés	(434)	(367)
Charges de personnel	(3 148)	(4 093)
Autres	(2 739)	(3 135)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(5 726)	(6 815)
Résultat d'exploitation	(14 852)	(16 953)
Produits financiers	78 584	116 557
De participations	428	-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	75 839	112 035
Autres intérêts et produits assimilés	57	14
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	10	-
Différences positives de change	2 250	4 508
Charges financières	(135 622)	(163 819)
Intérêts et charges assimilées	(133 193)	(159 331)
Différences négatives de change	(2 429)	(4 488)
Résultat financier	(57 038)	(47 262)
Résultat courant avant impôt	(71 890)	(64 215)
Produits exceptionnels	2	-
Résultat exceptionnel	2	-
Impôts sur les bénéfices	37 170	567
RÉSULTAT	(34 718)	(63 648)

6.3.3 Annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019

En milliers d'euros sauf indications contraires.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dont le total est de 7 698 millions d'euros et au compte de résultat qui dégage une perte de 63,6 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La société Vallourec SA établit des comptes consolidés.

A – Faits caractéristiques, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'exercice sont demeurées inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Les dépréciations de titres de participation sont comptabilisées en résultat financier.

B – Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement ANC n° 2014-03) en application des principes fondamentaux (indépendance des exercices, non-compensation, coût historique, intangibilité du bilan d'ouverture, continuité d'exploitation, sincérité, prudence, permanence des méthodes).

Immobilisations corporelles

En application du Règlement ANC n° 2014-03, l'approche par composants réalisée par la Société consiste, sur la base d'analyses techniques notamment, à immobiliser de manière individuelle certains éléments significatifs d'un même investissement du fait de leurs utilisations et de leurs rythmes de consommation spécifiques.

L'évaluation des immobilisations corporelles comprend :

- leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation. Ces dernières figurent au bilan pour leur valeur d'apport ;
- les remises, rabais et ristournes éventuels ;
- les coûts directement imputables à leur mise en place ;
- les coûts de démantèlement éventuels ;
- les frais financiers liés à l'acquisition d'immobilisation ne sont pas activés.

Les amortissements techniques (comptables) sont calculés suivant le mode linéaire ou variable sur la durée réelle d'utilisation prévue.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués suivant le mode dégressif et sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, sauf pour les composants amortis sur des durées réelles.

Titres de participation

La valeur brute des participations est constituée du coût d'achat hors frais accessoires et du montant des augmentations de capital.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euro au cours du jour de l'opération.

Lors de chaque clôture, la Société compare la valeur nette comptable des titres de participation à leur valeur d'utilité et constitue une provision en résultat financier lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus, estimés sur la base du plan stratégique du groupe pour les cinq premières années, d'une projection sur les 3 années suivantes et d'une valeur terminale.

Actions propres

Les actions propres acquises et disponibles pour être attribuées aux employés sont classées en valeurs mobilières de placement.

Conformément au Règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, les actions affectées à des opérations

d'attribution ne sont pas dépréciées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif (se reporter ci-dessous au paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont dépréciées en cas de risque de non-recouvrement.

Les taux de dépréciation s'appliquent créance par créance en fonction des probabilités de recouvrement.

CICE

À compter du 1^{er} janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été transformé en un allègement de cotisations sociales pérennes et à effet immédiat.

Valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions propres acquises et disponibles pour être attribuées aux employés ont été classées en valeurs mobilières de placement.

Conversion des opérations en monnaies étrangères et instruments financiers

Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La Société enregistre les opérations en devises adossées à des contrats de couverture éligibles à la comptabilité de couverture, au cours couvert.

La valeur cumulée de la variation de la valeur temps (soit la variation entre le cours à terme de la couverture à la date de clôture et le cours couvert) est comptabilisée à chaque clôture dans un compte de bilan – Instrument dérivé. La variation du report/déport entre l'ouverture et la clôture impacte le résultat de la période. Depuis le 1^{er} janvier 2017, ces variations sont comptabilisées en résultat d'exploitation (cf. Règlement ANC 2015-05), elles figuraient en résultat financier préalablement.

La variation de valeur temps (report/déport) est comptabilisée de manière indépendante du chiffre d'affaires.

En application du Règlement ANC 2015-05, la variation de valeurs des opérations en position ouverte isolée est inscrite au bilan en contrepartie de comptes transitoires :

- à l'actif du bilan pour les variations qui correspondent à une perte latente ;
- au passif du bilan pour les variations qui correspondent à un gain latent.

Les gains latents n'interviennent pas dans le compte de résultat. Lorsqu'une opération engendre une perte latente, celle-ci entraîne la constitution d'une provision en résultat financier à hauteur de cette moins-value latente.

Provisions pour risques et charges

PENSION DE RETRAITE

Les pensions sont assurées par un organisme extérieur et la Société n'a donc pas d'engagement à ce titre.

INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite du personnel en activité sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2019, le taux d'actualisation reposait sur l'indice IBoxx, zone euro, obligation d'entreprise notée AA pour une maturité supérieure à 10 ans. Cet indice reprend un panier d'obligations composé de valeurs financières et non financières. L'hypothèse d'un départ volontaire dans 100 % des cas est retenue.

Les écarts actuariels générés sont amortis selon la règle du corridor sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés.

Les hypothèses actuarielles varient suivant la spécificité des régimes en vigueur dans la Société et selon la (les) convention(s) collective(s) applicable(s).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 0,75 % (inflation incluse) ;
- taux d'inflation de 1,20 % ;
- taux de rotation du personnel variable selon l'âge et la catégorie ;
- table de mortalité générationnelle TPGF2005/TPGH2005.

PROVISION SUR ACTIONS AFFECTÉES À DES OPÉRATIONS D'ATTRIBUTION

Conformément au Règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, dès qu'une sortie de ressources devient probable, un passif est comptabilisé par la Société. Cette provision est évaluée sur la base du produit entre :

- le coût d'entrée des actions ou, lorsqu'elles étaient détenues antérieurement à la date de leur affectation au plan d'attribution, la valeur nette comptable des actions diminuée du prix susceptible d'être acquitté par les bénéficiaires ; et
- le nombre d'actions qui devrait être attribué compte tenu des dispositions du plan d'attribution (satisfaction des conditions de présence et de performance) apprécié à la date de clôture.

Une provision pour risques et charges est constatée à chaque clôture, depuis la mise en place de ces plans, au *pro rata temporis*, à hauteur des coûts relatifs aux attributions d'actions de performance faites aux salariés, dirigeants ou mandataires de Vallourec et de ses filiales.

AUTRES PROVISIONS

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

D'une manière générale, les produits et charges exceptionnels enregistrent les éléments extraordinaires, c'est-à-dire ceux qui ne représentent pas de lien avec l'activité courante de l'entreprise.

C – Notes relatives aux postes de bilan

1. Mouvements de l'actif immobilisé

Actif immobilisé	31/12/2018	Entrée	Sortie	31/12/2019	Dont écart de réévaluation	Dont entreprises liées
Immobilisations incorporelles	414	-		414	-	-
Marques	414	-		414	-	-
Immobilisations corporelles	88	-		88	-	-
Terrains	88	-		88	-	-
Titres de participations	3 856 429	-		3 856 429	-	-
Titres de participations	3 856 429	-		3 856 429	-	-
Titres immobilisés et actions propres	-	-		-	-	-
Créances, prêts, autres	1 700 000	-		1 700 000	-	-
Prêts	1 700 000	-		1 700 000	-	-
TOTAUX	5 556 931	-		5 556 931	-	-

CRÉANCES, PRÊTS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Prêts

Vallourec SA a mis en place un prêt de 1 700 millions d'euros au profit de Vallourec Tubes pour financer les besoins long terme de sa filiale. Ce prêt est rémunéré à 6,50 % et à maturité au 31 décembre 2021.

2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent :

Sicav et Fonds commun de placement

	31/12/2018	31/12/2019	Dont écart de réévaluation	Dont entreprises liées	Évaluation 31/12/2019
Compte à terme	5 000	5 000	5 000	-	-
Sicav et Fonds commun de placement	-	-	-	-	-
TOTAL	5 000	5 000	5 000	-	-

Vallourec SA fait partie de la centralisation de la gestion des trésoreries euro et dollar des principales sociétés européennes et de la centralisation des opérations de couverture de change des ventes en dollars mises en place au niveau de Vallourec Tubes.

La trésorerie est placée dans des OPCVM monétaires sans risques. Vallourec SA ne réalise des transactions financières qu'avec des établissements financiers de premier plan.

Actions propres

	31/12/2018	Entrée	Dotations	31/12/2019
Actions propres	2 034	1 326	(2 202)	1 158
Provision dépréciation	-	-	-	-
TOTAL	2 034	1 326	(2 202)	1 158

Les actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement sont attribuées en faveur de membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux de Groupe dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés du groupe Vallourec.

Dans ce cadre, Vallourec SA détient :

- 155 actions propres acquises en 2011 dans le cadre du plan de rachats d'actions du 7 juin 2011, après attribution définitive de 27 534 actions en 2012, de 86 377 actions en 2013, de 91 929 actions en 2014, de 108 600 actions en 2015, de

30 524 actions en 2016, de 54 871 actions en 2017 et de 10 actions en 2018 au titre des différents plans d'actions de performance ;

- 1 099 actions propres acquises en 2014 après attribution définitive de 128 689 actions en 2017, de 81 558 actions en 2018 et de 88 654 actions en 2019 au titre des différents plans d'actions de performance ;
- 522 249 actions propres acquises en 2019 après attribution définitive de 92 751 actions en 2019 au titre des différents plans d'actions de performance.

Au 31 décembre 2019, Vallourec détient ainsi 523 503 actions propres, toutes affectées à un plan de performance.

3. État des créances et des dettes

Créances	Valeur brute	Dont produits à recevoir	Dont entreprises liées	Valeur brute - 1 an	Valeur brute + 1 an
Créances, prêts, autres immobilisations financières	1 700 000	-	1 700 000	-	1 700 000
Créances d'exploitation	2 710	-	2 377	2 710	-
Créances clients et comptes rattachés	2 377	-	2 377	2 377	-
Autres créances d'exploitation	333	-	-	333	-
Autres créances	2 112 345	-	2 103 508	2 112 345	-
État – Impôt sur les sociétés	8 837	-	-	8 837	-
Avance trésorerie intragroupe	2 103 508	-	2 103 508	2 103 508	-
TOTAUX	3 815 055	-	3 805 885	2 115 055	1 700 000

Prêts accordés au cours de l'exercice : néant.

Prêts remboursés au cours de l'exercice : 400 millions d'euros remboursés le 2 août 2019.

Créances représentées par des effets de commerce : néant.

Dettes	Valeur brute	Dont charges à payer	Dont entreprises liées	- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans
Dettes financières	3 607 966	41 463	-	1 852 966	1 700 000	55 000
Emprunts obligataires non convertibles	1 505 000	-	-	-	1 450 000	55 000
Emprunts obligataires convertibles	250 000	-	-	-	250 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 463	41 463	-	41 463	-	-
Billet de trésorerie	110 000	-	-	110 000	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	1 701 503	-	-	1 701 503	-	-
Dettes d'exploitation	5 871	1 530	2 297	5 871	-	-
Dettes fournisseurs	3 582	1 262	2 297	3 582	-	-
Dettes fiscales & sociales	2 289	268	-	2 289	-	-
Autres dettes	9 523	1 510	7 971	9 523	-	-
Autres dettes hors exploitation	9 523	1 510	7 971	9 523	-	-
TOTAUX	3 623 360	44 503	10 268	1 868 360	1 700 000	55 000

DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires

Emprunt obligataire (en millions d'euros)	Montant nominal	Échéance	Taux facial	Valeur de marché au 31 décembre 2019	Montant dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2019
Emprunt obligataire – août 2012	55	Août 2027	4,125 %	64	54
Emprunt obligataire – septembre 2014	500	Septembre 2024	2,250 %	532	499
OCEANE – septembre 2017	250	Octobre 2022	4,125 %, prime de conversion 37,5 % et <i>strike</i> 6,89	-	233
Emprunt obligataire – octobre 2017 ^(a)	550	Octobre 2022	6,625 %	558	545
Emprunt obligataire – avril 2018 ^(a)	400	Octobre 2023	6,375 %	409	396
TOTAL	1 755				1 727

(a) Emprunts remboursables par anticipation aux conditions contractuelles à partir du 15 octobre 2020

Ces emprunts obligataires ont permis de diversifier et d'augmenter le montant et la maturité des ressources financières du Groupe.

Ces emprunts obligataires comportent notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire à la demande de chaque porteur d'obligations en cas de changement de contrôle de la Société (au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes agissant de concert) entraînant une dégradation de la notation financière de Vallourec.

En outre, ces obligations peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé en cas de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction, ainsi que des demandes de remboursement anticipées au gré de la Société ou du porteur, dans certains cas notamment de changement de situation de Vallourec ou de fiscalité.

Emprunts et dettes auprès des établissements financiers

Lignes de crédit confirmées (en millions d'euros)	Montant	Échéance initiale	Échéance étendue	Montant tiré au 31 décembre 2019
Ligne de 1,1 Md€ – février 2014	1 078	Février 2019	Février 2020 pour 44 M€ Février 2021 pour 1 034 M€	1 021
Bilatérale de 90 millions d'euros – juin 2015	90	Février 2019	Février 2021 pour 90 M€	89
Ligne de 400 M€ – septembre 2015	400	Juillet 2019	Juillet 2020 pour 100 M€ Février 2021 pour 300 M€	296
Ligne de 450 M€ – mai 2016	450	Février 2020	Février 2020 pour 150 M€ Février 2021 pour 300 M€	296
Bilatérale de 110 M€ – mai 2018 – BEI en faveur des projets de R&D et de Digitalisation	110	Avril 2027	-	-
TOTAL	2 128			1 702

L'ensemble de ces contrats de financements bancaires prévoit le respect par le Groupe Vallourec d'un ratio de dettes financières nettes consolidées sur fonds propres consolidés (« covenant ») inférieur ou égal à 100 %, calculé au 31 décembre de chaque année. Tel que défini dans les contrats bancaires, le ratio de covenant bancaire est le rapport entre l'endettement net consolidé du Groupe (y inclus la dette de location financement et le prêt d'actionnaire au Brésil) sur les

capitaux propres du Groupe retraités des gains et pertes sur produits dérivés et des réserves de conversion (gains et pertes sur les filiales consolidées en devises).

Au 31 décembre 2019, le ratio d'endettement retraité (« covenant bancaire ») tel que défini dans les contrats bancaires s'élève à 81 %. L'entrée en vigueur d'IFRS 16 est sans effet sur le ratio « covenant bancaire ».

Covenant bancaire	31/12/2018	31/12/2019
Dettes nettes (hors dette de location-financement)	1 998 776	2 030 539
Dettes de location-financement ^(a)	59 157	50 042
Dettes nettes	2 057 933	2 080 581
Prêt actionnaire	28 892	20 560
Dettes nettes retraitées (1)	2 086 825	2 101 141
Capitaux propres	2 264 276	1 980 045
Réserves de conversion – part du Groupe ^(b)	623 585	608 335
Réserves – variations de juste valeur des instruments financiers ^(b)	9 279	(3 893)
Capitaux propres retraités (2)	2 897 140	2 584 487
Ratio du covenant bancaire retraité (1)/(2)	72 %	81 %

(a) Inclus dans la dette nette au 31 décembre 2018.

(b) Y compris minoritaires.

Risque de liquidité

En complément de ces financements bancaires, le Groupe Vallourec a souhaité diversifier ses sources de financement en faisant appel aux financements de marché. Ainsi Vallourec SA a mis en place le 12 octobre 2011 un programme de billets de trésorerie pour satisfaire ses besoins à court terme. Le plafond du programme est de 1 milliard d'euros.

Au 31 décembre 2019, Vallourec SA avait un en-cours de 110,0 millions d'euros pour des maturités d'un an au plus. Ce programme de billets de trésorerie était noté B par Standard & Poor's.

Au 31 décembre 2019, Vallourec disposait de lignes de crédits bancaires confirmées d'un montant de 2 128 millions d'euros, dont 426 millions d'euros non-utilisées, et de la trésorerie à hauteur de 2 111 millions d'euros (avance de trésorerie incluse). Ainsi, Vallourec SA disposait de liquidité à hauteur de 2 537 millions d'euros.

Comme mentionné ci-dessus, 194 millions d'euros de lignes de crédit viennent à échéance en février 2020, 100 millions d'euros en juillet 2020 et 1 724 millions d'euros sont à échéance en février 2021. Les lignes de crédit tirées devront donc être remboursées à ces échéances.

Dans ce contexte, Vallourec a annoncé le 19 février 2020 (au paragraphe E-5) qu'il lançait une augmentation de capital de 800 millions d'euros.

Bpifrance et Nippon Steel, actionnaires de référence de Vallourec, se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital, pour i) Bpifrance au prorata de sa part du capital et ii) pour Nippon Steel pour un montant lui permettant de détenir environ 10% du capital de Vallourec après réalisation de l'augmentation de capital.

Vallourec a obtenu l'engagement d'un syndicat bancaire de garantir la souscription du solde de l'augmentation de capital, sous réserve des conditions usuelles.

La société a également annoncé avoir conclu un accord avec plusieurs banques pour la mise en place d'une ligne bancaire à moyen-terme confirmée de 800 millions d'euros conditionnée à la réalisation de l'augmentation de capital. Ce crédit syndiqué remplacera l'ensemble du dispositif de lignes bancaires à échéance février 2021.

La réalisation de ces opérations pour un montant total cumulé de 1 600 millions d'euros ajouté au montant du cash disponible (avance de Trésorerie incluse) au bilan de 2 111 millions d'euros et à une ligne de crédit de la BEI de 110 millions à échéance 2027 permettra à Vallourec de faire face à ses besoins de liquidité des 12 prochains mois. En cas de non-réalisation de l'opération Vallourec étudierait d'autres moyens de financement.

4. Frais d'émission d'emprunts

Conformément à la méthode préférentielle recommandée par le Conseil national de la comptabilité, les frais d'émission des emprunts sont étalés linéairement sur la durée de vie des contrats concernés.

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Frais d'émission d'emprunts	18 200	-	(4 574)	13 626

5. Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	Nombre d'actions	Capital	Résultat de l'exercice	Primes et réserves	Capitaux propres
Situation au 31/12/2017	457 987 760	915 976	(39 056)	3 292 750	4 169 670
Affectation du résultat 2017	-	-	39 056	(39 056)	-
Résultat 2018	-	-	(34 718)	-	(34 718)
Variation	-	-	4 338	(39 056)	(34 718)
Situation au 31/12/2018	457 987 760	915 976	(34 718)	3 253 694	4 134 952
Affectation du résultat 2018	-	-	34 718	(34 718)	-
Résultat 2019	-	-	(63 648)	-	(63 648)
Variation	-	-	(28 930)	(34 718)	(63 648)
SITUATION AU 31/12/2019	457 987 760	915 976	(63 648)	3 218 976	4 071 304

Le capital de Vallourec SA est composé de 457 987 760 actions ordinaires au nominal de 2 euros entièrement libérées au 31 décembre 2019.

Les capitaux propres, en baisse de 63,6 millions d'euros, s'établissent à 4 071 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 4 135 millions au 31 décembre 2018.

6. Actionnariat salarié

PLANS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans de souscription d'actions de 2009 à 2019 au profit de certains dirigeants et mandataires sociaux du Groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes (les chiffres du plan 2009 ont été recalculés pour tenir compte de la division par deux du nominal de l'action du 9 juillet 2010 et de la multiplication par deux consécutive du nombre d'actions) :

	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Plan 2012	Plan 2013
Date d'attribution	01/09/2009	01/09/2010	01/09/2011	31/08/2012	02/09/2013
Date de maturité	01/09/2013	01/09/2014	01/09/2015	01/03/2017	03/03/2018
Date d'expiration	01/09/2019	01/09/2020	01/09/2021	30/08/2020	01/09/2021
Prix d'exercice en euros	31,0	42,7	36,4	22,2	27,7
Nombre d'options attribuées	964 107	853 641	1 140 431	883 602	1 003 746

	Plan 2014	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017	Plan 2018	Plan 2019
Date d'attribution	15/04/2014	15/04/2015	18/05/2016	18/05/2017	15/06/2018	17/06/2019
Date de maturité	15/04/2018	15/04/2019	18/05/2020	18/05/2021	15/06/2022	17/06/2023
Date d'expiration	15/04/2022	15/04/2023	18/05/2024	18/05/2025	15/06/2026	17/06/2027
Prix d'exercice en euros	23,13	13,57	3,90	6,02	5,50	2,20
Nombre d'options attribuées	622 261	683 413	537 895	292 500	354 220	354 220

Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

<i>En nombre d'options</i>	2018	2019
Options en circulation au 1^{er} janvier	4 013 201	3 674 986
Options exercées	-	-
Options devenues caduques	-	(487 437)
Options radiées	(692 435)	(361 430)
Options distribuées sur l'exercice	354 220	354 220
OPTIONS EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE	3 674 986	3 180 339
Dont options pouvant être exercées	2 110 179	1 771 883

Les chiffres reportés correspondent aux nombres d'options avec un coefficient de performance 1 pour les plans en cours d'acquisition et aux nombres réels attribués pour les plans arrivés à maturité.

Au 31 décembre 2019, le prix d'exercice moyen des actions est de 17,93 euros.

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS DE PERFORMANCE

Caractéristiques des plans

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans d'attribution d'actions de performance de 2014 à 2019 au profit de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

Plans d'attribution d'actions de performance	Plan 2014	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017	Plan 2018	Plan 2019
Date d'attribution	16/12/2014	15/04/2015	18/05/2016	18/05/2017	15/06/2018	17/06/2019
Durée d'acquisition	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)	3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)
Durée de conservation	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)	2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)
Conditions de performance	Oui ^(a)	Oui ^(b)	Oui ^(c)	Oui ^(d)	Oui ^(e)	Oui ^(f)
Nombre théorique d'actions attribuées	661 861	388 583	610 001	820 275	842 630	836 630

(a) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2017 pour les résidents français et les membres du Directoire, et en 2018 pour les résidents non français. Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire), elle sera fonction de la performance du RBE (résultat brut d'exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le Groupe Vallourec en 2014, 2015 et 2016. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,25. Pour les membres du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des quatre critères suivants appréciés sur les années 2014, 2015 et 2016 : le taux de rendement du capital investi sur une base consolidée (ROCE) comparé au ROCE au budget, le chiffre d'affaires (CA) consolidé à taux de change et périmètre constant comparé au CA au budget, la performance boursière relative de l'action Vallourec sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris par rapport à un panel de référence et la performance relative du résultat brut d'exploitation (RBE) par rapport au même panel que le critère précédent. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(b) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2018 pour les résidents français et les membres du Directoire, et en 2019 pour les résidents non français. Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire), elle sera fonction de la performance du RBE (résultat brut d'exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le Groupe Vallourec en 2015, 2016 et 2017. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,25. Pour les membres du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants appréciés sur les années 2015, 2016 et 2017 : le taux de rendement du capital investi sur une base consolidée (ROCE) comparé au ROCE au plan stratégique, le taux de rendement global de l'actionnaire (Total Shareholder Return – TSR) sur 2015, 2016 et 2017. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(c) L'attribution définitive, en nombre, se fera en 2019 pour les résidents français et les membres du Directoire, et en 2020 pour les résidents non français. Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire), elle sera fonction de la performance du RBE (résultat brut d'exploitation) consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé réalisée par le Groupe Vallourec en 2016, 2017 et 2018. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,25. Pour les membres du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants appréciés sur les années 2016, 2017 et 2018 : le taux de rendement du capital investi sur une base consolidée (ROCE) comparé au ROCE au plan stratégique, le taux de rendement global de l'actionnaire (Total Shareholder Return – TSR) sur 2016, 2017 et 2018. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,33. Le nombre d'actions attribuées, reflété dans le tableau ci-dessus, correspond à l'application d'un coefficient de performance de 1.

(d) Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire et Comité Exécutif), elle sera fonction de la réduction des coûts des années 2017, 2018 et 2019 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et le Free Cash Flow (FCF) cumulé du Groupe pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 1,4. Pour les membres du Directoire et du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants : la réduction des coûts des années 2017, 2018 et 2019 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2017 et 2019 par rapport à un panel de sociétés comparables. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2.

(e) Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire et Comité Exécutif), elle sera fonction de la réduction des coûts des années 2018, 2019 et 2020 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et le Free Cash Flow (FCF) cumulé du Groupe pour les exercices 2018, 2019 et 2020. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2. Pour les membres du Directoire et du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants : la réduction des coûts des années 2018, 2019 et 2020 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2018 et 2020 par rapport à un panel de sociétés comparables. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2.

(f) Pour l'ensemble des bénéficiaires (hors membres du Directoire et Comité Exécutif), elle sera fonction de la réduction des coûts des années 2019, 2020 et 2021 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et le Free Cash Flow (FCF) cumulé du Groupe pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé pour les trois années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2. Pour les membres du Directoire et du Comité Exécutif, l'attribution définitive sera fonction des deux critères suivants : la réduction des coûts des années 2019, 2020 et 2021 comparée à la performance envisagée dans le plan moyen terme du Groupe sur la même période et la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2019 et 2021 par rapport à un panel de sociétés comparables. Elle se fait par application d'un coefficient de performance, calculé sur les deux années concernées, au nombre théorique d'actions attribuées, ce dernier pouvant varier de 0 à 2.

Plans internationaux d'attribution d'actions de performance		Plan « 2-4-6 » 2014
Date d'attribution		15/04/2014
Durée d'acquisition		3 ans (résidents français) ou 4 ans (résidents non français)
Durée de conservation		2 ans (résidents français) ou néant (résidents non français)
Conditions de performance		Résultat brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires (2014, 2015 et 2016)
Nombre théorique d'actions attribuées		208 100

Plans d'attribution gratuite d'actions (sans condition de performance)	Plan « Value 13 »	Plan « Value 14 »	Plan « Value 15 »	Plan « Value 16 »	Plan « Value 17 »
Date d'attribution	10/12/2013	16/12/2014	15/12/2015	14/12/2016	14/12/2017
Durée d'acquisition	4,6 ans	4,6 ans	4,6 ans	4,6 ans	4,6 ans
Nombre théorique d'actions attribuées	6 445	6 336	2 744	3 344	3 409

Évolution du nombre d'actions

Pour l'ensemble des plans, l'évolution du nombre d'actions en cours d'acquisition est la suivante :

En nombre d'actions	2018	2019
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 1^{er} janvier	2 208 468	2 251 685
Actions livrées sur l'année	(83 238)	(178 126)
Actions annulées	(716 175)	(304 200)
Actions attribuées sur l'année	842 630	836 630
NOMBRE D' ACTIONS EN COURS D' ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE	2 251 685	2 605 989

Les chiffres reportés correspondent aux nombres d'actions avec un coefficient de performance 1 pour les plans en cours d'acquisition et aux nombres réels attribués pour les plans arrivés à maturité.

7. Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

	31/12/2018	Dotations	Reprises utilisées	31/12/2019
Provisions pour perte de change	-	-	-	-
Provisions pour départ à la retraite	202	20	-	222
Provisions retraite complémentaire	-	205	(130)	75
Provisions pour charges actions de performance	2 863	2 017	(1 879)	3 001
TOTAL	3 065	2 242	(2 009)	3 298
• Dont comptabilisés en exploitation	-	2 242	(2 009)	-
• Dont comptabilisés en financier	-	-	-	-
• Dont comptabilisés en exceptionnel	-	-	-	-

Les litiges sont inscrits en provision à hauteur du risque estimé probable à la clôture de chaque exercice en application du Règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Le solde de la provision pour charges afférentes aux plans d'actions de performance (plans 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019) s'élève à 3 millions d'euros.

PROVISIONS POUR DÉPART À LA RETRAITE

L'engagement total pour départ en retraite, net des actifs de couverture, calculé au 31 décembre 2019, s'élève à 0,2 million d'euros contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2018.

PROVISIONS POUR RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

L'engagement total pour départ en retraite complémentaire, net des actifs de couverture, calculé au 31 décembre 2019, est de 0,7 million d'euros.

Le montant des pertes actuarielles et des services passés non comptabilisés est de 0,7 million d'euros. Les engagements non reconnus au bilan correspondent à des changements ou à la non-réalisation d'hypothèses dont l'effet est amorti dans le temps selon le principe du « corridor ».

INFORMATION SUR LES RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Vallourec SA a recours le cas échéant à des instruments de couverture (swaps) pour couvrir sa dette à taux variable en un intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2019, Vallourec SA n'a pas de dette à taux variable.

INFORMATION SUR LES RISQUES DE CHANGE

Au 31 décembre 2019, Vallourec SA n'est pas exposé au risque de change.

D – Notes relatives aux postes du compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 5,4 millions d'euros correspond principalement à la refacturation des prestations à sa filiale Vallourec Tubes pour 4 millions d'euros et des coûts des plans d'attribution d'actions de performance de l'actionnariat salarié aux filiales du Groupe.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisant 24,5 millions d'euros sont essentiellement constituées d'honoraires, de charges de personnel, et des résultats induits par les programmes d'attribution d'actions gratuites et des commissions, frais d'émission d'emprunt et des dotations aux provisions.

2. Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Charges financières : néant.

Produits financiers : 112 millions d'euros.

3. Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 47,3 millions d'euros.

	31/12/2018	31/12/2019
Produits financiers ^(a)	75 896	112 049
Charges d'intérêts	(133 193)	(159 331)
Coût financier net	(57 297)	(47 282)
Variation des provisions	10	-
Autres charges et produits financiers	249	20
RÉSULTAT FINANCIER	(57 038)	(47 262)

(a) Dont 112,0 millions d'euros correspondant aux intérêts des prêts avec Vallourec Tubes SAS.

4. Résultat exceptionnel

Néant.

E – Autres informations

1. Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif de la Société fin 2019 est constitué de cinq personnes, dont les deux mandataires sociaux (membres du Directoire).

2. Fiscalité

INTÉGRATION FISCALE

La Société a opté depuis le 1^{er} janvier 1988 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

Le renouvellement de cette convention est automatique depuis 1999 et est prolongé de cinq ans en cinq ans.

En 2019, le périmètre du groupe fiscal comprend : Vallourec SA, Vallourec Bearing Tubes, Vallourec Université France, Valinox Nucléaire, Vallourec Tubes, Vallourec Tubes France, Vallourec Oil and Gas France, Vallourec One, Vallourec Services, Val27 et Val28.

La convention d'intégration conduit les filiales du groupe fiscal à constater une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale.

Les profits éventuels résultant de l'intégration fiscale qui reviennent à Vallourec SA correspondent principalement à l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par Vallourec SA elle-même et des reports déficitaires définitivement acquis à Vallourec SA.

Le groupe fiscal Vallourec est déficitaire en 2019 et son déficit reportable est de 1 833,7 millions d'euros à fin 2019.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant (base) au 31/12/2019
Accroissement	-
Allègements	1 383
Provision pour retraite	298
Provision pour actionariat salarié	1 070
Provision pour congés payés	15
Provision taxe sur les véhicules de tourisme	-

Au 31 décembre 2019, le montant des déficits reportables propres à la société Vallourec SA s'élève à 204,7 millions d'euros.

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	(64 215)	-	(64 215)
Exceptionnel	-	-	-
Sous-total	(64 215)	-	(64 215)
Charge propre à Vallourec (crédit d'impôt)	-	(567)	(567)
Résultat lié à l'intégration fiscale	-	-	-
TOTAL VALLOUREC	(64 215)	(567)	(63 648)

3. Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

ORGANES D'ADMINISTRATION

Le montant des jetons de présence et autres rémunérations perçus au cours de l'exercice se sont élevés à 0,9 million d'euros.

ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas communiquée car elle n'est pas pertinente au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de la seule société Vallourec SA.

4. Les engagements hors bilan

Les engagements sont les suivants :

- indemnité départ en retraite : 36 milliers d'euros (perte actuarielle) ;
- indemnité retraite complémentaire : 0,7 million d'euros (perte actuarielle) ;
- location longue durée véhicule : 13 milliers d'euros.

Il n'existe pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

5. Événement postérieur à la clôture

Le communiqué de presse du 19 février 2020 a annoncé le projet de lancer une augmentation de capital et le refinancement des lignes de crédit pour sécuriser le redressement et la mise en œuvre de la stratégie de Vallourec :

Vallourec se propose de renforcer la structure de son bilan et sa position de liquidité par le biais d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et du refinancement de ses lignes de crédit. Le produit de l'émission sera utilisé pour réduire son endettement financier net.

AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Vallourec a annoncé son projet de lancer une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant d'environ 800 millions d'euros, qui permettra de désendetter la société de manière significative, de réduire ses frais financiers par rapport à 2019 et de gagner en flexibilité pour réussir la mise en œuvre de sa stratégie.

Bpifrance et Nippon Steel, actionnaires de référence de Vallourec, se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital, pour i) Bpifrance au prorata de sa part du capital et ii) pour Nippon Steel pour un montant lui permettant de détenir environ 10% du capital de Vallourec après réalisation de l'augmentation de capital ⁽¹⁾.

Vallourec a obtenu l'engagement d'un syndicat bancaire de garantir la souscription du solde de l'augmentation de capital, sous réserve des conditions usuelles.

Les résolutions relatives à l'augmentation de capital seront soumises au vote des actionnaires réunis en assemblée générale le 6 avril 2020. Bpifrance et Nippon Steel se sont engagés à voter en faveur des résolutions relatives à l'augmentation de capital.

Il est prévu que l'augmentation de capital soit lancée au cours du second trimestre 2020, sous réserve des conditions de marché et de l'approbation du prospectus par l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF).

REFINANCEMENT DES LIGNES DE CRÉDIT

Vallourec a annoncé également le refinancement de ses lignes de crédit, pour un montant de 800 millions d'euros, pour lequel il a obtenu un engagement de ses banques partenaires, conditionné à la réalisation de l'augmentation de capital.

Ce nouveau refinancement apportera à Vallourec une source de liquidité long-terme grâce à une maturité de quatre ans jusqu'en 2024 et une extension optionnelle d'un an. La nouvelle ligne de crédit comportera un Covenant tel que défini en Note 3 que Vallourec devra maintenir en dessous d'un maximum de 100%, comme pour ses lignes de crédit actuelles.

6. Tableau des filiales et participations directes de Vallourec au 31 décembre 2019

En milliers d'euros Sociétés	Capital	Autres capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A) FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE VALLOUREC										
I. Filiales (50 % au moins)										
Société française										
Vallourec Tubes 27, avenue du Général-Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt										
1 503 949	728 818	100%	3 856 429	3 856 429	3 803 508	-	71 211	46 899	163 256	

(1) Le montant total pouvant être investi par Nippon Steel, sous réserves de conditions usuelles, ne pourra excéder un montant de 35 millions d'euros et un montant de 120 millions d'euros pour Bpifrance.

7. Résultats financiers des cinq derniers exercices

<i>En euros, sauf nombre d'actions et effectif</i>	2015	2016	2017	2018	2019
CAPITAL					
Capital social	271 376 864	902 476 010	915 975 520	915 975 520	915 975 520
Nombre d'actions ordinaires existantes	135 688 432	451 238 005	457 987 760	457 987 760	457 987 760
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droits de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• par conversion d'obligations	-	-	36 284 470	-	-
• par exercice de droits de souscription	2 860 088	5 002 867	4 013 201	3 674 986	3 180 339
• par remboursement d'obligations	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	3 768 771	5 758 082	5 050 327	2 335 242	5 381 501
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	86 095 267	(43 370 419)	(70 741 338)	(70 504 334)	(59 277 273)
Impôts sur les bénéfices	(1 031 743)	(8 838 867)	336 751	37 169 694	566 787
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	61 538 102	(17 841 399)	(39 056 082)	(34 718 136)	(63 647 530)
Résultat distribué	-	-	-	-	-
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	0,64	(0,08)	(0,16)	(0,07)	(0,13)
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	0,45	(0,04)	(0,09)	(0,08)	(0,14)
Dividende attribué à chaque action existante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	7	7	5	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 917 511	2 378 067	2 708 256	2 309 412	2 313 936
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 251 897	1 969 216	1 138 027	1 069 659	1 312 316

6.4 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société VALLOUREC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vallourec (ci-après, la « Société ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité financier et d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Appréciation du risque de liquidité

Notes C.3 « Etats des créances et des dettes - Emprunts et dettes auprès des établissements financiers » et E.5 « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Le paragraphe « Risque de liquidité » de la note C.3 indique que la Société disposait au 31 décembre 2019 de lignes de crédits bancaires confirmées pour 2.128 millions d'euros dont 1.702 millions d'euros utilisés à fin décembre 2019. En outre à cette date, le total (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie et (ii) des avances de trésorerie s'élevait à 2.111 millions d'euros.</p> <p>La note C.3 précise que des lignes de crédit viennent à échéance en 2020 pour 294 millions d'euros (194 millions d'euros en février 2020 et 100 millions d'euros en juillet 2020) et en février 2021 pour 1.724 millions d'euros. Les lignes de crédit tirées devront donc être remboursées aux échéances.</p> <p>Comme mentionné en note E.5, la Société a annoncé le 19 février 2020 :</p> <p>(i) le projet de lancer une augmentation de capital de 800 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription, bénéficiant d'engagements de souscription reçus des actionnaires de référence, Bpifrance et Nippon Steel et d'un syndicat bancaire pour le solde non souscrit, sous réserve notamment des conditions de marché et des conditions usuelles, et</p> <p>(ii) un accord pour la mise en place d'une ligne de crédit bancaire confirmée de 800 millions d'euros, à échéance 2024 avec une option d'extension d'un an, destinée au refinancement des lignes de crédit existantes et conditionnée à la réalisation de l'augmentation de capital</p> <p>Le Directoire estime que la réalisation de ces opérations permettra à la Société de renforcer la structure de son bilan et sa position de liquidité, et ainsi de faire face à ses besoins de liquidité des 12 prochains mois. En cas de non réalisation de ces opérations, la Société étudierait d'autres moyens de financement.</p> <p>Nous avons considéré l'appréciation du risque de liquidité comme un point clé de l'audit, compte tenu des échéances à venir des lignes de crédit existantes.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié les besoins de liquidité de la Société au regard des ressources actuelles et des projets d'augmentation du capital et de refinancement des lignes de crédit existantes.</p> <p>Nous avons pris connaissance, dans cet objectif des documents relatifs à (i) l'augmentation du capital de 800 millions d'euros et (ii) la mise en place de la ligne de crédit bancaire à moyen terme de 800 millions d'euros, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les engagements de souscription des actionnaires Bpifrance et Nippon Steel, • l'engagement du syndicat bancaire de souscrire le solde non placé de l'augmentation du capital et plus particulièrement, les conditions relatives à cet engagement, et • l'engagement de mise en place d'une ligne de crédit bancaire à moyen terme de 800 millions d'euros conditionnée à la réalisation de l'augmentation du capital. <p>Nos travaux ont également consisté à obtenir les prévisions de flux de trésorerie et prendre connaissance (i) des procédures mises en œuvre pour les élaborer et (ii) des principales hypothèses retenues pour leur établissement. Nous avons apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques. Ces prévisions ont été réalisées sous le contrôle de la direction et approuvées par le Conseil de surveillance.</p> <p>Par ailleurs, nous avons interrogé la direction sur les événements ou circonstances postérieurs à la clôture qui seraient susceptibles de remettre en cause ces prévisions et la réalisation des opérations envisagées. Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la description des lignes de crédit et covenants de la note C.3, • au risque de liquidité dans le paragraphe concerné de la note C.3 de l'annexe aux comptes annuels, et • aux informations relatives à l'augmentation du capital et à la mise en place de la ligne de crédit bancaire à moyen terme qui figurent dans la note E.5 de l'annexe aux comptes annuels.

Évaluation des titres de participation

Notes B « Principes comptables - Titres de participation », C.1 « Créances, prêts, autres immobilisations financières » et E.6 « Tableau des filiales et participations » de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 3 856,4 millions d'euros et représentent le poste le plus important du bilan. Ils correspondent aux titres de la société Vallourec Tubes, sous-holding du groupe Vallourec.</p> <p>Comme indiqué dans la note « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels, la Société constitue une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité des titres de participations est inférieure à la valeur nette comptable.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus, estimés sur la base du plan stratégique du groupe Vallourec pour les 5 premières années, d'une projection sur les 3 années suivantes et d'une valeur terminale.</p> <p>Celle-ci requiert l'exercice du jugement et le recours à des estimations de la direction pour déterminer des hypothèses sous-tendant les flux de trésorerie.</p> <p>Compte tenu de la valeur des titres de participation et de la sensibilité du modèle d'évaluation aux hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie, nous avons considéré la correcte évaluation des titres de participation de la société Vallourec Tubes comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance (i) du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et hypothèses retenues par la direction pour estimer la valeur d'utilité des titres de la société Vallourec Tubes, (ii) des modalités d'approbation des résultats par les organes de gouvernance, et enfin (iii) apprécié le caractère approprié du modèle retenu.</p> <p>Nous avons obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation du groupe Vallourec, établies par la Société, et vérifié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, réalisés sous le contrôle de la direction et approuvées par le conseil de surveillance.</p> <p>Nous avons, avec le support de nos experts en évaluation, apprécié au regard de données internes au groupe et de données externes sectorielles et macroéconomiques le caractère approprié des différentes hypothèses sous-jacentes sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie et notamment (i) les hypothèses de prix et de volumes par régions qui dépendent notamment des dépenses d'investissements dans les domaines de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz naturel, et (ii) les taux de change, taux de croissance et taux d'actualisation retenus. Ont aussi été analysées la cohérence des prévisions de trésorerie avec les performances passées, les perspectives de marché, et les données prévisionnelles présentées au conseil de surveillance de la Société.</p> <p>Enfin, nous avons (i) effectué nos propres analyses de sensibilité et (ii) vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement net du groupe Vallourec.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Vallourec par l'Assemblée générale du 1er juin 2006 pour les deux cabinets.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG S.A. était dans la 14^{ième} année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la 18^{ième} année sans interruption, compte tenu de la succession de mandats intervenue entre entités juridiques du réseau Deloitte.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité financier et d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité financier et d'audit

Nous remettons un rapport au Comité financier et d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité financier et d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité financier et d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité financier et d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 28 février 2020

Les Commissaires aux comptes,

KPMG S.A.
Alexandra Saastamoinen

Deloitte & Associés
Véronique Laurent